#### Université Bordeaux III "Michel de Montaigne" UFR d'Histoire Année universitaire 2000-2001

# OCCUPATION DU SOL ET PEUPLEMENT DANS LA VICOMTE DE TARTAS DU NEOLITHIQUE AU XIV<sup>e</sup> SIECLE

Travail d'études et de recherches présenté par Hervé Barrouquère réalisé sous la direction de Monsieur Jean-Bernard MARQUETTE, professeur d'histoire médiévale

#### Hervé BARROUQUERE

# OCCUPATION DU SOL ET PEUPLEMENT DANS LA VICOMTE DE TARTAS DU NEOLITHIQUE AU XIV<sup>e</sup> SIECLE

#### Remerciements particuliers à :

- M. Jean-Bernard Marquette pour sa confiance et son enthousiasme communicatif pour l'histoire médiévale,
- M. Jean-Claude Merlet, érudit landais des temps modernes, pour ses précieux renseignements,
- M. Didier Vignaud qui prospecte là où personne ne va,
- M. le Docteur Peyresblanques, Président de la Société de Borda, pour m'avoir donné ma chance.
- M. Bernard Gellibert et tous les membres du Centre de Recherches Archéologiques sur les Landes pour leur chaleur,
- Le Service Régional d'Archéologie pour l'autorisation de prospection et l'AFAN pour sa bourse de recherche,
- Mi abuelo Antonio por haberme aprendido lo que es lucha, esperanza y libertad, Mon amatxi Jeanne-Andrée pour la gizabide qu'elle m'a transmise,
- Mi hermana Maya et mes parents pour m'avoir soutenus,
- Benoît, Jérôme, Dimitri et Jeansé pour leur amitié,
- et remerciements au BV d'avant, au patxaran Otaola, à Charles Fourier, Buenaventura Durruti, Jon Paredes "Txiki", Fermin Muguruza, Pablo Neruda, Aude et Howard Carter.

### **INTRODUCTION**

#### **INTRODUCTION**

Le département des Landes est depuis au moins une vingtaine d'année, l'objet de recherches historiques et archéologiques, sous l'impulsion des universités du grand sud-ouest (Bordeaux, Pau ou Toulouse) ou simplement par le biais de passionnés qui se plongent durant leur temps libre dans les méandres du temps, pour exhumer des archives départementales les témoignages écrits du passé ou arracher directement au sable des vestiges d'habitats parfois pluri-millénaires.

Néanmoins, l'histoire des Landes demeure toujours rattachée dans les mentalités à la notion arbitraire de "désert" constat désabusé d'érudits éloignés de la réalité de cette région: dès le XIX siècle, d'autres érudits, locaux ceux-là, tels G. Camiade, J. E. Dufourcet, E. Taillebois, ont cherché à reconnaître dans le paysage landais les traces du passé, que ce soient les tumuli, les camps fossoyés ou les mottes; ils les ont bien évidemment trouvés. Toute étude du passé est indissociable de la lecture de ces érudits d'hier, même si leurs méthodes semblent aujourd'hui très discutables et leurs conclusions parfois erronées, notamment celles concernant les "camps" protohistoriques qu' E. Taillebois qualifiait systématiquement de romains.

L'histoire de l'occupation du sol de ce qui fut la vicomté de Tartas, au moins la partie la plus importante de son territoire, ne peut être retracée sans la lecture

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> P.A. Claverie, dans un article du *Bulletin de la Société de Borda*, en 1957, rapporte cette périphrase du XIX<sup>e</sup> siècle à propos des Landes: "vrai Sahara français".

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> C'est ce même E. Dufourcet, accompagné de L. Testut, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, et d'autres qui éventrèrent dans la journée du 24 octobre 1884 pas moins de dix tumuli au sud du département, sur la lande du Gert.

attentive de ces articles glanés ça-et-là dans les revues savantes qui se font l'écho de ces pionniers de la recherche landaise.

Ce territoire, régi durant plusieurs siècles par une même famille, s'étendait non seulement autour du berceau de celle-ci, Tartas, mais englobait d'autres régions à l'ouest et au sud, d'autres fiefs qui ne sont pas le sujet direct de notre étude. En effet, plutôt que d'émettre des généralités sur le peuplement de territoires forts différents les uns des autres, nous avons préféré observer dans le détail une partie de cette vicomté, la plus importante peut-être, réunie administrativement à l'heure actuelle dans les cantons ouest et est de Tartas, à savoir les communes de Riondes-Landes (que nous mentionnerons pour plus de commodité Rion dans notre développement), Beylongue, Saint-Yaguen, Carcen-Ponson, Lesgor, Bégaar, Tartas, Audon, Gouts, Carcarès-Sainte-Croix et Meilhan.

Une fois cet espace de recherche défini, il convient d'établir une tranche chronologique. Retracer le peuplement d'une région donnée ne peut se faire en se limitant à une seule période : l'occupation du sol du Moyen Age est tributaire, par certains aspects, de celle de l'Antiquité qui elle-même était parfois la conséquence du peuplement protohistorique. Aussi avons-nous choisi de remonter au Néolithique, période durant laquelle les communautés humaines commencent à s'approprier le milieu dans lequel elles vivent en modifiant, *toutes proportions gardées*, leur environnement. Cette étude s'achève avec les premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle : c'est à ce moment-là que s'éteint le dernier vicomte "du sang" si l'on peut dire, de Tartas et que faute de descendants légitimes, selon l'idée communément admise, sa vicomté change de famille et se retrouve rattachée aux possessions déjà importantes des Albret. Soit un cadre chronologique de plus de cinq mille ans.

Il s'agit en fait de retracer l'évolution de cette région sur une période longue en combinant plusieurs méthodes et diverses disciplines.

La compréhension du milieu physique est la première étape. La géologie, l'hydrographie, la topographie permettent de faire ressortir les lignes de force d'un territoire afin de mieux concevoir pourquoi telle zone a été choisie par les populations pour s'implanter et pourquoi certains terroirs ont été laissés à l'écart.

Le sol est à la base de toutes les premières économies: extraction de matières premières, agriculture, élevage, sylviculture sont étroitement liées à la qualité de celui-ci, bien avant l'Antiquité, et a motivé les populations à s'intéresser à certains terroirs de la région de Tartas. L'occupation antique n'est souvent qu'un prolongement de ces occupations antérieures, aussi avons-nous mis dans une même et première partie l'étude du milieu et de son peuplement, de la préhistoire à l'Antiquité.

L'archéologie est incontournable : par chance, dès le XIX<sup>e</sup> siècle des découvertes ont été faites et recensées, avant tout dans le *Bulletin de la Société de Borda*. Ce sont des témoignages uniques, les objets ayant depuis longtemps disparu. Une campagne de prospection sur les onze communes concernées a néanmoins été nécessaire, avec l'accord et la bienveillance du Service Régional d'Archéologie d'Aquitaine, afin d'apporter des données complémentaires en vue de l'élaboration d'une carte archéologique de synthèse un peu moins vide.

L'étude du fait religieux est indissociable de la compréhension de l'occupation du sol au Moyen âge : la christianisation des terroirs, la création des paroisses, l'implantation des églises sont autant d'éléments à décrire. La religion chrétienne rythme le quotidien du paysan, lui permet de se repérer dans la journée grâce à la cloche de l'église, elle unit la communauté autour des mêmes croyances lors des messes et des processions. Par ses enseignements, elle est un stabilisateur social (peur de l'Enfer, respect de la hiérarchie sociale qui est le reflet de la hiérarchie céleste, par exemple). Sa pénétration dans la région de Tartas est ainsi étudiée dans notre seconde partie. Celle-ci est avant tout le lieu de nos interrogations concernant la formation du réseau paroissial; aussi apportons-nous à défaut de conclusions, des hypothèses à partir de l'observation de cartes anciennes, du recensement des paroisses existantes ou ayant pu exister et la mise en rapport de ces données avec celles issues de notre première partie.

L'apparition et l'histoire de la vicomté de Tartas, enfin, est l'objet de notre troisième et dernière partie où nous nous intéressons à l'administration de ce territoire, ses structures économiques et avant tout à ses vicomtes qui, de mariages en héritage ont formé cette entité politique qui "disparaît" ou plutôt, qui perd son

indépendance avec le dernier d'entre eux: la généalogie, la prosopographie, l'étude de documents historiques heureusement transcrits, les publications diverses permettent de rédiger cette histoire. Cette disparition est une simple vue de l'esprit : dans les faits, la vicomté de Tartas continue a exister avec l'administration des Albret, mais sa gestion ne concerne plus la famille qui l'a vue d'abord naître et puis croître.

Notre recherche est donc multiple puisqu'elle passe non seulement par le recensement aux Archives départementales des Landes, au fonds documentaire de la Société de Borda et aux diverses bibliothèques landaises ou girondines, des recherches antérieures sur notre région d'étude, des textes historiques publiés, des rapports de fouilles, de prospections ou de découvertes fortuites. Se familiariser avec les cartes et les cadastres anciens est aussi nécessaire: les cartes de Cassini et de Belleyme, du nom des deux cartographes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui produisirent des relevés d'une précision parfois étonnante, entre autre, de notre zone, reportant des noms de métairies et des tracés de chemins disparus de nos cartes contemporaines; sur ces documents incomparables figurent aussi avec leurs limites, les paroisses de l'Ancien Régime, qui n'eurent pas la chance de survivre à la Révolution française. Les cadastres napoléoniens, élaborés au début du XIX<sup>e</sup> siècle, permettent parfois de repérer les châteaux de terre, les mottes ou les camps, dans la mesure où les découpages de parcelles se calquent sur ces brusques accidents du terrain.

Mais la recherche passe avant tout par un constant va-et-vient entre les salles de lectures et le terrain, soit pour vérifier ce qui fut trouvé, écrit, compilé, soit pour apporter de nouveaux matériaux à cet édifice en perpétuelle construction qu'est la connaissance archéologique : les outils de l'investigation, de la prospection, sont alors les yeux et les jambes.

Notre avantage pour cette recherche et non des moindres, est de bénéficier d'échanges fructueux avec des chercheurs<sup>3</sup> qui ont récemment été amenés à travailler sur une partie de notre région, nous permettant de récupérer des documents photographiques ou des mentions de découvertes encore inédites.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> A travers le Centre de Recherches Archéologiques sur les Landes.

Finalement, nous pouvons nous demander en quoi l'étude du peuplement de la région de Tartas peut contribuer à une meilleure connaissance des dynamiques de l'occupation du sol dans les Landes, de la préhistoire au Moyen Age? Nous tenterons de répondre à cette question à travers notre travail dont l'une des tâches sera également de remettre en cause quelques idées reçues concernant notre zone d'investigation.

#### PREMIERE PARTIE

# DU MILIEU PHYSIQUE AUX PREMIERES OCCUPATIONS HUMAINES

# PREMIERE PARTIE : DU MILIEU PHYSIQUE AUX PREMIERES OCCUPATIONS HUMAINES.

L'installation d'une population dans un endroit donné est conditionnée par la topographie, l'hydrologie<sup>4</sup> et la géologie du milieu adopté : ces trois éléments sont soit des contraintes, soit des avantages. La région de Tartas ne déroge pas à cette règle.

Il convient dans un premier temps d'examiner en détail la géographie physique de cette région avant d'évaluer les premières étapes de son peuplement.

# 1. La rencontre de la Grande Lande, de la Chalosse et du Marsan.

Derrière ce titre se cache une réalité simple : la région de Tartas n'est pas uniforme dans sa disposition. Pourtant, la nomenclature employée reflète davantage une réalité culturelle que véritablement morphologique<sup>5</sup>. Néanmoins, deux zones majeures se distinguent.

#### A Le « plateau landais »

Assimilable à ce que d'autres nomment la Grande Lande, le plateau landais occupe la partie ouest de notre région, soit la rive droite de la Midouze. Sa limite, au sud, ne se fait pas véritablement au contact de l'Adour: nous préférons la placer

\_

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Annexe 2

à hauteur du village de Bégaar. Elle englobe donc les communes de Rion-des-Landes, Beylongue, Carcen-Ponson, Saint-Yaguen, Lesgor et Bégaar (au moins la partie nord/nord-ouest de cette dernière).

L'altitude s'échelonne de vingt à quatre-vingts mètres pour la majeure partie, avec quelques points culminant à une centaine de mètres, notamment à Beylongue. Trois rivières sont présentes:

- \_ le Luzou, qui coule à Lesgor et Bégaar et se jette dans l'Adour,
- le Retjon, qui vient de Rion et se jette dans la Midouze peu après Tartas,
- le Bez, d'axe nord/sud, qui borde les communes de Beylongue et Saint-Yaguen et se jette dans la Midouze légèrement en aval de la paroisse de Sainte-Croix, qui, elle, est sur l'autre rive.

Le réseau hydrographique est dense autour de ce dernier affluant de la Midouze. En revanche, il l'est beaucoup moins autour des cours d'eau précédents, marquant là une caractéristique essentielle du milieu de la Grande Lande : le mauvais drainage des sols.

Nous allons comprendre les caractéristiques de ces sols à partir de quelques remarques concernant le substrat géologique des couches supérieures. L'élément constitutif récurrent est le sable. Son épaisseur varie de un à une dizaine de mètres. En effet, il s'est accumulé sur certaines zones sous l'effet du vent et forme des dunes. L'importance de celles-ci est variable, leur forme témoigne de leur ancienneté : les dunes paraboliques passent pour être les plus anciennes. Sur notre zone, un important massif dunaire se développe entre Rion, Beylongue, Carcen et Lesgor. Il est orienté ouest/est, sur plus d'un kilomètre; certaines dunes y sont hautes d'une quinzaine de mètres.

Nous sommes en présences de sols podzoliques, de Ph acide, où le sable est de dépôt quaternaire, d'origine éolienne mais aussi colluvionnaire. A faible profondeur se forment par endroits deux strates significatives des sols sablonneux landais:

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Voir en annexe 3, la carte des "pays" landais.

\_ soit une couche moyennement épaisse, d'une trentaine de centimètres à un mètre, de sable compact, très dur, cimenté par les acides humiques, aux couleurs allant du brun au jaune, appelé l'alios,

\_ soit des filons de grès ferrugineux présent sous forme de blocs ou parfois de simples pépites, à l'aspect oxydé et à faible teneur en fer (entre dix et vingt pour cent) que l'on nomme la garluche.

Il va sans dire que la couche d'alios est intimement liée au mauvais drainage des sols de cette zone sur laquelle nous allons maintenant nous attarder.

La carte hydrographique (en annexe 2) laisse apparaître de vastes espaces interfluves sans cours d'eau véritable, principalement entre le Luzou et le Retjon et, toute proportion gardée, sur une bande de terre orientée nord/sud le long de la rive est de ce même Retjon, le réseau hydrographique devenant plus dense à l'approche du Bez. Ces interfluves sont mal drainés, les sols y sont humides. On peut constater l'apparition de lagunes. Celles-ci sont de petites étendues d'eau, circulaires. Certaines sont en contact par de petits dévidoirs. Leur formation remonterait à la période qui a suivi la dernière ère glaciaire; jusqu'alors, la partie supérieure de la nappe phréatique était gelée dans le sol, avec un volume par conséquent dilaté. L'existence d'un pergélisol dans les Landes serait donc à la base de la formation des lagunes; en effet, avec le radoucissement du climat à l'Holocène, ces lentilles de glace ont fondu, créant par la perte de volume une dépression au sol, aussitôt remplie par l'eau de la nappe phréatique. Tout comme les dunes, éléments "récents" du terroir landais, les lagunes ne remonterait pas audelà de dix mille ans avant notre ère.

Les cartes de Belleyme et de Cassini, dont les relevés ont été effectués dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, en présentent un certain nombre qui ont échappé aux drainages médiévaux et modernes. La plus grande partie en a été drainée à l'époque contemporaine, notamment lorsqu'il s'est agi de planter en pins maritimes la lande, par le creusement de crastes, grands fossés de drainage, ou de barrades, cours d'eau en partie artificiels se déversant dans les ruisseaux

préexistants. Les lagunes sont figurées sur la carte par un cercle dont l'intérieur est blanc<sup>6</sup>.

Sable, dunes, lagune, ces trois motifs récurrents de la lande masquent pourtant un fait. La région de Tartas se démarque de la Haute-Lande voisine.

Alors que dans cette zone, le sable le plus souvent succède au sable sur plusieurs mètres de profondeur, dans la région qui nous intéresse des couches différentes affleurent sous ce sable, mettant en évidence le fait que le dépôt de celui-ci est moins important qu'il n'y paraît. En effet, les substrats géologiques qui apparaissent sont de deux types:

\_ l'argile affleure à Beylongue (glaises bigarrées du Miocène supérieur), à Bégaar (argile bleue) ou encore à Rion (Pliocène P3)

\_ le calcaire affleure à Lesgor (calcaire Paléocène) ainsi qu'à la limite sud de Beylongue avec Carcen-Ponson (renseignement fourni par l'auteur anonyme de la Monographie paroissiale de Beylongue au dix-neuvième siècle).

Ceci met en évidence le fait que les sables recouvrent d'anciennes terrasses alluviales de la Midouze (pour Carcen-Ponson et Bégaar) et de l'Adour (Bégaar et Lesgor). Ces terrasses représentent l'élément majeur de la seconde partie de la région de Tartas.

#### B Les terrasses alluviales

Alors que la rive droite de la Midouze est plutôt caractérisée par une pente douce avec une vallée large vers l'ouest et le nord-ouest, la rive gauche de cette rivière est marquée par un relief beaucoup plus imposant en bordure immédiate : ce sont les terrasses alluviales.

De formation quaternaire, elles atteignent vingt-cinq à trente mètres. Ces terrasses fluviatiles du Riss sont constituées dans leur partie supérieure de graviers, galets mêlés à de l'argile et affleurent largement sous le faible dépôt de sable, lui aussi quaternaire, mais postérieur. Selon les communes, les proportions

٠

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Annexe 4.

de ces éléments varient; il y a plus d'argile sableuse à Audon qu'à Tartas, par exemple.

L'érosion occasionnée par les ruisseaux qui entaillent ces modelés imposants fait apparaître une strate de calcaire. Ce sont les faluns éocènes à *ost. crassissima* et *cardita jouaneti* de Tartas et Carcarès<sup>7</sup>.

Ces terrasses sont présentes, plus érodées et ensablées, sur la rive droite de la Midouze, notamment à Saint-Yaguen et Bégaar.

Globalement, les communes concernées par ces modelés sont : Saint-Yaguen, Meilhan, Carcen-Ponson, Carcarès-Sainte-Croix, Tartas, Bégaar, Audon et Gouts dans une moindre mesure. Comme nous l'avons vu, certaines communes évoquées apparaissaient comme rattachées dans leur morphologie à la Grande Lande. C'est là une des richesses de cette région: une géologie complexe qui participe à la multiplicité des terroirs.

En allant vers l'intérieur des terres, dans ce vaste triangle dont deux des côtés seraient constitués par la Midouze et l'Adour, on constate que, malgré un réseau hydrologique équilibré, bien réparti, certaines zones présentent une morphologie de lande et la toponymie d'ailleurs atteste de ce fait: les *Landes d'Artigues* à l'est de Gouts; les *Landes de Mariterre* et les *Landes de Casanova* à l'est de Tartas; les *Landes de Pugué*, de *Labeyrie*, de *Bérot*, de *Payet* autour de Meilhan.

Autant les terrasses préfigurent les coteaux de la Chalosse, autant ces landes situées en arrière annoncent le Marsan, surtout la partie ouest/nord-ouest de celuici qui préfigure la Haute-Lande. Mais la différence majeure réside dans le fait qu'il n'y a apparemment pas eu de lagunes sur ces landes : Belleyme et Cassini n'en font pas figurer, pas plus que l'I.G.N. sur les zones interfluves. Pourtant, on distingue bel et bien les cuvettes significatives lorsque l'on se promène au nord de Meilhan, vers le *Bois de Marsacq*; mais ces traces de lagunes, il est vrai, sont peu nombreuses.

Les principaux affluents de la Midouze sur cette zone sont: le Grauché qui coule à Meilhan

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Pour le dire autrement, ce calcaire est incrusté de fossiles de mollusques.

- \_ le Libé qui coule à Carcarès
- \_ le Lapouzin, le ruisseau du Moulin de Miey et le ruisseau du Harlan à Tartas. L'affluent principal de l'Adour est le Marrein qui coule à Gouts.

Hormis des reliefs marqués comme nous l'avons vu, le long de la Midouze et de l'Adour et si l'on excepte certaines parties encaissées de leurs affluents, le paysage de cette dernière zone demeure peu vallonné, avec une élévation moyenne située entre cinquante et soixante mètres d'altitude.

# C le milieu de la région de Tartas dans la perspective du peuplement.

Quels avantages et quels inconvénients peuvent apparaître dans cette région, susceptibles d'influencer le peuplement humain?

La présence de matières premières est un élément qui peut motiver le peuplement. En effet, aussi bien durant la préhistoire avec les gîtes à silex que durant l'antiquité avec les nappes d'argile pour l'industrie potière, la présence de matières premières influence la fréquentation d'une région, l'implantation d'un artisanat, la mise en place de communautés humaines. Trois types majeurs de substrat sont présents dans le sous-sol de notre région et relativement bien accessibles.

Le calcaire ou plutôt les faluns existent, nous l'avons vu, à Tartas, Carcarès, Lesgor mais aussi à Carcen-Ponson et Meilhan. De teinte jaune, incrusté de coquillages fossiles, ce calcaire a été utilisé pour de nombreuses constructions (notamment les églises comme nous le verrons plus loin) et pour le mobilier funéraire (sarcophages).

L'argile est également bien représentée, mais c'est surtout à Beylongue qu'elle présente les meilleures qualités plastiques. Dans ce cas précis, son usage cadre parfaitement avec l'industrie potière et les tuileries. D'une manière générale, l'argile de moins bonne qualité a pu servir pour les revêtements muraux (pisé, torchis) sans pour autant être exclue des usages précédents.

La garluche est un grès ferrugineux à faible teneur en fer (de dix à vingt pour cent), que l'on trouve dans les sols sablonneux, présent surtout entre Rion, Beylongue et Lesgor, également à Meilhan comme le rappelle la Monographie paroissiale qui parle de "mine de fer". Son usage est, à notre connaissance, au moins triple : comme minerai de fer, utilisable dans des bas-fourneaux; comme pierre de construction en retaillant les blocs extraits du sol; enfin, comme tendrait à le prouver la fouille d'un campement du badegoulien<sup>8</sup> découvert à Brocas (Landes), une fois chauffée à rouge et concassée la garluche peut fournir une variété d'ocre aux couleurs variables selon la teneur en fer des pépites<sup>9</sup>.

En marge de ces trois éléments, du lignite est présent en grande quantité au nord de Beylongue, mais il affleure relativement peu. Du silex est également présent, sous forme de galets, sur les berges de l'Adour et dans son lit et se repère facilement en été lorsque le cours est à son plus bas niveau.

La notion de "désert humain" a souvent été plaquée sur le paysage de lande sablonneuse et mal drainée. Ce type de paysage apparaît dans notre région. Néanmoins, plusieurs points de comparaison sont à évoquer afin de comprendre en quoi cette lande n'est pas un obstacle au peuplement.

Nous avons vu que les grands espaces compris entre Lesgor, Rion, Beylongue et Carcen-Ponson sont "ponctués" de lagunes<sup>10</sup>. Un lieu commun encore répandu fait de ces eaux stagnantes des "repoussoirs" insalubres, vecteurs de vermines<sup>11</sup>. Pourtant, à en croire M. Eloi Glize dans <u>La vie autour des lagunes de la Grande Lande</u> où l'auteur évoque ses propres souvenirs et ceux transmis par ses aïeux, les lagunes présentent des avantages, ne serait-ce qu'aux points de vue pastoral, piscicole et cynégétique, trois activités sans doute déjà pratiquées dès la fin de la préhistoire sur ces mêmes zones et étroitement liées à la survie de petites communautés humaines (on peut même récupérer de l'eau potable filtrée par les sphaignes qui colonisent la berge humide des lagunes, en les pressant dans les

\_

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Faciès du paléolithique supérieur, appelé aussi magdalénien zéro, vers 15000 avant notre ère.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Publication à venir.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> En annexe 5, des clichés de lagunes.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Ce ne sont pas des marais, comme cela est encore trop souvent dit; les lagunes landaises n'ont rien à voir non plus avec les lagunes au sens général qui sont des étendues d'eau marines piégées derrière les littoraux.

mains au-dessus d'un récipient). En revanche, des inconvénients existent bel et bien : ce sont surtout les désagréments causés par la concentration autour de ces points d'eau d'insectes nuisibles en tous genres:

Les moustiques constituent un véritable fléau. Ils piquent dès la tombée du jour jusqu'à dix heures le lendemain [...]. A partir de dix heures, d'autres insectes prennent le relais : mouche grise, mouche multicolore, taons [...]. Il y avait aussi les tiques et les punaises d'eau. 12

Nous ne nous étendrons pas sur le fait que par définition le sable se prête peu à une agriculture de bonne qualité, ce type de sol étant pauvre.

La proximité de la Midouze et de l'Adour présente aussi des obstacles au peuplement. En effet, au sud de Bégaar, des barthes apparaissent tout le long de ces deux cours d'eau. Cet envahissement par les eaux de terres limoneuses freine toute agriculture et limite les déplacements humains. Une carte du dix-huitième siècle les présente comme s'enfonçant profondément dans le terroir de ce village. Cette même carte évoque des barthes au niveau de Carcarès et un lieu-dit *Pouylebarthe* en face de cette commune, sur l'autre rive, confortent l'idée que certaines zones de la vallée de la Midouze ont pu être particulièrement humides avant l'érection de digues, pour gagner des terres arables surtout au dix-neuvième siècle.

Globalement, c'est l'agriculture qui a motivé la sédentarisation sur des terroirs déterminés. Dans notre région, les terres riches sont présentes en majeure partie le long des rives gauche de la Midouze et droite de l'Adour, à la fois sur les terrasses et dans les vallées limoneuses. Sur la zone de lande, c'est principalement à Beylongue que la terre est la plus riche. Par certains aspects topographiques, ce village possède des caractéristiques qui préfigurent ce que l'on appelle la *Petite Chalosse*, terrains vallonnés au sol sablo- argileux sur le terroir d'Arengosse, à un peu plus de cinq kilomètres au nord.

18

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> GLIZE (E.) : *La vie autour des lagunes de la Grande Lande (fin du XIXème s. et début du XXe s.)* Bulletin de la Société de Borda, Dax 1993.

#### 2. Les traces d'occupations préhistoriques et protohistoriques.

Le problème majeur pour démarrer une étude du peuplement, c'est d'établir une époque de départ significative<sup>14</sup>. Comme cela est expliqué en introduction, nous avons choisi le Néolithique. Cette première étape de notre étude aboutit durant la protohistoire, plus précisément à la fin du premier âge du fer. Le second âge du fer en est exclu pour la simple raison qu'il est sous-représenté dans les Landes, mis à part certains sites d'ampleur (le site de l'Estey-du-Large à Sanguinet par exemple), il apparaît souvent indissociable de l'orée de la période antique et des occupations gallo-romaines.

De manière générale, ce cadre chronologique voit en théorie la sédentarisation des communautés humaines, passant d'une économie de chasseurs-cueilleurs à une économie agro-pastorale. C'est l'époque des premiers défrichements, de la mise en place des axes de circulation et de transhumance, peut-être à l'origine de certaines voies antiques. L'homme devient peu à peu le gestionnaire de son milieu et agit sur celui-ci au gré de ses activités.

#### A. une répartition inégale du peuplement.

Par définition, les données dont nous disposons sont fragmentaires dans la mesure où elles proviennent pour la plupart des cas que nous allons citer, de prospections ou de découvertes fortuites; deux obstacles majeurs empêchent de tirer des conclusions définitives sur le peuplement : d'une part l'important couvert forestier sur certaines communes, notamment celles se rattachant à la Grande Lande; d'autres part, les sols mis en culture depuis longtemps (maïs) dont les labours profonds ont considérablement endommagé les niveaux archéologiques, les gros objets ramenés à la surface étant souvent prélevés et rejetés en bordure des champs dans le meilleur des cas ou utilisés pour remblayer les chemins ou consolider les clôtures en pierre et les murs des granges.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> "Plan figuratif des bois de la Mage, Carcarès, Baudignon et Hourcq situés en Bégar, Carcarès et Odon..." Archives départementales des Landes, Pl 8616.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Nous avons placé en annexe 6 une chronologie des périodes considérées.

La carte archéologique<sup>15</sup> que nous avons élaborée permet d'évoquer deux tendances dans le peuplement préhistorique et protohistorique.

La première tendance est qu'il y a peu ou prou d'indices archéologiques sur la périphérie de notre zone: Meilhan à l'est, Rion et Lesgor à l'ouest. La raison majeure peut en être la topographie difficile des terrains: sablonneux, mal drainés (surtout pour Rion et Lesgor), de landes pour Meilhan comme l'atteste encore la toponymie, marquant la désaffection pour ce type de zones. Mais cette tendance peut certainement être infléchie par la prospection systématique des bords de ruisseaux, à l'heure actuelle en majeure partie sous couvert forestier.

La seconde tendance est le rôle structurant des vallées de la Midouze et de l'Adour, ceci expliquant peut-être la première tendance : les communautés humaines restent au contact des vallées fertiles aux terres arables, aux cours d'eau poissonneux et aux rives giboyeuses, en dédaignant de s'enfoncer plus en arrière dans les terres.

Néanmoins, il existe une exception majeure, Beylongue. Ce village, sur lequel nous nous étendrons plus longuement, se trouverait à proximité d'un ancien axe de communication nord/sud, calqué sur le réseau hydrographique: il va de la vallée de la Leyre à celle du Bez, se prolonge par celle de la Midouze puis celle de l'Adour. Cet axe a été mis en évidence par R. Arambourou. Les objets retrouvés indiquent qu'il n'y a pas de hiatus chronologique d'une part et témoignent, d'autre part, d'activités clairement définies.

#### a.) le Néolithique

-

<sup>15</sup> En annava 7

Le néolithique est bien représenté au moins sur quatre communes: Beylongue, Saint-Yaguen (figure 1), Tartas et Gouts.

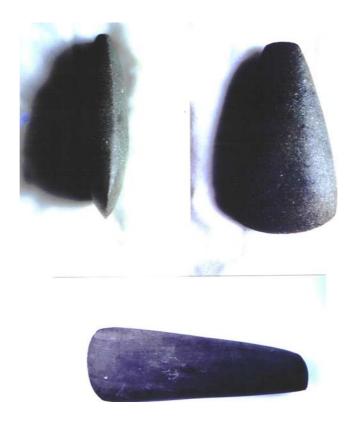


Figure 1:haches de Saint-Yaguen (la première vue de face et de côté).

En effet, sur chacune d'elles a été notée la présence de haches polies, le traceur par excellence de cette période. Bégaar est également à mentionner : le S.R.A. répertorie deux sites néolithiques repérés en prospection auxquels on peut rajouter quelques outils de silex accompagnés d'une dizaine d'éclats, trouvés au lieu dit *Mignounbourre* : deux lames, un grattoir et un nucléus 16.

Le site le plus significatif est à Beylongue. L'essentiel des découvertes s'est fait dans un rayon de cinq cent mètres autour du point d'altitude quatre-vingt-trois mètres (sur la carte I.G.N. au 1/25000) entre le lieu dit *Le Borgne* et *Peytrat*<sup>17</sup>. Le gisement, disséminé sur plusieurs lieux dits, se présente comme tel :

-

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Le dessin des outils est en annexe8. Un nucléus est un bloc de silex travaillé en vue de pouvoir débiter des éclats de silex aux formes adéquates pour la confection d'outils.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> La localisation du gisement est en annexe 9.

\_ au quartier de *Bétan*, huit haches polies dont une perforée typique du néolithique final, associées à une grande lame de silex (figure 2).

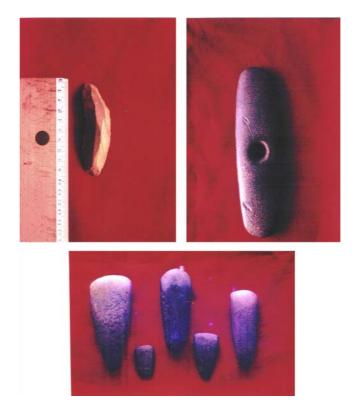


Figure 2:haches polies et lame de silex de Beylongue (*Bétan*).

\_ au lieu dit *Tauzia*, une hache taillée dans une hache polie, une meule dormante en grès (figure 3), des grattoirs, des pointes de flèches à ailerons et pédoncules (un total de six lors d'un décompte en 1991), des fusaïoles, un perçoir<sup>18</sup>.

deux autres haches à proximité de Bétan.

Des photos aériennes ont été réalisées qui n'ont révélé aucune structure apparente liée directement à ces concentrations d'objets.

Bien que ces objets aient été trouvés en dehors de toute fouille, leur présence seule est significative des activités des communautés humaines qui ont fréquenté cette zone de Beylongue au néolithique.

Ainsi avons-nous évoqué les haches. Sous cette dénomination sont englobés deux outils différents:

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Des objets similaires sont présentés en annexe 10 pour donner une idée des formes.

\_ les haches elles-mêmes, pour couper le bois; le tranchant de l'outil est parallèle au manche.

\_ les herminettes, dont le tranchant ne s'utilise pas de la même manière et est perpendiculaire au manche; elles servent à creuser, soit le bois pour fabriquer par exemple des pirogues monoxyles, soit le sol pour faire des sillons dans le cadre de l'agriculture, terrasser des fonds de cabanes, fossoyer pour ériger des structures en élévation (tumulus, enceintes)<sup>19</sup>.

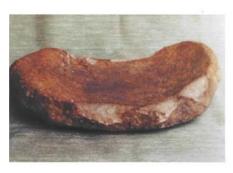




Figure 3:meule dormante et hache taillée de Beylongue (*Tauzia*).

La meule dormante est, elle, liée à l'utilisation alimentaire de céréales puisqu'elle permet d'écraser les grains pour obtenir de la farine. Doit-on y voir une preuve d'agriculture? Pas obligatoirement dans la mesure où les céréales peuvent provenir du simple ramassage sur des plants sauvages.

Les fusaïoles, en revanche, sont révélatrices du pastoralisme. En effet, elles servaient de poids aux fuseaux avec lesquels on filait la laine, afin que la rotation de ceux-ci se fasse sur un axe vertical.

Sur un plan particulier, Beylongue, à la vue des objets découverts, fournit peutêtre trois des caractéristiques essentielles du néolithique : des défrichements (haches), pour gagner des terres arables (herminettes) avec une agriculture céréalière (meule); ces clairières sont aussi des lieux de pacage pour des ovins (fusaïoles). Parallèlement, la présence de pointes de flèches indique la permanence de la chasse.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Dessin d'explication en annexe 11.

Sur un plan général, la région de Tartas a livré deux objets d'importation indiquant des liens commerciaux lointains : la hache perforée de Beylongue provient peut-être de la région alpine, la hache naviforme<sup>20</sup> de Tartas est de type italique<sup>21</sup>.

A une plus grande échelle, on se rend compte que dans les Landes, la vallée de l'Adour et la partie sud de celle de la Midouze sont riches en sites néolithiques. En revanche, le nord de la Midouze à l'est du Bez est peu représenté pour cette période.

#### b.) âge des métaux.

Cette période, qualifiée de protohistorique est subdivisée en deux : l'âge du bronze et l'âge du fer.

Dans les Landes, plusieurs habitats de l'âge du bronze ont été mis au jour, notamment au nord du Marsan. Il semble que durant cette période et la suivante, le premier âge du fer, s'affirme véritablement le mode de vie agro-pastoral apparu au néolithique. On peut même déjà percevoir dans ces sites les traces tangibles des premières transhumances.

Les critères qui permettent de rattacher tel ou tel site à l'une ou l'autre période sont essentiellement d'ordre morphologique : certains décors sur les céramiques demeurent de bons traceurs. Il est évident que les artefacts métalliques le sont tout aussi bien, surtout les fibules. Malheureusement, peu d'objets métalliques ont été retrouvés dans le département dans le cadre de fouilles d'habitats ou de prospection. Le plus souvent, les objets métalliques retrouvés (éléments de parure ou haches) l'ont été fortuitement.

Trouve-t-on des traces de peuplement protohistorique dans la région de Tartas?

L'âge du bronze est représenté sur notre région d'étude.

24

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Le croquis de cette hache est en annexe 12. Sa forme évoque celle d'un bateau, d'où le qualificatif de naviforme.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Renseignement fournis par J.C. Merlet, vice-président de la Société de Borda.

En continuité de l'occupation néolithique et chalcolithique, Beylongue offre, au lieu dit *Tauzia*, des "vestiges" de l'âge du bronze<sup>22</sup>. En prospection, une parcelle de semis de pins labourée laisse apparaître au sud de la commune, au lieu dit *Lauba*, une concentration de fragments d'une grosse jarre de stockage et quelques tessons de vases<sup>23</sup> attribuables à cette période : nous supposons qu'il s'agit d'un contexte d'habitat et non d'une structure funéraire; en effet, les artefacts s'accordent mal avec un tel usage<sup>24</sup>.

A Gouts, dans le ruisseau du Marrein a été trouvé un fragment de vase pourvu d'une petite anse verticale entière, attribuable grâce à cette dernière à cette même période. En revanche, il n'est pour l'heure pas possible de déterminer le contexte auquel cette découverte se rattache mais elle confirme la présence d'un peuplement ancien dans ce village, dès le néolithique nous l'avons vu et encore durant la protohistoire.

Des objets de bronze ont été découverts, limités dans la vallée de la Midouze : deux sont datés par R. Arrambourou comme étant de la période bronze ancien (1800-1500 avant notre ère), une hache à Tartas et une autre à Bégaar dont le talon lunulé rappelle des productions de l'Italie du nord, selon l'auteur. Dans ce même village, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, furent trouvés plusieurs haches et bracelets en bronze.

Les traces de peuplement du premier âge du fer sont quasi inexistantes sur notre région d'étude. La seule commune qui semble en livrer est un fois encore Beylongue. C'est en fait la prospection de deux sites qui nous incline à supposer cette attribution chronologique.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Fiche n°4763 du SRA.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Dessin en annexe 13.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> La céramique funéraire protohistorique est avant tout de trois types: l'urne, le plat-couvercle et le vase accessoire à la fonction mal définie (offrande?). L'état de ceux-ci en prospection est généralement satisfaisant, avec des remontages possibles, contrairement à la céramique d'habitat que l'on retrouve très fragmentée, éparpillée, piétinée soit par activité anthropique, soit par dégradation naturelle (plantes et animaux) après l'abandon du lieu de vie. Les sépultures, nous le verrons plus bas, bénéficient de l'enfouissement volontaire par les communautés, ce qui a aidé à la conservation.

Le premier se situe en bordure immédiate d'un petit ruisseau et la céramique, par effet de pente tombe dans le lit de celui-ci. Comme le courant disperse les tessons, il n'a pas encore été possible de repérer le niveau archéologique, d'autant que du matériel gallo-romain et médiéval jonche ce même cours d'eau, indiquant une réoccupation du site. La céramique est soignée, non tournée. Un des fragments est un bord de vase fermé au col vertical, au bord plat légèrement ourlé sur la paroi externe. Un autre est un fragment de panse portant trois lignes parallèles, peut-être les esquisses de cannelures. Un troisième est un bord de coupe ou de vase ouvert, également au bord plat, non ourlé; sa surface est rougie par un enduit peut-être pigmenté donnant un aspect lisse et coloré à une pâte mal cuite et peu homogène dans sa texture. Il est à noter la présence d'une demidouzaine d'éclats de silex dont un nucléus et un burin, auxquels s'ajoutent un percuteur en galet, rubéfié par l'action du feu (dû à un réemploi en pierre de foyer?).

Le second site se situe sur la même parcelle labourée du lieu dit *Lauba*, qui couvre plusieurs hectares, à une centaine de mètres à l'ouest de l'autre concentration. Ces tessons de céramique (une dizaine), associés à des éclats de silex, possèdent des caractéristiques intéressantes: deux tessons très fins (un bord et un fragment de carène) issus d'un vase en "bulbe d'oignon", un tesson de carène très marquée sur lequel semble subsister un décor à la cordelette, un grand fragment de panse portant un décor de deux coups d'ongle.

Cette occupation du sol paraît faible pour la protohistoire dans la région de Tartas. Mais il faut prendre en compte le fait que cela peut-être une vision fragmentaire de la réalité : nos connaissances sont tributaires de la recherche et des découvertes sur notre zone d'étude. Nous pouvons néanmoins relativiser cette impression arbitraire de "vide" archéologique par l'observation d'autres types de sites.

#### B. Archéologie funéraire.

Paradoxalement, les populations de la protohistoire sont souvent mieux connues par leurs sépultures que par leurs habitats.

Les sépultures de cette période sont de deux types et restent attachées dans les Landes à la tradition de crémation des défunts: ce sont les tumuli et les nécropoles. Ces deux types d'inhumation se retrouvent à la fois durant l'âge du bronze et au premier âge du fer.

Un tumulus est une tombe dont l'emplacement est marqué par un tertre circulaire dont les dimensions moyennes sont de un mètre cinquante de hauteur et de quinze mètres de diamètre<sup>25</sup>. Le problème est qu'ils peuvent être confondus avec des bourrelets alluvionnaires présents à côté d'anciennes lagunes ou demeurent invisibles à l'observation s'ils se trouvent dans un massif dunaire.

Plusieurs ont été repérés, mais nous n'avons pas vérifié pour tous leur existence. La monographie paroissiale de Bégaar précise, par exemple que l'on "trouve quelques tumulus à peine reconnaissables au milieu des pins". On pourrait rapprocher de cette affirmation les bracelets de bronze découverts dans cette commune à la même période : ils seraient alors issus de l'un de ces tertres.

R. Arambourou a repéré un groupe de tumuli à Rion. Il en a également vu deux à Gouts, sur la *Lande d'Artigues*. A proximité de ce village, côté Tartas, à l'est du lieu dit Coucouse, une prairie semble en renfermer un, pas très haut, d'environ un mètre sur une dizaine de diamètre. Une photographie aérienne de Gouts et du sud du territoire de Tartas réalisée il y une trentaine d'année fait apparaître des irrégularités dans un champ cultivé : ce sont dix taches sombres disposées en arc de cercle; doit-on y voir un groupe de tumuli? Sur ce même cliché, un tertre assimilable à un tumulus est nettement visible à l'ouest du bourg de Gouts, avec l'ombre portée vers l'est.

tumulus de Belin-Beliet en Gironde est en annexe 14.

27

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Cette description est valable pour les terroirs landais mais ne s'applique pas forcément ailleurs: en Bretagne, les tertre tumulaires sont en pierre avec de véritables chambres funéraires; pour exemple, on peut citer le tumulus d'Arzon dans le Morbihan, connu sous le nom de *Butte de César*, qui s'élève à quinze mètres pour cinquante mètres de diamètres. La photographie d'un

Trois tertres que nous qualifierons de "suspects" ont été observés en prospection à Carcen-Ponson, deux au lieu dit *Pouy-des-Trucs*<sup>26</sup>, un au lieu dit *Loustaunau*. Enfin, à Beylongue, au sud du bourg et à l'ouest du lieu dit *Bertranec*, un tumulus supposé est également visible.

Le second type de sépulture est la nécropole que nous qualifierons de "simple": nous n'englobons pas ici les nécropoles de tumuli. C'est une zone à inhumations multiples sans tertre. Nous en connaissons pour deux communes.

A l'emplacement de l'église de Beylongue, des débris d'urnes, de charbon et de cendres ont été exhumés en creusant les fondations. La céramique a alors été attribuée à ce que nous appelons aujourd'hui premier âge du fer.

A proximité de l'église paroissiale Saint-Laurent de Carcarès, plusieurs tessons de céramique sont apparus lors de travaux, notamment un vase présentant un pied annulaire et ce qui semble être des cannelures sur la panse<sup>27</sup>. L'attribution du premier âge du fer ne semble pas douteuse.

Deux sépultures enfouies ont également été retrouvées à Bégaar et à Tartas. Dans le premier cas, il s'agit d'un vase trouvé à un mètre cinquante de profondeur dans la cour de l'école communale à l'occasion de travaux; donné alors à la



Figure 4: urne funéraire de Tartas (carrière de *Callonge*).

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Le toponyme *pouy* révèle qu'il y a ou qu'il y eut une hauteur, tout comme celui de *truc*, altération du toponyme *tuc*.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Il est conservé au dépôt archéologique régional d'Hasparren.

Société de Borda, il a depuis disparu nous empêchant de le dater. Le second cas est un vase exhumé accidentellement dans une carrière au début des années soixante-dix; haut d'un peu plus de trente cinq centimètres, il est très pansu : environs un mètre de circonférence à la carène (figure 4).

Il peut être comparé à d'autres urnes funéraires retrouvées dans la nécropole du Mouliot à Laglorieuse, où les vases à la panse très galbée semblent se rattacher à la fin de l'âge du bronze, contrairement aux vases à la paroi presque droite, en forme de tonnelets, qui seraient plutôt de tradition du premier âge du fer<sup>28</sup>. La question qui demeure est de savoir si ces deux sépultures étaient issues ou non de nécropoles ou s'il s'agit de sépultures isolées.

L'archéologie funéraire comble en partie les blancs de notre carte du peuplement de la région de Tartas de la fin de la préhistoire au premier âge du fer. Mais elle est sujette à caution, surtout en ce qui concerne les tertres interprétés comme étant des tumuli. En effet, le problème majeur est celui de l'interprétation, bonne ou mauvaise des accidents du terrain; seule la fouille ou simplement le sondage archéologique sont en mesure d'éliminer les doutes.

L'observation de ces accidents du terrains, permet de distinguer une autre catégorie de sites qui sont eux aussi à même de renseigner quant au peuplement de ces temps non encore historiques.

#### C. la présence de sites fossoyés particuliers: les camps

Dès le néolithique moyen, en Europe occidentale, apparaissent des structures particulières conventionnellement appelées "camps". Il s'agit en général d'un espace plus ou moins vaste, délimité soit par un rempart, soit par un fossé, soit par les deux combinés. La vocation défensive, militaire de ce type de site n'est pas nécessairement attestée; il peut s'agir tout simplement d'enclos liés au

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Ces attributions à deux périodes différentes ne sont qu'indicatives. En réalité, la nécropole de Laglorieuse est située chronologiquement dans une phase transitoire, où l'on trouve à la fois des caractères morphologiques de l'âge du bronze pour certaines sépultures et des caractères du premier âge du fer pour d'autres.

pastoralisme<sup>29</sup>. Ces camps perdurent durant la protohistoire et ont souvent été associés par les érudits du XIX<sup>e</sup> siècle à des camps romains, attribution erronée bien que certains camps aient livré du matériel gallo-romain dans la vallée de l'Adour<sup>30</sup>. Dans la toponymie landaise, ils sont connus sous les noms de *castéra*<sup>31</sup>, de *gouarde*<sup>32</sup>, de *castra*<sup>33</sup>ou simplement de *camp*.

Cinq camps ont été repérés sur notre région : à Beylongue, Rion, Carcarès-Sainte-Croix, Bégaar et Audon. Les mieux connus sont ceux de Beylongue, de Carcarès-Sainte-Croix et de Bégaar, mais seuls les deux premiers ont été étudiés<sup>34</sup>.

Le camp de Beylongue se trouve à environ sept cent mètres au nord de la commune, au lieu dit *Le Borgne*. Il mesure cent soixante neuf mètres sur un peu plus de cent trente; il est de forme ovale. Le talus défensif, sur le côté est qui est le mieux conservé, domine de onze mètres soixante dix le fond du fossé. D'autres aménagements complètent cet ouvrage, lui conférant un caractère nettement défensif. En effet, à proximité de ce site, appelé aussi *Tuc de Berny*, des monticules surgissent dans le paysage, trop grands pour être des tertres tumulaires, trop petits pour être des mottes féodales (et qui plus est, dépourvus de fossés, motif essentiel de celles-ci): l'un d'eux, placé au sud du camp, mesure trois mètres soixante de haut; un autre de taille légèrement inférieure est placé au nord. Deux autres sont mentionnés par la monographie paroissiale et le SRA, un au nord au lieu dit *Petite Coume*<sup>35</sup>, l'autre à l'ouest au lieu dit *Laboy*. Au sud-est de la commune existait sur la carte de Cassini un lieu dit *Lesgouarde* qui indique peut-être l'existence d'un autre retranchement.

-

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Toutes proportions gardées, des enclos de ce type où l'on élève des talus pour limiter la zone de parcage, sont visibles, du moins leurs restes, à côté de nombreuses fermes landaises: c'est une méthode simple qui a traversé les millénaires; ce dernier point est à garder à l'esprit lorsque l'on prospecte, pour éviter de tirer des conclusions hâtives face à une structure qui est de toute évidence artificielle mais qui n'est pas nécessairement ancienne.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Voir la *Carte archéologique de la Gaule-les Landes* de B. Boyrie-Fénié.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Altération du latin *castellum*.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Le poste de guet en gascon, avec ses dérivés *gouardère* ou *lesgouardères*.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Du latin *castrum*.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Les plans des camps de Beylongue et de Sainte-Croix sont en annexe 15.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Fiche n°5544 du SRA.

Le camp de l'ancienne paroisse de Sainte-Croix se trouve à proximité immédiate à l'est de l'église du même nom. Bien qu'utilisé et certainement réaménagé durant la période médiévale<sup>36</sup>, l'attribution protohistorique ne semble pas douteuse pour R. Arambourou qui le date aux environs de 2000 ans avant notre ère. De type "escarpement encerclé"<sup>37</sup>, le camp mesure deux cent mètres de long sur cent de large. La surface encerclée est, elle, de quinze mille mètres carrés soit un hectare cinq. Le talus domine de dix mètres cinquante le fond du fossé dans la partie sud qui est la moins érodée. Ce dispositif de défense est complété par la présence d'un abrupt au nord d'une hauteur comprise entre vingt et trente mètres. Le camp surplombe la vallée de la Midouze et offre un point de vue incomparable sur celle-ci. D'après une monographie de J.F. Massie sur ce camp paru dans le Bulletin de la Société de Borda, l'église se trouverait érigée sur un autre camp plus petit: "elle est dans une petite enceinte entourée par un fossé de défense". A l'heure actuelle, il n'y a nulle trace ni de fossé ni d'enceinte, mais l'église est bien sur un promontoire de toute évidence artificiel, dont l'attribution chronologique n'est pas évidente: ce tertre faisait-il partie dès l'origine de ce vaste dispositif de défense? Nous l'avons vu, cela est possible comme le montre le cas de Beylongue.

Le camp de Bégaar, lui aussi attesté<sup>38</sup>, est de type curvilinéaire et se rapproche par conséquent de celui de Beylongue et de nombreux autres du département.

Les deux autres camps n'ont pas encore été vérifiés : celui de Rion serait à cinq kilomètres au nord du bourg, sur une lande appelée *Loc dou bourg* et *Tuc de Pouytauzin*. Celui d'Audon n'a fait l'objet que d'une remarque lors d'une séance de la Société de Borda, dont le procès-verbal est reproduit dans le bulletin:

M. Maurice de Chauton signale un monticule existant dans la commune d'Audon, près du confluent de l'Adour et de la Midouze, connu sous le nom de butte de Morian. Il pense, d'après l'opinion émise par du Cleuziou sur des monuments du même genre, que cette butte pourrait être un reste de

<sup>38</sup> Fiche n°2878 du SRA.

31

\_

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> On note la présence d'une motte imposante de trente mètres de diamètre.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> MASSIE (J.F.), Le camp et la motte de Sainte-Croix, *Bull. Soc. Borda, Dax* 1965.

campement gaulois et estime que des fouilles qui y seraient pratiquées amèneraient sans doute des découvertes intéressantes.<sup>39</sup>

L'assimilation de ce site à "un campement gaulois" par comparaison avec d'autres, laisse bon espoir qu'un édifice protohistorique existe dans la commune : les seules références étaient alors les oppida, fouillés dès le Second Empire, qui se présentent eux aussi sous forme d'enceintes en position de hauteur. Ceci rend caduque l'objection qui fut faite alors: "le monument dont il s'agit n'est très probablement qu'une motte féodale" d'autant que la carte de Cassini fait figurer à cet emplacement qu'il nomme Moxlan, une structure circulaire. Doit-on rapprocher de cet hypothétique camp, le toponyme Audon? En effet, comme à Bezaudun, au nord de Villenave, dans les Landes, ne retrouve-t-on pas la racine celte -dun ou -don issue de dunum, soit le camp retranché? La toponymie étant parfois sujette à caution, nous nous contentons de poser la question.

Pour terminer cette liste des camps protohistoriques ou supposés tels, nous pouvons mentionner le lieu dit *Gouarde* au nord de Meilhan où nous n'avons pas encore retrouvé l'éventuel retranchement qui pourrait y être associé. Il y a également un cliché pris par J. Hirschinger au lieu dit *Sarrouilh*, à l'ouest de Carcen-Ponson, qui montre un tertre artificiel qui ne semble pas être une motte: il s'agirait d'une structure de même type que celles disposées autour du camp de Beylongue. Enfin, la photographie aérienne de Gouts et de ses environs dans les années soixante-dix révèle l'existence d'un camp au lieu dit *Nid*, au sud de la commune de Tartas: une enquête orale de D. Vignaud auprès du propriétaire le confirme. Le camp est aujourd'hui arasé.

L'existence de ces camps, tout comme celle des tumuli peut-être mise en relation directe avec la présence, parfois dans un environnement proche (c'est le cas à Beylongue) d'herminettes qui pouvaient servir de pioches pour terrasser, après avoir utilisé les haches pour défricher ces espaces à travailler.

32

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Bull. Soc. Borda, premier trimestre 1906, XXXI et XXXII.

<sup>40</sup> Id

Finalement, l'occupation préhistorique et protohistorique de cette région est, malgré une nette disparité avec les zones de lande périphérique, bien caractérisée sur ses terroirs et corrobore l'hypothèse d'un axe de circulation et de peuplement d'orientation nord/sud, depuis la vallée de la Leyre, le long de celle du Bez, puis de la Midouze vers l'Adour. Surtout, contrairement à d'autres régions landaises, notre zone ne connaît pas de hiatus depuis le néolithique jusqu'au premier âge du fer. La richesse de cette zone tient surtout au fait que ces sites sont différents dans leur finalité, puisque s'y côtoient le monde des vivants et celui des morts et la manifestation la plus remarquable des activités humaines. L'existence de ces camps montre que des communautés structurées ont jalonné cet espace, capables d'être unies et dirigées pour élaborer de tels ouvrages, points de repères, parcs à animaux, refuges ultimes et fierté de ces hommes des temps non écrits.

#### 3. L'Antiquité dans la région de Tartas

La période antique et les siècles qui précèdent l'arrivée romaine en Gaule, le second âge du fer, n'ont livré que des données fragmentaires pour une partie des Landes, principalement pour la Haute-Lande et la Grande-Lande. Si certains sites d'exception atténuent dans les esprits cette constatation (Sanguinet, Pujo-le-Plan, Saint-Cricq), il n'en est pas moins vrai que l'essentiel des découvertes se fait sur la portion sud/sud-est du département. Les voies romaines ignorent, elles, l'espace qui va des vallées de la Leyre et du Bez à l'ouest jusqu'au Gabardan à l'est; de la Haute-Lande au nord, jusqu'à l'Adour au sud, soit une vaste zone de près de cinq mille kilomètres carrés<sup>41</sup>.

Paradoxalement, si l'archéologie ne répond pas entièrement à la question du peuplement des Landes au second âge du fer, l'historiographie antique demeure un allié de poids.

A. La région de Tartas à l'orée de l'Antiquité: de l'historiographie antique à l'archéologie.

-

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Voir en annexe 16 la carte du tracé des voies romaines dans les Landes.

Il existe essentiellement trois textes pour la connaissance du peuplement des Landes et, par extension, de la région de Tartas durant cette période que l'on pourrait qualifier de pré-romaine, encore protohistorique:

- la Guerre des Gaules de Jules César
- \_ la <u>Géographie</u> de Strabon
- l'<u>Histoire Naturelle</u> de Pline l'Ancien<sup>42</sup>.

Ces trois auteurs, a des époques diverses, mentionnent l'existence de petits peuples<sup>43</sup> pour les terroirs compris entre la Garonne et les Pyrénées et les nomment. Plusieurs interprétations sur leur localisation respective ont été données. Qu'en est-il de notre région d'étude? Sur le territoire de quel(s) peuple(s) s'est implanté plus d'un millénaire après la vicomté de Tartas?

Une première erreur serait d'évoquer les Tarusates; outre l'homonymie avec les habitants actuels de Tartas, les Tarusates se seraient plutôt situés dans le Tursan et leur "capitale", notion certes anachronique, ne serait autre que l'actuelle Aire-surl'Adour. De plus, on suppose généralement que les diocèses créés à la fin de l'Antiquité reprennent le découpage administratif des cités gallo-romaines au sens fort du terme, qui elles-mêmes, et c'est là le génie de l'administration romaine, reprenaient les cadres de peuplements indigènes. Ainsi le territoire autour de Tartas est au Moyen Age situé dans le diocèse de Dax; durant l'Antiquité, il est donc dans la mouvance de la cité d'Aquae qui est elle-même calquée sur le territoire "ethnique", si l'on peut dire, du peuple Tarbelle. Il en résulte que les peuplades de la région de Tartas s'apparenteraient à ce dernier. Tout ceci est bien entendu théorique. A en croire certains<sup>44</sup>, cela serait à nuancer à la vue de la toponymie. En effet, il existe un toponyme, Coucouse, qui serait un indice ethnique, celui du peuple Cocosate cité par Pline et César. On trouve ce toponyme sur trois communes landaises dont deux nous intéressent plus particulièrement: Tartas (à la limite de Gouts) et Le Leuy, village limitrophe de notre zone, au sud-

34

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Des extraits de ces trois textes sont en annexe 17.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Voir en annexe 18 la carte de répartition supposée de ces peuples.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Principalement B. Boyrie-Fénié.

est<sup>45</sup>. A défaut de tirer des conclusions à partir de si peu d'éléments, nous pouvons supposer que la région de Tartas était à la frontière d'au moins deux peuples aquitains, à l'image des deux types majeurs de terroirs que l'on y rencontre et que nous avons évoqués plus haut. Nous pouvons néanmoins citer l'érudit landais du XIX<sup>e</sup> siècle L. Sorbets qui se proposa de trancher la question:

Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur une question jugée par des historiens qui s'appellent Oïhénart, Adrien Valois, Walkenaër, Baron Chaudruc de Crazannes, Bladé etc...; tous s'accordent à dire et prouvent que si les Sotiates habitaient Sos, les Tarusates n'étaient rien d'autre que les habitants d'Aire. Tartas n'existait pas lors de l'invasion romaine... 46

Il est à noter qu'au moins un nom de paroisse de notre zone se rattacherait au vieux fond linguistique aquitanique<sup>47</sup>, c'est à dire pré-romain: il s'agit de Carcarès, dont la racine serait *car/ka*r à rapprocher de *gar* et dont la répétition marquerait un pluriel; la signification de *car* serait la pierre, qui est bien présente dans ce village sous la forme de faluns qui affleurent. Le suffixe -ès signifierait la hauteur du lieu.

Ce second âge du fer qui subsisterait dans la toponymie et dont l'ethnographie est pour le moins postérieure (entre le premier siècle avant et après le début de notre ère), a, semble-t-il, laissé des traces archéologiques.

Sur cinq des onze communes que concerne ce travail, sont apparus ou en fouille ou en prospection des tessons de céramique bien particuliers dont l'attribution laisse peser encore quelques doutes. Cette céramique est non tournée et présente une texture poreuse d'où le terme générique de céramique à vacuoles. Les trois formes le plus souvent rencontrées sont, soit des vases à bords rentrants avec lèvre horizontale, soit des jattes à anses internes, soit des coupes. Cette céramique est particulièrement bien connue grâce aux divers travaux de F. Réchin de l'université de Pau. Le problème majeur est de déterminer si cette céramique qui est incontestablement une production régionale, a précédé dans son apparition

-

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> La troisième commune est Seignosse.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> SORBETS (L.), Cris de guerre et devises héraldiques, *Revue de Gascogne* tome 8, Auch, 1867, page 235.

la période antique ou si elle est un legs du second âge du fer: en stratigraphie, elle est présente dès le deuxième siècle avant notre ère et se retrouve encore au premier siècle de celle-ci. Le mode de fabrication est incontestablement archaïque, hérité de la protohistoire.

Sur notre carte archéologique<sup>48</sup>, elle figure sous le terme arbitraire de "céramique locale". On la trouve au nord, à Rion, Beylongue, puis au sud à Bégaar, Tartas et Gouts.

Dans le cas de Rion, on retrouve deux des formes habituelle: une jatte à anse interne et un vase à bord rentrant. La concentration de céramique, découverte fortuitement en bordure d'une petite route qui entaille à cet endroit une dune, laisse à penser qu'il y a, à proximité, un habitat.

A Beylongue, ce sont des fragments de panse avec le décor lui aussi caractéristique de ces céramiques, le peignage, apparus dans le même ruisseau qui avait livré du matériel protohistorique. Sur la même commune, au lieu dit *Lauba*, dans la parcelle labourée déjà évoquée, ce sont quelques tessons de céramique à vacuoles qui ont été remontés par les travaux sylvicoles, dont un bord rentrant d'un grand vase et un bord de plat.

Les deux sites les plus significatifs sont à Tartas et Gouts, de part et d'autre du ruisseau Marrein. Les vases sont à bord rentrant, parfois ces bords sont rejetés à l'extérieur, mais sont également horizontaux; les décors au peigne se portent soit sur la panse, soit sur la partie supérieure de la lèvre des vases et consistent, dans ce cas, à une succession de lignes parallèles à l'embouchure. Ces vases sont ici, indissociables de l'occupation antique, nous y reviendrons.

A Bégaar, au lieu dit Mignounbourre déjà évoqué pour une occupation préhistorique, ce ne sont que quelques tessons très altérés de panses de vases en céramique à vacuoles qui sont apparus dans un semis de pin, avec quelques

36

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Le qualificatif d'aquitanique est le terme général pour englober ces divers peuples du sud de la Garonne. Selon J.P. Bost, "aquitania" serait à rapprocher dans la signification de Iaketania, région pré-romaine autour de l'actuelle Jaca en Aragon (cours d'histoire régionale de DEUG).

48 Notre seconde carte archéologique est en annexe19.

fragments de céramique commune gallo-romaine, indiquant peut-être un reste de campement pastoral antique.<sup>49</sup>

Le problème essentiel de certains de ces sites, est que la céramique à vacuoles apparaît avec du matériel gallo-romain, d'où le non-sens de vouloir en faire uniquement une preuve d'un peuplement du second âge du fer. Ne faut-il pas plutôt s'interroger sur la persistance d'une culture matérielle du second âge du fer dans une partie du département durant l'Antiquité? De là, on peut poser la question de la romanisation des terroirs isolés, voués à des systèmes économiques traditionnels, où l'occasion majeure de rompre l'enclavement crée par le *saltus* entourant les clairières cultivées, est la transhumance.

# B structures antiques et réoccupations de sites.

La Guerre des Gaules, vaste entreprise de conquête militaire de la Belgique, de la Gaule et de l'Aquitaine, selon les termes employés par César, aurait eu son lot de batailles en Aquitaine même. Celle qui nous intéresse, la seconde et dernière qui a entraîné la reddition des peuples sub-garonnaire se serait déroulée selon César, dans "le pays des Vocates et des Tarusates". Si l'attribution à Aire-surl'Adour et au Tursan des Tarusates et au Pays de Buch des Vocates n'est actuellement plus remise en cause, des historiens ont voulu voir l'emplacement de la bataille à proximité de Tartas, peut-être sur la même foi en cette homonymie avec les habitants de cette ville. Ce qui constituerait une seconde motivation, à l'appui de la précédente, est la présence de camps que nous avons étudiés plus haut. Si l'origine protohistorique, peut-être néolithique ne fait pas de doute, il est vrai que le réemploi de certains durant l'Antiquité a été avéré. Bien évidemment, cela ne prouve rien. La première objection que l'on peut faire vient du fait de vouloir à tout prix voir dans le récit de guerre de César un document historique irréprochable au niveau narratif, en dépit du fait que l'auteur n'est nullement historien: l'histoire est racontée du point de vue du vainqueur et il existe un principe simple pour rendre encore plus grande la valeur de ce premier, c'est de

\_

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Les dessins des vases trouvés accompagnés de représentations similaires d'autres sites du sudouest sont visibles en annexe 20.

présenter ses ennemis comme puissants, aguerris et dangereux. Ce procédé a été vraisemblablement utilisé dans l'extrait de la <u>Guerre des Gaules</u> qui nous intéresse, quand l'auteur avance le chiffre d'une armée de "cinquante mille aquitains et cantabres", ou le fait que ceux-ci fortifient leurs camps ("castra munire"). On a tôt fait d'imaginer un glacis stratégique le long de l'Adour. Mais il est improbable que cette bataille, si elle à réellement eu lieu ou s'il ne s'agissait pas d'une simple escarmouche au terme de plusieurs jours de guérilla, se soit déroulée à Bégaar comme le pensent D. Chabas<sup>50</sup>, R. Hirschinger<sup>51</sup> et d'autres encore trop nombreux qui voient dans l'origine du toponyme, le terme gaulois "bagasca", dont nous ignorons la signification<sup>52</sup>. Tartas ne fut pas non plus un *oppidum*, ni pour les Aquitains coalisés ni pour le lieutenant Crassus qui soumit le sud-ouest: aucune découverte antique n'y a été faite. Une prospection autour du camp de Sainte-Croix n'a pas non plus révélé d'indices antiques véritables. Il faut ajouter qu'aucun de ces camps n'est construit à la romaine alors que celui évoqué par César l'était.

Néanmoins, nous avons mentionné la réoccupation antique de ces camps. Dans le cas de Bégaar, il faut revenir au XIX<sup>e</sup> siècle où la monographie paroissiale associe les "quelques débris de poterie" à l'appellation de "camp romain". La réoccupation demeure hypothétique.

Pour Beylongue, l'intérieur du camp a fait l'objet d'une prospection en 1989, durant laquelle J.C. Merlet et F. Causse ont retrouvé de la céramique commune gallo-romaine, une monnaie d'Hadrien (117-192) et des foyers associés à des galets.

La réoccupation antique du camp de Sainte-Croix serait attesté par la découverte de monnaies à l'intérieur du camps<sup>53</sup>.

Plus probante est la réutilisation de la nécropole de Carcarès, mentionnée plus haut, où le vase du premier âge du fer côtoyait de la céramique gallo-romaine. La

38

\_

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> CHABAS (D.) Villes et villages des Landes, Capbreton, 1972.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Notes archéologiques et historiques inédites.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Le parlé aquitanique aurait été très différent du gaulois et s'apparenterait plus à la langue basque.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Témoignage anonyme.

découverte ayant été faite au cours de travaux, nous ignorons quelle était la stratigraphie du site.

La nécropole de Beylongue, à l'emplacement de l'église, dont les urnes remonteraient au premier âge du fer, a peut-être été elle aussi réutilisée durant l'antiquité comme le prouverait la découverte de deux monnaies en bronze au même endroit, l'une de Tibère (14-37) issue d'un atelier ibérique, l'autre de Nerva (96-98). (figure 5)

Les restes d'occupation liés peut-être à un habitat sont rares. C'est une fois de plus à Beylongue que des indices significatifs ont été retrouvés. A la ferme *Tauzia* est apparue dans les labours de la céramique gallo-romaine non tournée (à vacuoles?). Dans une parcelle voisine du camp, un agriculteur a signalé des restes



Figure 5: à gauche, revers des monnaies de Tibère et Nerva; à droite, avers des mêmes.

de canalisations avec des tuiles à rebord dans un champ de maïs. Enfin, sur deux sites déjà mentionnés (celui du ruisseau et du lieu dit *Lauba*), des tessons de céramique commune ont été relevés, issus de vases globulaires et de cruches en majeure partie. Si l'on recoupe ces informations avec celles provenant du camp et de l'église, on peut supposer qu'il y a eu une occupation gallo-romaine bien implantée à Beylongue au premier siècle de notre ère, peut-être une *villa* (canalisations) a-t-elle été bâtie sur un terroir riche, surtout au nord de la commune

Ces données archéologiques concernant l'occupation du sol gallo-romaine de notre région sont pour le moins fragmentaires, mais, dans la mesure où elles sont le fruit de découvertes fortuites ou de prospections, elles demeurent moins parlantes que celles issues de fouilles. Par chance, un site gallo-romain a bien été fouillé et étudié en détail. Avant de l'aborder, nous avons tenté une petite expérience pour essayer de repérer les possibles traces d'une centuriation: celle-ci est le découpage en parcelles égales des terrains; équivalent des cadastres, la base est la centurie, carré orienté nord/sud dont la surface est de cinquante hectares. G. Chouquer dans son ouvrage <u>L'étude des paysages</u>, essai sur leurs formes et leur <u>histoire</u>, propose de promener un calque quadrillé à l'échelle (les parcelles ont des côtés de 709 mètres) sur une carte au 1/25000<sup>e</sup>, en respectant l'orientation, afin de repérer les chemins et les parcelles actuelles qui s'appuient éventuellement sur la centuriation. Ceci est une simple expérience: les recherches sur la centuriation font l'objet de nombreuses contestations. On constate qu'il y a trois anomalies majeures<sup>54</sup>, peut-être du fait du hasard, mais qu'il faut mentionner:

\_ à l'ouest de Carcen-Ponson, nous avons placé le calque quadrillé sur la zone où apparaissent deux chemins parallèles orientés nord/sud qui figurent déjà tels quels sur la carte de Belleyme, où d'ailleurs, la limite paroissiale s'appuie sur eux. Nous avons ensuite cherché une ligne perpendiculaire à cet axe supposé, ce cardo; une fois un axe ouest/est trouvé, nous avons immobilisé le calque et tracé toutes les coïncidences, chemins, routes, limites parcellaires. Nous avons néanmoins exclu les limites administratives. Cela nous donne les possibles restes d'un quadrillage, avec sur notre dessin, en trait continu, les recoupements exacts et en pointillé, les recoupements possibles légèrement écartés du quadrillage de centuriation théorique. Ces derniers ne sont pas à exclure étant donné que les limites parcellaires peuvent tenir compte de la topographie des terrains.

\_ au nord de la même commune, avec la même méthode (recherche d'un axe nord/sud et ouest/est repères), nous avons retrouvé d'autres coïncidences, à cheval sur la limite avec Beylongue. Le problème est que l'orientation est légèrement décalée du nord traditionnel vers le pôle magnétique.

\_ à l'est et au nord de Gouts, qui a connu une importante occupation antique, nous allons y venir, il semblerait que nous ayons là plus que de simples coïncidences, notamment à l'est de la commune, sur la *Lande d'Artigues*.

-

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Les coïncidences repérées avec le calque sont reportées en annexe 21.

Mais une fois encore, il faut rappeler que de tels résultats sont sujets à caution, aussi nous refusons-nous à conclure sur ce qui peut-être du simple fait du hasard.

#### C Le cas de Gouts et du Gliziaou.

Ce site est situé à la fois sur, ou plutôt, sous le bourg de Gouts et au-delà de la limite nord de cette commune, sur le territoire de Tartas.

Repéré dans les années 1870, ce site a alors fait l'objet d'une "fouille". Mais c'est un siècle plus tard que de réels travaux archéologiques mettent en évidence son importance : fouilles de J. Hirschinger de 1968 à 1971 au *Gliziaou* et au lieu dit *Coucouse* à proximité, de B. Watier en 1975 suivies d'un sondage en 1976, prospection systématique de D. Vignaud sur les vingt-deux parcelles concernées par le site depuis février 1999.

Néanmoins, les renseignements légués par H. Duboucher, suite à la fouille qu'il pratiqua en 1878, dans son article "Les fouilles de Gouts" paru dans un *Bulletin de la Société de Borda* la même année, ne sont pas négligeables: il y décrit un état du site qu'il est impossible de retrouver aujourd'hui en fouille (à cause des labours profonds pour la culture du maïs), d'une partie de ce site détruite les jours qui suivirent son intervention. Cette fouille s'était faite à l'occasion de travaux de réfection de la route Gouts/Tartas. Les ouvriers éventrèrent le niveau archéologique, mais le texte ne précise pas à quelle profondeur celui-ci se trouvait, ni qu'elle était l'étendue des travaux. Il reste ce constat de l'auteur: "sur une longueur de cent mètres environ, le sol était littéralement pavé de débris d'amphores et de vases de formes et de fabrication très diverses." <sup>55</sup>

Le site a une surface minimale de dix hectares. D. Vignaud a repéré l'existence d'au moins cinq structures, cinq bâtiments. Le ruisseau de Marrein est jonché de fragments de *tegulae* (tuiles plates à rebords), de petits blocs de pierre, de tessons d'amphores, de sigillée, de céramique commune avec des formes usuelles (pichets, cruches, tripodes, coupes, mortiers, vases) parfois entières, quelques tessons de céramique campanienne, de la céramique à vacuoles, du verre. Sur les parcelles,

ont été trouvés au moins deux fragments de colonne, dont l'un est de couleur rouge et blanc.

L'originalité des prospections effectuées par D. Vignaud est que celui-ci, avec l'accord du SRA, a utilisé un appareil de détection. Les objets métalliques recueillis et pointés systématiquement sur un plan sont de quatre types: monnaies, canalisations en plomb, pesons du même métal, fibules.

Par cette technique, cent trente-six monnaies antiques ont été retrouvées, dont cinq gauloises. Les deux plus anciennes sont du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (monnaie de la République romaine) voire du II<sup>e</sup> (monnaie tarusate<sup>56</sup>), les plus récentes sont du IV<sup>e</sup> siècle.

Les fibules sont au nombre de quatre (deux augustéennes, une du II<sup>e</sup> siècle, une indéterminée), auxquelles il faut rajouter deux autres conservée chez des particuliers, des mêmes périodes.

L'origine des céramiques et des tuiles plates nous est fournie par des marques apposées par les artisans potiers: un fond de vase drag.37 en sigillée porte la marque NEPOTIS, bien connue sur le site de production de Montans; une tégula porte la marque IULI.ANCHI, elle aussi répertoriée à Montans. Les formes des restes d'amphores indiquent qu'il y a de la Dressel Ia et de la Pascual I, toutes deux du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère<sup>57</sup>.

L'existence d'une voie romaine à l'est de Gouts a été prouvée par B. Watier, qui l'a suivie sur plus de trois kilomètres<sup>58</sup>: elle est large de quatre à huit mètres selon le tronçon et dépasse un mètre d'épaisseur. Curieusement, elle longe trois tumuli; a-t-on pris repère sur eux lors de la création de cette route ou était-ce déjà un axe de circulation durant la période protohistorique? La photographie aérienne que

42

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> DUBOUCHER (H.), Les fouilles de Gouts, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1878.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Egalement appelées monnaies à globule, les pièces sont en argent et présentent sur au moins une face, une protubérance. Issues d'ateliers monétaires locaux, on ignore de quel peuple elles sont issues: le qualificatif de "tarusate" n'est qu'indicatif, non définitif (voir le cliché en annexe 22).

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> La Dressel est originaire d'Italie: l'observation de sa pâte révèle la présence dans l'argile d'un dégraissant d'origine volcanique, ce qui prouve l'origine de la région de Naples. La Pascual est originaire d'Espagne. Les formes du matériel céramique trouvé à Gouts sont en annexe 22. Son tracé est reporté en annexe 23.

nous avons évoquée plus haut montre un autre tronçon viaire qui part de Gouts plein sud vers un coude de l'Adour; effectivement, sur la carte de Belleyme passe par là une route, celle de Tartas à Poyanne. Mais sa largeur sur le cliché et le fait qu'elle soit bordée de fossés incline à supposer une origine antique au moins du tronçon photographié.

L'autre côté du ruisseau Marrein, sur le territoire communal de Tartas, au lieu dit *Tuc du Gliziaou* à l'ouest de la ferme de *Pingros*, se trouve un site particulier certainement en rapport avec les structures observées à Gouts: il s'agit d'une nécropole probablement utilisée dès l'Antiquité. En effet, le problème est que cette nécropole, nous le verrons dans notre second chapitre, a été utilisée durant le Haut Moyen âge, à l'époque mérovingienne; à la même époque, antérieurement ou postérieurement, s'y implante, ce qui semble être un lieu de culte. Des objets retrouvés lors de fouilles sur ce site par J. Hirschinger dès 1968<sup>59</sup>, sont de toute évidence antiques : écuelle en céramique à vacuoles, tessons de céramique commune, monnaie du III<sup>e</sup> siècle. D. Vignaud, lui même auteur d'une prospection "équipée" sur ce site, propose une fréquentation antique à partir du II<sup>e</sup> siècle. Dès cette époque, une source qui coule au bas du "*Tuc du Gliziaou*" a pu faire l'objet d'un culte. Il reste à savoir si la nécropole existait ou non à ce moment-là.

Quelle fut la vocation de ce site archéologique d'ampleur? S'agit-il d'une *villa*, d'un bourg? Cette position intermédiaire entre une voie romaine et l'Adour peut fournir une autre hypothèse; nous pensons, avec D. Vignaud, qu'il put y avoir en ce lieu un relais routier, où les cargaisons transportées par bateau étaient déchargées quelque part au sud de Gouts, en bordure de l'Adour pour être ensuite acheminées sur route vers Aire. L'existence d'au moins deux passages à gué au sud de la commune laisse supposer que des bancs de galets devaient rendre difficiles les trajets fluviatiles durant une partie de l'année.

L'hypothèse d'une *villa* n'est pas à écarter; le mobilier est parfois raffiné (sigillée, vases à parois fines), le bâti devait être soigné (existence de deux fragments de colonnes en marbre pyrénéen, un sol en tesselles noires et blanches).

Une fouille archéologique permettrait peut-être de répondre à la question de la vocation de ce site, unique dans la région de Tartas.

L'occupation antique dans la région de Tartas demeure encore mal cernée: elle existe sur quelques communes, mais ne paraît vraiment intéressante et durable que sur les terroirs de Gouts/Tartas-sud et Beylongue. Lesgor et Meilhan sont une fois encore en marge: la désaffection pour ces deux terrains ne se démentirait pas de la préhistoire à la fin de l'antiquité. Seule la recherche est à même de confirmer ou d'infirmer cette impression.

Le peuplement de la région de Tartas du néolithique à la fin de l'antiquité révèle l'existence de communautés bien implantées capables d'ériger des camps, d'entretenir des liens commerciaux parfois lointains; la question du second âge du fer reste en suspens, mais les céramiques aquitaniques sont bien présentes. La structuration des terroirs par l'implantation de *villae* gallo-romaines n'est qu'hypothétique; ce qui est sûr, c'est l'existence d'un ensemble de bâtiments à Gouts, en bout d'une voie romaine, dont il ne nous appartient pas de conclure sur la finalité et d'indices encourageants au nord de notre zone à Beylongue.

Le site de Gouts et surtout son extension du Tuc du Gliziaou interrogent sur la transition des temps antiques et du début de la longue période médiévale: l'apport de populations exogènes, germaniques, la christianisation se devinent sur ce vaste site. En effet, l'occupation du sol ne souffre pas de ce hiatus archéologique que

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> HIRSCHINGER(J.), Section d'archéologie au Club des jeunes de Tartas, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1970.

l'on rencontre ailleurs: elle perdure durant cette phase et nous fait entrer de plainpied dans le Moyen Age.

# SECONDE PARTIE DE L'EMERGENCE DU SACRE A LA MISE EN PLACE DU RESEAU PAROISSIAL

# DE L'EMERGENCE DU SACRE A LA MISE EN PLACE DU RESEAU PAROISSIAL

Au terme de plusieurs millénaires, nous avons vu que l'occupation du sol s'était limitée surtout aux deux grandes vallées de la Midouze et de l'Adour, avec une exception notable, Beylongue, dont le peuplement est peut-être lié à la proximité de la vallée du Bez, vecteur de population et d'échanges.

Mais la question qui se pose est la perspective du peuplement médiéval sur ce fond gallo-romain: y a-t-il continuité de l'occupation du sol ou observe-t-on un retrait de la population au profit de certaines zones à déterminer?

Le haut Moyen âge est mal connu pour les Landes, à la fois par défaut d'archives et de sites d'habitats retrouvés. Paradoxalement, c'est au haut Moyen âge que se mettent en place les paroisses, que se fixent les lieux de culte et d'inhumation, que les communautés se rassemblent autour de ces noyaux sacrés.

Il incombe au chercheur de croiser les données issues de disciplines diverses : l'archéologie, la géographie, l'étude des titres des lieux de culte, la toponymie (avec la prudence qui se doit). Alors seulement pourrons-nous proposer des hypothèses à défaut de tirer des conclusions quant à la formation des paroisses et leur généalogie.

#### 1. Sources archéologiques pour une étude des paroisses

Pour mieux cerner ce qui constitue finalement une christianisation des terroirs, il convient de se pencher sur les données archéologiques en rapport avec le sacré : c'est l'étude des églises, de leur bâti et c'est également l'étude des lieux d'inhumation, nécropoles ou cimetières.

# A les vestiges du haut Moyen âge.

Au sortir de l'antiquité et durant les siècles qui précèdent l'an Mil, la plupart des paroisses médiévales se sont formées mais nous ne disposons pratiquement pas de repères archéologiques pour déterminer les formes de l'habitat. Néanmoins pouvons-nous supposer, à la suite de G. Duby dans <u>L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'occident médiéval</u> que ces habitats sont essentiellement faits de bois: "des huttes de branchages et de terre, fragiles et éphémères"<sup>60</sup> qui allaient de pair dès la préhistoire avec le nomadisme.

A défaut de pouvoir retrouver de telles structures liées au vivant, le monde de la mort apparaît clairement sur notre zone.

#### a) des nécropoles incertaines.

Un certain nombre de nécropoles ont été retrouvées. Leur appartenance chronologique, dans la majorité des cas demeure floue; pourtant, l'utilisation de sarcophages en pierre, la présence d'objets de parure ou d'habillement particuliers autorise à différencier la nécropole du Haut Moyen âge du simple cimetière médiéval.

L'implantation de lieux d'inhumation au sortir de l'antiquité et avant le IX<sup>e</sup> siècle ne révèle pas à coup sûr la présence d'un hameau à proximité immédiate, ni celle d'un lieu de culte; la fixation de l'église et de son cimetière "ad sanctos" se fait progressivement. L'héritage romain d'inhumer les morts loin du lieu de vie perdure chez les chrétiens qui continuent parfois à fréquenter les nécropoles antiques.

Trois paroisses de la région de Tartas ont ou auraient révélé la présence d'une nécropole: Rion, Tartas et Gouts. Deux autres ont eu dans les murs ou à proximité de leurs églises paroissiales, des sarcophages: Ponson et Carcarès.

A Rion, la présence d'une nécropole nous est signalée au XIX<sup>e</sup> siècle par l'abbé C. Daugé qui mentionne dans son ouvrage Rion-des-Landes. Son histoire, un tertre renfermant plusieurs sarcophages de pierre et des squelettes à proximité d'un moulin. Il précise qu'ils "peuvent comme leurs voisins de Carcen-Ponson et de Carcarès être mérovingiens ou carolingiens"61. A travers cette remarque, nous avons la mention des deux autres lieux sépulcraux évoqués précédemment. La présence de cette nécropole à Rion reste hypothétique, tout comme l'est celle de Tartas qui suit.

En effet, D. Chabas<sup>62</sup> mentionne des fouilles de 1830 qui se seraient déroulées le long des remparts de Tartas et qui auraient "permis la découverte de plusieurs tombaux gallo-romains ou mérovingiens ou plus récents, qui renfermaient des urnes et des armes". Il semblerait que ce soit une confusion : le 26 février 1830, des fouilles ont bien eu lieu à Tartas, mais pas dans la ville même. Ces fouilles concernaient un autre site, au sud, à la limite des communes de Tartas et de Gouts. Elles sont évoquées par l'érudit tarusate J. B. Saintourens (1771-1854) dans un manuscrit rédigé la même année intitulé "Notice sur la très ancienne et très grande ville de Tartas". Il cite "un cercueil en ciment romain bien conservé où étaient des os mêlés de terre".

# b) le site du *Gliziaou*: une christianisation précoce?

Il s'agit du même Tuc du Gliziaou évoqué pour l'époque antique dans notre première partie. Dès 1830, l'existence d'une nécropole est attestée en ce lieu. Elle a fait l'objet d'autres recherches archéologiques. En 1878, lors de la "fouille" de Gouts par Duboucher, un sondage fut pratiqué par celui-ci au Gliziaou. Dans son

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> (Duby, 1977). <sup>61</sup> (Daugé, 1912).

rapport publié la même année à la Société de Borda, il évoque la tradition qui "veut qu'aurait existé autrefois une ancienne église" 63 sur cet emplacement, où l'auteur et Dompnier de Sauviac (autre érudit landais) avaient, selon l'article, déjà retrouvé des sarcophages. Le niveau archéologique se présente comme tel:

A soixante centimètres de profondeur environs, il rencontra un amoncellement de pierrailles, de cailloux de l'Adour auxquels se trouvaient mélangés des débris de poterie, des charbons, des tuiles à rebord [...]. Audessous de cet amoncellement, se trouvaient des débris humains qui gisaient pêle-mêle, entassés dans le plus incroyable désordre.<sup>64</sup>

Apparemment, on peut supposer l'existence d'un sol ancien sur lequel sont tombés différents éléments du toit (tuiles et charbons, ces derniers peut-être issus de la charpente brûlée). La nécropole, ou au moins une partie, était située sous le sol de galets de cette structure exhumée. L'auteur donne à cette nécropole, une attribution romaine, en rapport avec le site de Gouts voisin.

Pourtant, si le *Gliziaou* a pu être occupé, utilisé à l'époque antique, les fouilles de J. Hirschinger<sup>65</sup> à partir de 1968, mettent en évidence l'existence d'une nécropole du haut Moyen âge, associée à un lieu de culte ancien.

En effet, l'excavation<sup>66</sup> a permis de retrouver des restes d'au moins six individus, s'ajoutant à "plusieurs crânes d'hommes, de femmes et d'enfants" retrouvés un siècle plus tôt par Duboucher. Outre des fragments de sarcophages en calcaire, de nombreux tessons de céramique ont été dégagés: certains sont antiques, nous l'avons mentionné, comme la poterie peignée, le plat et le tesson à bord rentrant qu'il mentionne<sup>67</sup>, mais la majorité des fragments issus des fouilles que nous avons pu voir sont médiévaux. Se rajoutent à cela des objets métalliques, des monnaies antiques, trois clés dont une est typique du XIII<sup>e</sup> siècle, des pointes, crochets, lames de couteaux et hache en fer, des boucles de ceinture et surtout les

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Op. cit. p.35.

<sup>63</sup> op. cit. p.38.

<sup>65 (</sup>Hirschinger, 1970).

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Le plan de la fouille est en annexe 24.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> En annexe 24, dessin d'Hirschinger des artefacts retrouvés.

fondations sud et est d'un petit bâtiment à l'intérieur duquel le gisement archéologique semble se situer. Le mur sud est conservé sur sept mètres cinquante avec la présence de trois contreforts; le mur est l'est sur six mètres cinquante: cela représente un bâtiment d'un peu plus de quarante huit mètres carrés. J. Hirschinger ne donne aucune interprétation sur ce site.

Néanmoins, une prospection avec appareil de détection s'est déroulée sur ce site, effectuée par D. Vignaud, dans le cadre de son étude du site voisin de Gouts<sup>68</sup>. Il a retrouvé d'autres fragments de plaques-boucles et des éléments métalliques qui aident à la compréhension de la chronologie de ce site:

\_ une plaque-boucle en fer damasquiné, une plaque-boucle à décor aquitain en bronze étamé, avec contre-plaque et ardillon en réemploi, auxquelles il faut ajouter un fragment de dalle calcaire, tout ceci sur deux mètres carrés: il s'agit probablement d'une ou de deux sépultures, selon D. Vignaud;

- une fibule en fer à bouton de bronze du V<sup>e</sup> siècle,
- deux monnaies romaines du II<sup>e</sup> siècle,
- une boucle en fer,
- une agrafe à double crochets en bronze à décor d'ocelles,
- un ardillon scutiforme à décor aquitain,
- \_ deux contre-plaques en bronze, de forme triangulaire à trois cabochons.

Il paraît clair à la vue de ces objets que le *Gliziaou* renferme une nécropole mérovingienne, associée à ce qui a pu être une chapelle. Celle-ci était-elle là dès l'origine de cette nécropole ou s'y est-elle implantée dans un second temps, voire à une époque plus tardive? Nous reviendrons sur cette question. L'autre interrogation porte sur la présence d'artefacts antiques. Elle peut s'expliquer de deux manières.

Il a pu exister sur ce site une nécropole antique, caractérisée par les lentilles de terre noire qu'Hirschinger retrouva en plusieurs endroits lors de ses fouilles: doit-

-

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> A paraître dans la *Revue d'Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*.

on y voir des fosses d'inhumation remplies des résidus d'ustrina<sup>69</sup>? La céramique gallo-romaine pouvait avoir également une fonction dans ce contexte funéraire, soit comme offrande, soit comme urne.

La présence de monnaies antiques sur une nécropole mérovingienne est un phénomène récurrent de ce type de site à une époque où le monnayage se fait rare. De plus, ces monnaies ont pu être trouvées lors de travaux agricoles sur le site voisin de Gouts et utilisées dans une fonction votive.

Ce site, qui est en léger retrait de la pars urbana de la villa, du village ou du relais routier de Gouts, est, outre ce nom de Gliziaou/église, connu sous le nom de Saint-Jinès sur la carte de Cassini. Ces deux appellations révèlent vraisemblablement l'existence d'une chapelle paroissiale ancienne au vocable curieux et unique à rapprocher de Saint-Genès, dont on ne sait s'il fut martyr sous Dioclétien ou archevêque de Lyon au VII<sup>e</sup> siècle. Mais ce flou se dissipe grâce à la documentation écrite médiévale et moderne: comme nous allons le montrer plus loin, il a existé durant plusieurs siècles une paroisse et une seigneurie de Saint-Genès.

# c) le site de Gouts: les traces d'une paroisse antique

Sur le gisement antique de Gouts, il apparaît clairement que se trouvait une autre nécropole mérovingienne à l'emplacement de l'église paroissiale actuelle, de son cimetière et des champs avoisinants au nord et à l'ouest. Le renseignement nous est fourni par les prospections "équipées" de D. Vignaud. Une enquête orale auprès d'une habitante du bourg permet de supposer un empiétement plus vaste de la zone d'inhumation soit mérovingienne, soit médiévale dans la mesure où notre témoin âgée affirme avoir vu son père dégager il y plus d'une cinquantaine d'années, de nombreux ossements humains dans le jardin de sa maison qui se situe de l'autre coté de la route Gouts/Tartas, par rapport au cimetière<sup>70</sup>.

 <sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Un *ustrinum* est un bûcher funéraire antique.
 <sup>70</sup> La carte de la région de Gouts est en annexe 23.

Les objets retrouvés par D. Vignaud autour de l'église sont de bons traceurs chronologiques:

- un rivet scutiforme en bronze étamé du VI<sup>e</sup> siècle,
- une agrafe à double crochets du VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> siècle,
- un bouton rivet du VIe/VIIIe siècle,
- une partie terminale d'une plaque boucle à dix cabochons du début VIII<sup>e</sup> siècle,
- \_ une boucle de ceinture en bronze doré avec un écu émaillé sur la chape du XIIIe/XVe siècle.
- \_ deux monnaies: une monnaie arabe du VIII<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle et une obole du Béarn du XI<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle.

Il existait par conséquent deux nécropoles mérovingiennes espacées de cinq cent mètres à peine. Celle de Gouts s'est vraisemblablement établie autour d'un lieu de culte chrétien précoce qui s'est lui-même développé dans un contexte gallo-romain, les habitants ayant alors été convertis.

La région de Tartas ne livre pour le haut Moyen âge que peu d'indices quant au peuplement rural de cette période. Les traces d'habitat sont absentes et les nécropoles peu fréquentes. Mais la possibilité d'une christianisation antique apparaît au moins à Gouts, au sud de Tartas et peut-être à Beylongue où l'église paroissiale est bâtie sur une nécropole du premier âge du fer dont l'espace a été réutilisé durant l'antiquité comme le prouvent deux monnaies de Nerva et Tibère, pour un usage indéterminé, peut-être funéraire<sup>71</sup>. Les deux autres nécropoles évoquées, Rion et Tartas-bourg, paraissent trop incertaines pour pouvoir tirer des conclusions définitives sur la connaissance du peuplement qui est tributaire de l'investigation archéologique.

Ce que l'on peut supposer, c'est l'existence d'une population de faible densité, présente surtout dans la vallée de l'Adour et qui délaisse vraisemblablement une grande partie de la frange ouest de la Midouze, vouée au *saltus* et à la lande, aux lagunes et à la faune.

53

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Les vases trouvés à cet emplacement se rattachaient probablement en partie à la protohistoire, mais il n'est pas à exclure que l'on ait assimilé avec ces premiers du mobilier céramique postérieur, antique et/ou médiéval

A défaut de posséder suffisamment d'éléments pour retracer les étapes du peuplement au haut Moyen âge, les premiers siècles du second millénaire voient l'essaimage des églises paroissiales, non plus en bois et en torchis comme aux premiers temps du christianisme rural, mais en pierre, faites pour témoigner de l'éternité du message divin en défiant les siècles. Si l'étude de ces églises ne renseigne pas directement sur le peuplement, elle a l'avantage de pouvoir mettre en exergue le goût et le raffinement parfois, dans le choix architectural de certaines églises paroissiales, qu'elles soient isolées dans leur disposition géographique ou placées sur les axes de circulation. C'est davantage une chronologie du bâti qu'une telle étude permet.

# B L'implantation d'églises paroissiales d'origine romanes

Force est de constater que toutes les églises paroissiales de notre région d'étude ont été érigées à l'origine dans un style roman aisément identifiable, à savoir "l'emploi courant de voûtes en berceau et d'arcs en plein cintre"<sup>72</sup>.

Sur quinze églises paroissiales<sup>73</sup> recensées, trois remontent au XI<sup>e</sup> siècle (Ponson, Beylongue et Carcarès), sept au XII<sup>e</sup> siècle (Saint-Yaguen, Rion, Lesgor, Bégaar, Ronsacq, Sainte-Croix et Gouts). Les cinq églises restantes posent problème:

- \_ l'ancienne église d'Audon, romane d'après un cliché<sup>74</sup>, a été détruite dans les années soixante pour raison de sécurité;
- \_ l'église paroissiale de Tartas dédiée à saint Martin, a été détruite anciennement; l'église actuelle de Saint Jacques est du XIX<sup>e</sup> et porte le titre de l'autre église du même nom placée au Moyen âge plus près de la Midouze;

<sup>73</sup> Une carte des styles architecturaux employés pour ces églises est en annexe 25.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> FEDOU (R.) (sous la dir.), Lexique historique du Moyen Age, Paris 1995.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Quelques clichés et représentations des églises de la région de Tartas sont en annexe 26.

- \_ la chapelle de Marsacq, dont la fonction paroissiale n'est pas évidente, nous y reviendrons, au nord de Meilhan, est tombée en ruine et a été utilisée pour empierrer la route voisine;
- celle de Carcen est du XIX<sup>e</sup> siècle;
- enfin, celle de Meilhan a été reconstruite sur l'emplacement de l'ancienne

Par conséquent, nous sommes dans l'impossibilité de préciser la datation de ces églises en dépit de diverses propositions.

La chapelle Saint-Vincent de Marsacq est décrite dans la monographie paroissiale de Meilhan, avec une proposition quant à sa construction :

A l'époque de la domination anglaise remonte la construction d'un chapelle de dévotion située non loin de la Midouze. On peut donner cette date approximative par la forme peu régulière de l'ogive qui règne aux deux portes d'entrées.<sup>75</sup>

Cette description fait d'elle une chapelle gothique, mais cette même monographie fait état de l'existence d'un cimetière autour du bâtiment, retrouvé fortuitement (travaux pour la construction d'une sacristie) à l'époque de la rédaction de la monographie. Pour l'auteur, le curé D. Bellocq, ce cimetière "remonterait déjà vers le XI<sup>e</sup> siècle", à partir d'une comparaison avec d'autres de la région: il donne deux dates différentes mais ne précise pas pourquoi le cimetière est du XI<sup>e</sup> siècle.

L'église de Carcen, bien que contemporaine, a gardé au nord le porche de son cimetière, en petit appareil de calcaire coquiller et de garluche, pourvu d'une entrée en arc en plein cintre et de deux piliers.

En ce qui concerne l'église de Meilhan, nous disposons d'une gravure de 1850 qui présente l'état antérieur de l'édifice pourvu d'un clocher mur et d'ouvertures en arc en plein cintre. Néanmoins, un élément curieux est représenté à coté de l'église : il s'agit d'une colonne tronquée dans sa partie haute: est-ce un élément de l'église

-

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> ADL 16J17.

romane ou la récupération d'une colonne antique? Outre ce dernier aspect, il demeure difficile d'évaluer à partir de la gravure, de l'origine romane de l'édifice.

S'il est une église qui reflète l'art roman dans son plus simple appareil, c'est bien Saint Jean-Baptiste de Ronsacq, au sud de Meilhan. Elle présente le clochermur typique d'une partie du sud-ouest, de forme triangulaire; la nef est éclairée de chaque coté par trois fenêtres en plein cintre. A l'est, l'abside est semi-circulaire sans absidiole ni contreforts.

D'autres églises de la région de Tartas d'origine romane portent des éléments architecturaux intéressants.

C'est le cas pour Saint Jean-Baptiste de Ponson. Le clocher mur typique est ici étayé d'un gros contrefort à redans maçonné en grand appareil de grès de la Douze. Accolée à ce clocher, apparaît une tourelle d'escalier polygonale à quatre étages. L'abside, de forme semi-circulaire possède des murs d'un mètre vingt d'épaisseur environs où s'insèrent de petites ouvertures rectangulaires destinées à éclairer la crypte placée sous le chœur, lui-même surélevé. Deux absidioles de part et d'autre de l'abside soutenues par trois contreforts complètent le monument qui paraît à l'heure actuelle à l'abandon, non entretenu. Il est à noter que l'habitat est peu dense autour de cette ancienne paroissiale qui est, déjà au XVIIIème sur la carte de Belleyme, à l'écart des quartiers.

L'église Saint-Pierre de Beylongue, érigée toute en hauteur, remonte aux XIème et XIIème siècles. Romane et fortifiée, elle n'en demeure pas moins très différente de la précédente. En effet, le clocher se présente sous la forme d'une tour carrée d'où partent deux absides, l'une à l'ouest, l'autre à l'est, surmontées d'un chemin de ronde. Dans le détail, on peut voir sous la corniche de l'abside ouest, une succession de modillons sculptés dont la lisibilité est rendue difficile par l'érosion mais où l'on a pu y voir des "figures géométriques, personnages contorsionnés, animaux et séparés [...]par des étoiles à six branches également sculptées"<sup>76</sup>. L'église se situe dans une place autour de laquelle est disposé l'habitat. Sur la

\_

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> DELOFFRE R. et BONNEFOUS J. Eglises, châteaux et fortifications des Landes méridionales du Moyen Age à la Renaissance, Biarritz 2000.

carte de Belleyme, on constate que ce bourg paroissial était situé au centre d'une vaste zone de cultures entourée de fermes. Le cimetière, lui, a disparu, transféré au sud du village.

#### C Réarrangements médiévaux et bâtis atypiques.

Certaines églises font l'objet de remaniements en vue de la fortification à partir du XIIIème siècle.

# a) des fortifications remarquables.

Les fortifications des XIIIème et XIVème siècles seraient la conséquence directe du conflit entre la France et le roi-duc anglais. Ainsi pouvons-nous comprendre l'extrême densité de dispositifs défensifs sur une église paroissiale comme celle de Lesgor.

Paradoxalement, Saint-Pierre de Lesgor et son village sont dans une position marginale, éloignés des grands axes de communication qui bordent les limites de la paroisse sans y pénétrer. Pourtant nous avons ici un des fleurons de l'art défensif sacré en milieu rural de l'Aquitaine. De prime abord, rien ne laisse supposer que la massive construction qui s'offre aujourd'hui aux yeux de trop rares visiteurs fut une modeste église romane du XII<sup>e</sup> siècle.

Le clocher qui ne dépasse la partie sommitale de la nef que d'environs deux mètres, a la forme d'une tour carrée de huit mètres de coté, pour une hauteur de douze. Bâti aux deux tiers en grand appareil de calcaire de Carcarès, il est pourvu de quatre contreforts à triple retrait et à larmiers au sud et à l'ouest. Y apparaissent de bas en haut : face sud, une porte ogivale, deux meurtrières, l'emplacement probable d'une bretèche ; au nord, une porte gothique murée, typique du XIIIe siècle. La nef qui s'étend à l'est de la tour, est pourvue de meurtrières.

L'abside est le principal témoignage de l'origine romane de cette église; elle est bâtie en cul-de-four, décorée d'une rangée de corbeaux figurants des têtes barbues. Elle a subi des aménagements défensifs au XIV<sup>e</sup> siècle.

Un chemin de ronde surmonte l'abside et la nef. Plusieurs types de meurtrières sont disposées au niveau des combles et dans le bastion au dessus du chœur: meurtrières en croix, archères, meurtrières pourvues de trous à mousquets, meurtrières simples.

Le plus gros des aménagements a été effectué entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, à l'instigation de l'administration anglaise. Ce dispositif est complété par le mur du cimetière, sans doute plus important à l'origine comme le prouvent les petits contreforts plats qui l'étayent régulièrement. Ce mur de défense n'est pas unique dans notre région.

L'église Saint Barthélemy de Rion est, elle aussi, d'origine romane (XII<sup>e</sup> siècle): son portail sculpté pourvu de colonnes l'atteste. Malheureusement, la disposition particulière de cette église qui en faisait une véritable place forte, a été mise à mal vers 1840: en effet, avant cette date, elle était entourée d'un mur d'enceinte de cinq mètres de haut et épais de un, contre lequel s'appuyait une tour carrée. Le plan cadastral napoléonien le fait figurer, tout comme il nous montre un état de l'église qui lui aussi a changé, depuis l'importante restauration qui eut lieu en 1868. Le clocher originel était de type tour carrée, pourvu de meurtrières. Celles-ci ponctuaient régulièrement les murs de la nef qui étaient surmontés de créneaux.

#### b) deux exemples de constructions problématiques

Si certaines églises paroissiales ont été réaménagées au Moyen âge, le plus souvent dans un but de renforcement défensif de l'édifice comme à Lesgor et Rion, nous l'avons vu, mais aussi dans des proportions moindres à Saint-Laurent de Carcarès, d'autres bâtis à vocation religieuse demeurent en marge des synthèses chronologiques.

C'est le cas de l'église paroissiale de Bégaar. Le clocher a une forme de tour carrée peu élevée, surplombant le porche; de part et d'autre de cette tour pourvue d'un chemin de ronde, deux ailes se détachent. L'une est l'église elle-même, l'autre est peut-être l'ancien presbytère. Entre celui-ci et la tour-clocher, une tourelle est encore visible. La nef et l'abside sont étayées par des contreforts.

Plusieurs détails architecturaux ont interpellé l'auteur de la monographie paroissiale de Bégaar, au XIX<sup>e</sup>: il a voulu prouver qu'une partie de cette église avait pu servir de commanderie. Ainsi ce qui passe pour être l'ancien presbytère, à l'aile est de l'édifice n'en est pas moins pourvu de "trois antiques cheminées en pierre" L'aile de l'église aurait subi un incendie et le mur nord de la nef n'est pas contemporain du mur sud; la nef est séparée d'un bas-côté par un mur dont la partie supérieure est constituée d'une poutre en partie carbonisée soutenant la charpente. Selon le prêtre rédacteur de la monographie, la nef serait l'emplacement de la chapelle monacale et en arrive à la conclusion que "durant les guerres de religion un monastère fut détruit en ces lieux" Une autre hypothèse veut que ce site ait été une hostellerie tenue par les templiers pour les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Un autre bâtiment à vocation religieuse posant problème se trouve à Rion. La *Crouts arramère* est un petit édifice reposant sur quatre puissants piliers en gros appareil. Les faces sont percées de quatre grandes ouvertures ogivales qui témoignent de l'origine gothique de l'ouvrage, dépourvu de voûte. Le sol d'époque est plus bas qu'à l'heure actuelle, la zone ayant été considérablement ensablée il y a une centaine d'années. A l'intérieur se trouve une croix qui ne semble pas contemporaine de celui-ci.

Ce site fait l'objet d'une procession pour les Rameaux. Il a été diversement interprété: on a voulu y voir le porche d'une église, d'un cimetière voire un tombeau. Pour contredire les deux premières propositions, il suffit d'observer la *Crouts arramère*: rien ne laisse supposer une quelconque adjonction de murs ou le départ sur les cotés d'autre structures de bâti. Cet édifice était dès l'origine d'un

\_

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> ADL 16J17.

seul tenant. Une autre hypothèse y placerait le lieu de réunion des représentants de la communauté villageoise: l'utilisation purement civile de ce bâtiment s'accorde mal avec le fait qu'il y ait procession, présence d'une croix et par conséquent sacralisation de ce lieu. Ne doit-on pas plutôt y voir l'emplacement maçonné d'une fontaine consacrée, en bordure de la route de Tartas? A défaut d'émettre un avis définitif, il convient de mentionner la seule recherche qui ait été faite sur ce site: l'abbé Daugé<sup>79</sup> évoque la découverte de quelques sépultures d'enfants en bas âge, probablement non baptisés, au pied de cette *Crouts arramère* à une époque indéterminée, mais sans doute postérieure au Moyen âge. On imagine mal des squelettes de bébés résister à l'acidité du sable sur une aussi longue période: en tout état de cause, cela ne prouve pas l'existence d'un cimetière médiéval.

# c) les églises disparues.

Si certains bâtiments posent encore des questions, l'absence d'autres sur le terrain ne manque pas d'interroger aussi: ce sont les églises disparues dont seuls certains toponymes sont à même de nous faire supposer l'existence à une époque où l'on fondait les paroisses sans se soucier du fait que d'autres pouvaient être plus attractives et donc rendre caduques certaines de ces fondations.

Nous avons vu qu'il a probablement existé une église à Tartas, au *Tuc du Gliziaou*, sous le vocable de Saint-Genès, que l'on retrouve sous la forme Saint-Jinès sur la carte de Cassini: nous y reviendrons plus bas, en évoquant la formation du réseau paroissial et les sources écrites pour la compréhension de celui-ci. Sur le territoire communal de Tartas se trouve un autre toponyme intéressant, celui de Sainte-Augine. Ce n'est à l'heure actuelle qu'une ferme, mais sa situation géographique donne une idée de ce qui aurait pu être son étendue en tant que paroisse : Sainte-Augine est en position médiane entre deux ruisseaux aux vallées bien marquées, entre Tartas au sud et Carcarès au nord, entre le ruisseau du Moulin et le ruisseau de Lapouzin. Comme nous le verrons, il semblerait en effet que dans la formation du réseau paroissial il y eut là une paroisse.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> id.

A mil cinq cent mètres à l'ouest du lieu dit précédent, à Tartas, sur la carte IGN au 1/25000<sup>e</sup>, figure un toponyme Saint-Paul; il est mentionné en 1763 sur des documents relatifs à l'aménagement de la banlieue de Tartas<sup>80</sup>mais on ne le retrouve ni sur Belleyme, ni sur Cassini. Il ne semble pas qu'il soit un indice suffisant.

Plus au sud de notre région, Gouts aurait possédé sur son territoire entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle pas moins de quatre églises dont celle de Saint Martin paroissiale. Vincent Foix évoque dans son ouvrage manuscrit <u>Vieux clochers</u>, <u>vieilles ruines</u>, <u>anciennes églises et chapelles disparues</u>, <u>détruites ou désaffectées des diocèses d'Aire et de Dax<sup>81</sup></u>, une donation en 1009 à l'abbaye de Saint-Sever de quatre églises de Gouts par Bernard-Guillaume, comte de Gascogne: Saint-Pierre, Saint-Martin, Saint-Léon et Saint-Jean. Elles sont encore mentionnées dans une Bulle de Clément IV en 1266. Pour V. Foix, la disparition des trois églises se situe entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup>. Dans ce cas précis, la toponymie n'est d'aucun secours.

Beylongue a également une tradition d'église perdue rapportée dans sa monographie paroissiale: elle se situerait au lieu dit *Dune de l'Eglise*, enfouie sous le sable. Nous n'avons pas retrouvé ce lieu dit, mais il existe dans la même commune un toponyme *La chapelle* sur la carte de Belleyme, au nord; un hagiotoponyme existait également sur Belleyme et Cassini, au nord-ouest, *Saint-Siméon*, transformé sur les cartes contemporaines en *Sencemion*. Ce dernier lieu fut une seigneurie au XIV<sup>e</sup> siècle, mais il n'est pas à exclure qu'il ait pu exister une paroisse du même nom. Il est à noter qu'en 1620, sur un document relatif à la garde des bois nobles de Saumage en Bégaar<sup>82</sup>, il est fait mention à la fois d'une "paroisse de Bailongue" et plus loin, d'une "paroisse de Bas Bailongue": doit-on y voir une seule paroisse ou deux distinctes?

<sup>79</sup> Daugé, 1912.

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> ADL DD.3: E suppl. 351-13.

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> ADL, 2MI16R85, répertoire numérique de la sous-série IIF, collection Foix, Mont-de-Marsan, 1939.

<sup>82</sup> Voir note 80.

Enfin, Rion, outre son énigmatique *Crouts arramère*, aurait possédé une église Saint-Martin et une église de la Sainte-Vierge, dépendante de la Sauve; l'abbé Daugé dément cette hypothèse mais cite l'origine de celle-ci: des actes de catholicité du XVII<sup>e</sup> siècle étudiés par V. Foix, issus des archives de Rion.

Le problème majeur quand on s'intéresse aux églises disparues, est qu'immanquablement la part de légende surgit et occulte parfois le fait historique ou archéologique: c'est pourquoi la prudence est de mise, d'autant que certaines traditions d'églises ou de chapelles disparues dans le sud-ouest masquent en fait l'existence d'un site gallo-romain, accompagné d'un toponyme *glizia*, *gliziaou* ou *gleyzia*.

L'archéologie du religieux, des lieux de culte ou des lieux d'inhumation de tradition ancienne (les nécropoles) est utilisée dans notre étude en préalable à l'observation des paroisses, dans leur forme, leur position: l'église est la base tangible de l'histoire de chaque paroisse, elle seule demeure au delà des générations et des siècles. Nous aurions pu tout aussi bien évoquer et placer en élément central les défrichements: mais il paraît abusif de tirer des conclusions essentiellement sur la toponymie.

Les preuves archéologiques d'une christianisation ancienne, peut-être précoce, ne sont pas nombreuses, nous l'avons vu, mais existent sur Gouts et Tartas avec deux nécropoles mérovingiennes. L'archéologie monumentale des églises ne nous fait pas remonter au delà du XI<sup>e</sup> siècle, bien que l'existence d'une crypte sous le chœur de la paroissiale de Ponson rappelle la tradition architecturale des églises préromanes, sans que cela soit forcément le cas. La question des églises disparues est, elle, insoluble à moins de retrouver en fouille ou en prospection leur trace. L'étude du phénomène religieux de la formation de communautés chrétiennes, durant une grande partie de l'époque médiévale, passe par d'autres méthodes plus complexes.

# 2 Les bases d'une généalogie des paroisses.

Tenter d'établir une chronologie des paroisses repose sur diverses méthodes: l'étude des titres des églises, l'étude de la géographie de la paroisse et de ses limites, et la mise en valeur des axes de circulation probables. Le recensement des sources consacrées, accessoire, peut être fait à titre documentaire afin d'avoir une vision générale du sacré dans ces paroisses. Ces voies de recherche sont complémentaires et permettent de déboucher sur des hypothèses, sur des filiations possibles des paroisses.

# A L'étude des titres des églises.

Le titre d'une église est le saint auquel/par lequel le bâtiment est consacré. Le titre de l'église paroissiale est tributaire de modes propres à des époques particulières, selon lesquelles on choisira soit les apôtres, soit les martyrs souvent légendaires, soit les évêques des premiers siècles du christianisme. L'église peut renfermer une partie des restes supposés de ces saints auxquels on attribue un pouvoir surnaturel (protection, guérison). L'existence et la fréquentation d'une église sont alors intimement liées à cette aura magique, lien nécessaire entre le paganisme du monde rural sorti de l'antiquité et le christianisme qui ne peut faire table rase à son arrivée de ces religions de la nature.

Les églises des paroisses de notre région<sup>83</sup> sont donc dédiées à divers saints:

- l'église d'Audon est dédiée à saint Laurent,
- " de Bégaar, à saint Pierre-ès-Liens,
- " de Beylongue, à saint Pierre,
- " de Carcarès, à saint Laurent,
- " de Carcen, à saint Martin,
- " de Gouts, à saint Martin,

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> Voir en annexe 27 la carte des paroisses de la région de Tartas.

```
de Lesgor, à saint Pierre,
la chapelle de Marsacq, à saint Vincent,
l'église de Meilhan, à saint Barthélémy,
de Ponson, à saint Jean-Baptiste,
de Rion, à saint Barthélemy,
de Ronsacq à saint Jean-Baptiste,
de Sainte-Croix, à la Sainte-Croix,
de Saint-Yaguen, à saint Jacques,
de Tartas, à sainte Catherine ou saint Martin.
```

L'église de Tartas était originellement dédiée à saint Martin, mais comme tente de le démontrer V. Foix<sup>84</sup>, cette église est parfois mentionnée comme dédiée à sainte Catherine. Ce n'est qu'après sa destruction et sa reconstruction au XVIème siècle dans le contexte des guerres de religion, que l'église n'est plus dédiée qu'à saint Martin; à partir de là, elle est paroissiale en alternance, selon l'époque, avec une autre église, Saint-Jacques-du-bout-du-Pont, la paroissiale actuelle.

L'église de Ronsacq est dédiée à saint Jean-Baptiste, mais V. Foix évoque le fait qu'elle a parfois été dédiée par erreur à saint Vincent, à partir du XV<sup>e</sup> siècle où elle devient annexe de la paroisse du Leuy.

Nous prenons en compte Marsacq comme paroisse, nommée à l'époque contemporaine chapelle Saint Vincent; Marsacq fut une seigneurie comme le prouve dans le <u>Recueil d'actes administratifs des rois d'Angleterre en Guyenne au XIII</u>e, de C. Bémont, l'acte 70 (66) où l'abbé de Saint-Sever Garsie-Arnaud donne la liste de ses possessions, dont Marsacq. V. Foix, dans son <u>Dictionnaire des seigneuries</u>, <u>Maisons nobles et maisons titrées des Landes</u>, en fait en 1359 un village et une seigneurie. Un simple examen cartographique peut confirmer l'existence de Marsacq en tant que paroisse: sur Cassini, on voit un *Haut* et un *Bas Marsacq*; sur la carte IGN au 1/25000e, on trouve le *Bois de Marsacq*, le *Bourg de Marsacq* et le ruisseau du *Bourg de Marsacq*.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Foix, 1939.

Certaines paroisses sont dédiées aux mêmes saints: trois à saint Pierre, deux à saint Martin, à saint Laurent, à saint Jean-Baptiste et à saint Barthélemy.

Théoriquement, ces saints attribués se rattachent à des vagues de création de paroisses. Selon J.B. Marquette, il y en a quatre principales:

- du V<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle se forment les premiers foyers chrétiens;
- \_ du VIIe au VIIIe siècle, c'est la grande étape de la christianisation;
- \_ du IX<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, c'est une étape plus ou moins importante selon les régions et l'importance de l'impact de la christianisation aux étapes antérieures;
- \_ après l'an mil, la dernière étape est contemporaine des grands défrichements, de la fondation des commanderies, des hôpitaux et de l'implantation des châteaux.

A ces quatre générations, il faut ajouter d'autres indices chronologiques, comme l'association d'un cimetière au lieu de culte vers le IX<sup>e</sup> siècle ou la définition d'un territoire paroissial cohérent autour de l'église et du cimetière à partir du X<sup>e</sup> siècle.

Pour M. Aubrun, dans <u>La paroisse en France des origines au XIV<sup>e</sup> siècle</u>, il n'y a que trois étapes: avant le VIII<sup>e</sup> siècle, du VIII<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle et après le X<sup>e</sup> siècle. La première chronologique semble préférable à celle de M. Aubrun qui ne sépare pas les paroisses antiques des paroisses mérovingiennes.

Néanmoins, l'attribution que ces deux historiens font des saints aux diverses époques est en majeure partie identique. La divergence notable demeure sur saint Barthélemy qui nous intéresse plus particulièrement étant donné que deux paroissiales de notre région lui sont dédiées. Si pour J.B. Marquette<sup>85</sup>, il s'agit d'une dédicace de quatrième génération étant donné que la translation des reliques du saint s'est opérée au XI<sup>e</sup> siècle, pour M. Aubrun ce saint est révélateur de la première génération au même titre, selon lui, que saint André ou saint Pierre.

En effet, on attribue à cette génération les premiers évêques, les saints des Ecritures et les martyrs. Le problème évident est que pour notre zone, une grande partie des paroisses seraient alors apparues à la première génération: Beylongue,

-

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> Cours de maîtrise en histoire médiévale.

Carcen, Lesgor, Ponson, Bégaar, Tartas, Carcarès, Audon, Gouts, Ronsacq et Marsacq, soit onze paroisses sur quinze, ce qui, aux vues des conditions pédologiques de certaines paroisses est inconcevable. A cela, il faut ajouter le fait que les quatre paroisses restantes se rattachent à la quatrième génération, soit un écart de plusieurs siècles entre les fondations des onze premières paroisses et des quatre dernières.

Nous avons vu pourquoi Saint Barthélemy constitue un bon traceur de la quatrième génération; il en est de même des hagiotoponymes de paroisses, où celles-ci s'identifient à la dédicace de l'église, dans notre cas Sainte-Croix et Saint-Yaguen.

Cette méthode d'étude des titres est aléatoire. C'est pourquoi il convient de croiser les données en découlant, avec d'autres issues principalement de la géographie.

### B La géographie de la paroisse.

Cette étude se fait à partir de plusieurs supports: les cartes IGN au 1/25000<sup>e</sup>, la carte de Belleyme où les limites paroissiales d'avant la Révolution sont figurées, la carte de Cassini, bien que souvent imprécise, apporte un complément à la précédente. Enfin, une connaissance bien que superficielle des terroirs peut contribuer à une meilleure étude de cette géographie particulière. Celle-ci s'intéresse avant tout aux limites paroissiales telles qu'elles étaient au XVII<sup>e</sup> et devaient l'être au Moyen âge: elles se confondent avec des cours d'eau, des lignes de crête, mais aussi des chemins.

# a) limites paroissiales et réseau hydrographique.

Le réseau hydrographique a pu, à diverses époques représenter une limite tangible aux communautés humaines, un point de repère dans l'espace, un point d'arrêt à la zone contrôlée par le village ou la paroisse: c'est une frontière naturelle pour un territoire donné<sup>86</sup>.

Ce que l'on constate sur notre zone, c'est l'importance capitale de l'Adour et de la Midouze qui marquent de leur empreinte l'espace. Ces deux cours d'eau constituent une limite infranchissable pour les paroisses qui restent cantonnées à leur rive et ne débordent pas. L'Adour borde trois paroisses: Gouts, Audon et Bégaar. La Midouze en borde neuf: Bégaar, Audon, Tartas, Ponson, Carcarès, Saint-Yaguen, Sainte-Croix, Meilhan et Marsacq.

Etonnamment, le Bez ne constitue pas de limite malgré le fait que sa vallée soit bien marquée au sud. La même remarque est à faire pour le Retjons qui, à part une partie entre Bégaar et Carcen, ne limite pas vraiment de paroisse: l'hypothèse toponymique qui veut que Retjons soit une indication de limite, venant du latin regiones ne trouve pas ici son illustration.

En revanche, le ruisseau Marrein qui fait la limite entre Gouts, Audon et Tartas, est petit, peu encaissé et aisément franchissable autour du bourg de Gouts.

Il n'y a donc pas de schéma directeur en ce qui concerne les paroisses et le réseau hydrographique, même dans le cas de la présence de rivières comme la Midouze: la paroisse de Saint-Martin-d'Oney, située sur la rive droite de celle-ci ne déborde-t-elle pas sur la rive gauche?

#### b) limites paroissiales et topographie.

L'autre limite naturelle peut être constituée par le relief de la région donnée: lignes de crête, cordons dunaires, plateaux interfluves.

On constate, à partir de la carte de Belleyme, que les limites de paroisses qui ne s'appuient pas sur le réseau hydrographique (Lesgor et Rion) le font sur les modelés dunaires avec des trajectoires simples, rectilignes, en allant ainsi de point

67

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> La carte de l'annexe 27 montre en pointillé les limites paroissiales se confondant avec le réseau hydrographique.

haut en point haut. Les parties les plus élevées des plateaux interfluves ont été également utilisées, entre Rion et Boos ou Saint-Yaguen et Carcen.

Sur d'autres zones, la concrétisation topographique de ces lignes est moins évidente. Certaines limites paraissent souligner des bords de plateaux sans aller s'y percher comme entre Carcen et Beylongue ou au nord de Saint-Yaguen.

D'autres limites ne s'expliquent pas directement par la topographie des terrains. Le premier type est ce que l'on pourrait appeler les limites "raccourcis" qui joignent sans détours une limite géographique (une hauteur) et une limite hydrographique (un ruisseau) sans se confondre avec les terrains qu'elles traversent, comme entre Bégaar et Carcen, Ponson et Carcen ou Lesgor et Laluque.

Le second type concerne les limites qui s'identifient avec des chemins. Les limites est de Rion, nord de Beylongue, ouest de Ponson en sont les meilleurs exemples. Il faut préciser que ces chemins ne sont pas des *levades*, des chemins levés qui seraient eux-mêmes la marque de la topographie du terrain. C'est par raison de commodité évidente que l'on choisit des chemins comme limite: dans la partie ouest de notre zone, où les dunes sont relativement nombreuses ou du coté du Bez où le réseau hydrographique est plutôt dense, n'est-il pas des plus difficile de ne pas confondre telle dune avec une autre ou tel ruisseau avec tel autre? Le chemin, lui, vient d'un endroit nommé et mène à un endroit lui aussi nommé: on ne peut confondre deux chemins et par conséquent se tromper sur la limite paroissiale qui s'appuie dessus.

Néanmoins, on peut s'interroger sur le choix de ces chemins: les chemins changent au gré des activités humaines, des abandons de terroirs pauvres ou trop humides, ils peuvent s'ensabler, disparaître s'ils ne sont pas fréquentés. Aussi peut-on supposer que les chemins choisis comme limites étaient déjà des chemins importants, entretenus, peut-être des voies de l'administration.

# c) l'importance des axes de communication.

Les axes de circulation, terrestres (chemins et routes) ou fluviatiles (rivières), au delà des impératifs géographiques omniprésents que nous venons de voir, ont pu jouer un rôle important dans la formation du réseau paroissial.

Si des chemins antérieurs au Moyen âge ont existé, ils n'ont pas nécessairement continué à exister. La voie romaine de Gouts, par exemple, a été victime de cet oubli. Quid de la "voie directe" mentionnée par l'Itinéraire d'Antonin qui a pu passer à l'ouest de Rion?

L'axe de circulation dont l'existence est sûre pour le Moyen âge, c'est la Midouze, navigable, probablement utilisée dès l'Antiquité pour le commerce. La route de Tartas à Saint-Sever existe nécessairement depuis longtemps elle aussi, puisqu'elle longe la partie de l'Adour la moins propice à la navigation (surtout en été).

Si l'ancienneté d'une voie peut-être rapprochée de la présence d'une limite paroissiale qui se confond avec elle, comme nous l'avons supposé, alors deux axes majeurs se dégagent: le premier est le "couloir" de chemins sur la carte de Belleyme qui partent de Tartas plein nord, d'abord deux puis trois, vers Beylongue, Arengosse, Morcenx. C'est sur cet axe que portait une de nos expériences sur la centuriation.

Le second est le chemin qui longe sur la carte IGN au 1/25000 les communes de Rion, Boos et Laluque. Rectiligne, il descend de Sindères au nord et plonge droit vers Dax: sachant que l'on a voulu voir à Sindères l'antique Coequosa (relais routier cité par l'Itinéraire d'Antonin), ne peut-on voir dans l'implantation de ce chemin une pérennisation d'un axe antique, sans pour autant reprendre son tracé exact? En effet, dans les Landes humides et sablonneuses, les chemins sont positionnés dans les endroits qui s'y prêtent le mieux: secs et par conséquent légèrement plus haut. L'emplacement des chemins médiévaux, a quelques dizaines de mètres près, est le même que les principaux chemins préexistants.

La toponymie a conservé les traces de chemins ou de passages: lieu dit Carreyre/le chemin au nord de Rion, en prolongement duquel à Lesgor, à l'ouest de la commune, se trouve un lieu dit *Hourcq*/le carrefour à coté duquel coule le ruisseau du *Goua-de-Hourcq*, le goua étant le gué. Ces toponymes goua se retrouvent en plusieurs lieux de notre région, souvent associés à un ruisseau et une route: le *Goua* entre Carcen et la Midouze où passe l'actuelle D413. Au nord-est de Bégaar, le *Gouadegos* est en bordure du Retjons sur la carte de Belleyme, mais sans franchissement de celui-ci par un chemin: le franchissement se fait beaucoup plus au sud ce qui laisse supposer un déplacement de la route de Tartas/Dax. Pour en revenir au *Goua-de-Hourcq* à Lesgor, Belleyme n'indique pas de franchissement par une route, aussi doit-on supposer que ce passage à gué est celui d'un chemin, peut-être de Lesgor à Laluque, à moins qu'il n'y ait eu un chemin venant de Rion qui croise le précédent, d'où le toponyme de *Hourcq*/ le carrefour.

Retracer l'histoire de ces chemins qui ont évolué avec les activités humaines, les défrichements et les créations de paroisses est impossible, mêmes si les axes majeurs demeurent et aident en cela la compréhension de la mise en place du réseau paroissial comme nous le verrons plus loin.

Le dernier aspect et pas le moins important, est l'implantation du témoin du sacré dans la paroisse: l'église, mais aussi la source consacrée.

#### C Le témoignage du sacré dans la paroisse.

Le simple emplacement d'une église dans la paroisse peut être révélateur du passé de celle-ci et surtout son emplacement par rapport à la limite de sa paroisse.

En effet, une église proche de l'une de ses limites a toutes les chances d'avoir été amputée d'une partie de son territoire au profit d'une autre nouvellement créée. A l'inverse, une église paroissiale située en position médiane sur son territoire qui

plus est spacieux, peut être une paroisse créée aux dépens d'une autre et par conséquent d'apparition récente.

Nous pouvons donc distinguer deux groupes de paroisses: les paroisses aux églises en position latérale et les paroisses aux églises en position médiane.

Dans le premier groupe, nous avons Audon, Gouts, Tartas, Carcarès, Ponson, Sainte-Croix et Meilhan. Dans le second groupe, nous avons Bégaar, Lesgor, Rion, Beylongue, Carcen, Saint-Yaguen et Ronsacq. Quant à Marsacq, nous ignorons sa limite sud avec Meilhan et donc le groupe auquel la rattacher.

Mais ce partage en deux groupes est à nuancer: la position latérale ou médiane peut être tributaire d'impératifs géographiques; certaines paroisses en bordure de la Midouze paraissent en position latérale puisque la rivière sert de limite, mais on imagine mal que le territoire de l'autre rive ait été amputé à ce premier, tout simplement parce que cette frontière est importante, incontournable et que son franchissement n'est pas aisé.

D'un autre coté, une paroisse médiane peut être ancienne et ne pas avoir subi d'amputations si les terroirs alentours sont difficiles dans une perspective agricole: la fondation de paroisses-filles va de pair avec l'économie et la mise en valeur du sol.

Outre les constats que nous autorise l'observation de la carte de Belleyme, se pose le problème majeur des paroisses disparues et qui l'ont forcément été au profit de ces paroisses dont nous connaissons le tracé tardif à l'époque moderne.

Au sud de Tartas, on trouve dans les textes au Moyen âge et à l'époque moderne la mention d'une paroisse nommée Saint-Genès. L'abbé de Saint-Sever rend hommage au XIII<sup>e</sup> siècle pour le territoire de Saint-Genès, siège d'une seigneurie, dans le même acte que celui cité à la page 60 pour Marsacq. Au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est toujours une paroisse fournissant selon V. Foix, ses "fruits décimaux"

à l'abbé de Saint-Sever<sup>87</sup>. En 1620, les "habitans de la paroisse Sanct Geniès" sont, à l'instar de leurs voisins de Gouts, Audon et Bégaar, priés de garder "les bois de Saumage, hourq, mailabourg, Baudignon" L'édifice retrouvé au Gliziaou est probablement l'église paroissiale. Le tracé des limites de la paroisse peut se deviner avec la carte de Belleyme: on constate clairement qu'entre la limite est d'Audon et nord de Gouts se dessine un "compartiment" dans la paroisse de Tartas.

La présence de ces paroisses disparues autorise à relativiser la coexistence de deux paroisses partageant la même frontière au XVIIIème siècle: il a pu, à une époque indéterminée s'intercaler une troisième paroisse. Malheureusement, les sources documentaires demeurent muettes pour ces paroisses: ce sont entre autres les visites épiscopales modernes et contemporaines, les <u>Pouillés des provinces</u> d'Auch, Narbonne et de Toulouse étudié par C.E. Perrin et J. de Fontréaux, les divers actes de la domination anglaise ou les documents relatifs aux impositions des paroisses du diocèse de Dax. Nous sommes donc amenés à prendre en compte la paroisse de Saint-Genès, nous venons de voir pourquoi, mais aussi Saint-Augine qui n'est connu qu'en tant que ferme sur les diverses cartes que nous avons évoqué et n'a jamais été mentionnée en tant que paroisse ou lieu de culte.

Pour achever ce tableau du sacré dans la paroisse, il convient à titre documentaire d'aborder l'étude des sources consacrées.

Elles sont dédiées à un saint et font chaque année l'objet d'une procession. Certaines de ces sources ont des vertus surnaturelles, thaumaturges. La croyance dans ces résurgences d'eau est un lien direct avec les religions antérieures au christianisme: beaucoup de sources consacrées étaient déjà adorées durant l'Antiquité. Le christianisme des premiers siècles a su habilement récupérer ce culte du quotidien des campagnes pour se faire plus facilement accepter par les

\_

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Collection Foix, *Dictionnaire des seigneuries, Maisons nobles et maisons titrées des Landes*, 2MI16 R68.

<sup>88</sup> voir note 80.

populations, non sans imposer sa marque, à savoir la consécration: ainsi le christianisme apparaît comme une continuité et non une rupture avec le legs religieux antérieur.

Environs les deux tiers des paroisses de notre région ont au moins une fontaine consacrée. En voici la liste:

```
_ Audon: fontaine de Saint Estropy,
_ Beylongue: fontaine de Saint Pierre,
_ Carcarès: fontaines de Saint Girons et Saint Laurent,
_ Marsacq: fontaine de Saint Vincent,
_ Rion: fontaine de Saint Jean,
_ Ronsacq: fontaine de Saint Jean-Baptiste,
_ Sainte-Croix: fontaines de Saint Pierre-ès-Liens et Saint Bertin,
_ Saint-Genès: fontaine de Saint Anne,
Saint-Yaguen: fontaines de Saint Jacques (trois).
```

Aucune fontaine consacrée n'est connue pour Lesgor, Gouts et Ponson. Bégaar, Tartas et Carcen possèdent des fontaines mais non dédiées: celle de Bégaar se trouve près du lieu dit *Lesplacasses*, celle de Carcen est connue sous le nom de *Fontaine des Sorcières* et se trouve isolée au nord-ouest de la commune, en bordure d'un chemin qui longe un important massif dunaire. Tartas possède une fontaine perdue à l'emplacement de la ville, la *Fontaine de Rouglan* où le neveu de Charlemagne, selon la légende, se serait arrêté pour se désaltérer.

Les nombreux éléments que nous avons vu, soit en rapport avec la morphologie des paroisses, soit avec les titres des églises ou la simple existence de fontaines consacrées sont autant d'indices qui vont nous permettre à présent d'élaborer des hypothèses quant à la formation du réseau paroissial.

#### 3 Essai de filiation des paroisses de la vicomté de Tartas.

Grâce au croisement des divers indices provenant à la fois de la géographie des terrains, de l'archéologie, des titres des églises et surtout de forme générale de chaque paroisse par rapport à sa paroissiale, nous pouvons proposer des filiations possibles de paroisses, ceci dans le but de retrouver les paroisses matrices, c'est-à-dire ces paroisses originelles qui ont vu leur territoire progressivement découpé au gré des défrichements, pour créer de nouveaux noyaux religieux, les paroisses-filles.

## A Evidences chronologiques et premières étapes de la reconstitution.

Tout au long de notre seconde partie, des éléments sont venus attester le fait que certaines paroisses s'ancraient soit dans la précocité, soit qu'elles possédaient des caractéristiques qui faisaient d'elles des paroisses jeunes dans l'histoire du Moyen âge.

La seule certitude que l'on pourrait avoir sur les paroisses originelles de notre zone, repose entièrement sur Gouts. Son église est dédiée à saint Martin, le saint évangélisateur des Gaules du IV<sup>e</sup> siècle. Cette dédicace est un simple indice qui incite à supposer de prime abord que l'église dédiée est d'origine antique. Pourtant, nous le verrons, les dédicaces mentionnées comme antiques (Saint Martin, Saint Pierre, Saint Jean-Baptiste ou Saint Laurent, par exemple) peuvent parfois se rattacher à des paroisses plus récentes que celles issue de la première génération. Dans le cas de Gouts, l'église est implantée sur un site gallo-romain d'importance, peut-être une villa ou un relais routier; son cimetière actuel est au centre d'une nécropole qui a fonctionné dès le VI<sup>e</sup> siècle. L'emplacement même de l'église et du cimetière est édifiant: on voit une nette surélévation de l'ensemble

par rapport au reste du village, d'environs un mètre, laissant supposer l'existence de structures enfouies. Tous ces éléments corroborent l'hypothèse que cette église ait pu s'implanter dans la *pars urbana* d'un site antique quel que fût sa nature, faisant de Saint Martin de Gouts une paroisse de première génération.

On serait tenté de reproduire le même type de raisonnement avec la paroisse de Beylongue: l'implantation humaine y est fort ancienne, au moins depuis le néolithique; l'Antiquité est bien représentée, livrant des indices jusque sous l'église elle-même. Si l'on rajoute à cela la dédicace à saint Pierre, apôtre et premier pape, alors on peut supposer l'attribution de cette paroisse à la première génération. Pourtant, au point de vue topographique, Beylongue est isolée: le village n'est ni sur la vallée du Retjons, ni sur celle du Bez; sa paroissiale est en position médiane et son territoire est étendu. Cela va à l'encontre de ce que l'on peut observer sur certaines paroisses d'origine antique: église en position latérale parce qu'amputée au profit de paroisses-filles, existence d'un ancien axe de communication ou terrestre ou fluviatile. La présence d'un site romain ne prouve rien, tout comme la dédicace antique: une paroisse-fille issue d'une paroisse-mère de la première génération dédiée à saint Martin peut reprendre, en référence à la filiation, la même dédicace. Ceci explique la prudence extrême qu'il faut avoir pour les dédicaces paroissiales. Par conséquent Beylongue pose problème, nous y reviendrons.

Inversement, d'autres paroisses peuvent être classées dans la dernière génération. Ce sont d'abord les paroisses qui ont pour nom un hagiotoponyme qui reprend la dédicace de la paroissiale: dans notre région, c'est le cas de Saint-Yaguen dédiée à Saint Jacques-le-Majeur et Sainte-Croix dédiée à la Sainte-Croix. Cela vient du fait qu'à la création de ces paroisses, l'on n'a pas cherché à attribuer un toponyme préexistant, s'il y en eut; c'est la voie de la simplicité qui a été employée. Dans le classement en paroisses tardives, la dédicace est, cette foisci, fiable: dans notre cas, la dédicace à Saint Barthélemy, tardive dans la formation du réseau paroissial sur deux de nos paroisses, permet de supposer Rion et Meilhan comme étant de la quatrième génération.

Dès ce premier examen, cinq paroisses sur quinze ont pu être hypothétiquement placées dans la chronologie des générations: une dans la première (Gouts), quatre dans la quatrième (Saint-Yaguen, Sainte-Croix, Meilhan et Rion). Les dix paroisses restantes demandent plus de perspicacité (nous avons vu le cas de Beylongue): les dédicaces sont probablement trompeuses puisque toutes sont dédiées à des saints "antiques".

La toponymie demeure également source de mauvaises interprétations chronologiques: deux paroisses ont un nom terminé en -acq, que l'on interprète généralement comme étant le suffixe antique -acum qui indique l'appartenance à un propriétaire. Il s'agit de Ronsacq et de Marsacq. Mais ces deux paroisses ne paraissent pas antiques pour autant: Marsacq est isolée, sur une lande humide où le seul intérêt du terroir, provient du sous-sol où affleure le calcaire. Ronsacq, dont nous avons également évoqué l'isolement, est encore plus significative: ces limites paroissiales ne se confondent absolument pas avec la topographie des terrains, comme cela semble être le cas des paroisses anciennes.

Pour les autres paroisses, la toponymie n'est pas d'un grand secours:

- \_ Beylongue viendrait de "vue longue", en rapport avec des hauteurs présentes sur son territoire,
- \_ Carcen n'a pas fait l'objet d'interprétation; on peut néanmoins remarquer la présence de *car* identifiable à la racine aquitanique *kar/gar* qui signifie rocher,
- Carcarès serait issu de cette même racine, nous l'avons vu plus haut,
- \_ Tartas, est un mot que l'on retrouve en basque médiéval soit sous cette forme, soit sous celles de *tartassu* ou *arta*, signifiant le chêne,
- Ponson viendrait du latin *pons/pontis* signifiant le pont,
- \_ Audon aurait la racine celte *dun/dunum*, la colline fortifiée,
- \_ Bégaar, outre de nombreuses interprétations abusives, est peut-être le viguier que l'on trouve en Béarn, d'après P.de Marca dans <u>Histoire du Béarn</u>, sous la forme *beguarau*.

Les toponymes gardent parfois leur mystère, mais il faut bien se garder de tirer des conclusions. Généralement, les interprétations concernant Carcarès et Tartas sont considérées comme plausibles. Celle de Tartas confirmerait l'hypothèse d'Oïhénart qui veut que la ville fut fondée par les Vascons. Celle de Carcarès n'apporte rien: les toponymes aquitaniques seraient antérieur à l'Antiquité, mais certains de leurs composants ont perduré dans le basque, ce qui n'exclue pas et B. Boyrie-Fénié dans sa Toponymie gasconne n'aborde pas cette éventualité, que certains de ces toponymes soient plus récents et soient à rapprocher de la domination vasconne sur l'Aquitaine sub-garonnaire pendant plusieurs siècles. Il serait plus logique de rattacher Carcarès à ce cas que de le faire remonter à une époque préromaine fourre-tout.

B Des paroisses-filles aux paroisses-mères: les diverses éventualités de la formation du réseau paroissial.

Après avoir vu et appliqué quelques critères théoriques sur la formation du réseau paroissial dans la région de Tartas, l'observation de la carte des limites paroissiales laisse entrevoir des scénarii possibles quant à ce réseau.

Examinons d'abord la paroisse de Meilhan. Il semble net que celle de Ronsacq s'en est détachée, de par sa forme, plutôt géométrique, de par ses limites dont nous avons déjà parlé et de la position de Saint Barthélémy de Meilhan par rapport à sa frontière commune avec Ronsacq. Celle-ci serait alors une paroisse-fille de Meilhan. La paroisse voisine de cette dernière, Sainte-Croix, donne l'impression qu'elle a été formée au détriment de Meilhan : Sainte-Croix en serait également une paroisse-fille. Le même raisonnement ne peut être fait sur Marsacq qui n'a pas survécue au Moyen âge et a été rattachée à Meilhan: était-elle une paroisse-fille de Meilhan? Il est difficile de répondre dans ce cas, d'autant que ses limites ne sont pas connues.

Au sud de notre zone, Audon semble avoir été créée à partir de Tartas, qui serait donc plus ancienne. Oïhénart fait du siège de la vicomté, une ville fondée au

VIII<sup>e</sup> siècle, soit à la seconde génération. Chose curieuse, dans un rayon de deux kilomètres à peine, nous avons la présence de trois églises paroissiales: Sainte Catherine de Tartas, Saint Laurent de Carcarès et Saint Jean-Baptiste de Ponson. Ceci exclut toute possibilité d'établir des filiations par la simple observation des limites à cet endroit. Si c'était le cas, on devrait alors supposer que Tartas s'est détachée de Carcarès. Pourtant, l'existence d'une paroisse disparue entre les deux n'est pas à exclure: Saint-Augine. A ce moment-là, on obtient la filiation suivante: Carcarès se détache de Tartas avec un territoire plus grand au sud que celui représenté par Belleyme; Saint-Augine se détache ensuite de Carcarès avant de disparaître et de se rattacher à Tartas. Cette seconde filiation Carcarès/Saint-Augine expliquerait la limite sud de Carcarès qui suit d'abord le ruisseau de Lapouzin, frontière naturelle nettement visible, avant de s'en écarter pour prendre une direction plein est, sans s'appuyer sur le relief ou l'hydrographie. Carcarès devait descendre à l'origine jusqu'au ruisseau du Harlan avant que cette partie interfluve ne soit utilisée au profit de Saint-Augine. Nous pouvons donc supposer l'existence d'un second bloc dont Tartas serait la matrice, comprenant les paroisses d'Audon et Carcarès, toutes les deux dédiées à Saint-Laurent.

Mais le problème essentiel de la mise en place du réseau paroissial concerne les trois paroisses de la rive droite de la Midouze: Ponson, Carcen et Bégaar.

L'empiétement du territoire de Tartas sur cette même zone s'ajoute à la difficulté d'établir une chronologie. Les trois paroisses ont des saints potentiellement antiques dans leurs dédicaces. Mais aucune n'est vraisemblablement de la première génération: il n'y a pas de trace d'habitat galloromain ni sur Ponson, ni sur Carcen. A Bégaar, la présence d'un camp protohistorique réoccupé durant la période antique ne prouve rien: seule une villa romaine influence la gestion d'une région donnée et est à même d'avoir des répercussions dans l'Antiquité tardive, sur la christianisation d'un terroir et l'implantation d'un lieu de culte.

Ce qui est notable, c'est que le découpage paroissial s'appuie sur le chemin de Tartas à Beylongue et Arengosse. Nous avons émis plus haut l'hypothèse que ce chemin préexiste au tracé paroissial définitif. Ceci explique-t-il ces avancées de territoire vers le nord? En effet, le territoire de Tartas traverse la Midouze et encadre ce chemin sur environs un kilomètre et demi; le territoire de Bégaar se confond, lui, sur environs trois kilomètres, avec à l'ouest le Retjons et à l'est le même chemin, formant un couloir territorial qui confère à la paroisse de Carcen une forme particulière. La mise en place du réseau paroissial est-elle venue du sud en suivant ou en créant cette route? Cela implique que Tartas est la matrice de ces trois paroisses. Mais si l'on s'en tient simplement à la forme de celles-ci, on obtient la filiation suivante: Bégaar s'est détachée de Ponson (position des églises) qui s'est détachée de Carcen, elle-même issue d'un démembrement de Tartas.

Le problème qui pourrait faire douter de l'antériorité de Carcen par rapport à Ponson se constate au niveau de la pédologie des terrains respectifs: celui de Carcen est majoritairement pauvre, sablonneux, contrairement à Ponson qui est plus riche en bordure de la Midouze. Mais la position de l'église de Ponson à proximité immédiate du bourg de Tartas laisse à penser qu'elle fut fondée bien après. Bégaar, de par son grand territoire, l'existence de forêts étendues d'un coté, jusqu'au XVIIIème siècle et de barthes de l'autre permet de supposer que la mise en valeur de ce terroir s'est faite tardivement et fut limitée.

L'examen de toutes les possibilités de filiation est nécessaire, même si ces raisonnements se succèdent comme sur un brouillon en préalable à la rédaction finale.

C Explication finale des filiations retenues et émergence des matrices.

Retrouver quelques paroisses matrices à partir d'une multitude de paroissesfilles n'est pas chose aisée. Mais au terme de plusieurs constations, de nombreuses hypothèses, de mauvaises pistes aussi, nous pouvons être à même de proposer une généalogie des paroisses de la Vicomté de Tartas<sup>89</sup>.

La première matrice, la plus visible, est celle de Meilhan, nous l'avons vu, qui regroupe deux autres paroisses, peut-être trois : Sainte-Croix, Ronsacq et Marsacq (avec des réserves). Toutes les quatre sont par conséquent de quatrième génération. Il faut alors supposer que Meilhan provient du démembrement d'une autre paroisse plus ancienne, à savoir Campagne dont l'église Saint Pantaléon n'est pas très éloignée de la limite de Meilhan.

La seconde matrice est celle de Tartas. A la suite d'Oïhénart, nous la supposons de deuxième génération. Carcarès s'en serait détaché soit durant la même génération, soit au début de la suivante. L'hypothétique paroisse de Saint-Augine aurait pu démembrer Carcarès au cours de la troisième génération. La grande paroisse de Carcen aurait amputé le territoire de la paroisse de Tartas qui s'étendait sur la rive droite de la Midouze, excepté quelques hectares autour de la ville basse, au cours de la seconde ou plus certainement de la troisième génération. A la quatrième génération, Carcen est démembrée au profit de Bégaar, puis de Ponson, mais il n'est pas à exclure que Ponson soit une paroisse-fille de Bégaar. Dans un dernier mouvement, Lesgor est créée au détriment de Bégaar, mais garde la même dédicace. Parallèlement Saint-Yaguen démembre Carcen de sa portion ouest.

Au nord, deux paroisses posent problème: Rion et Beylongue. La première possède une dédicace de quatrième génération; la seconde, un titre de première génération. Rion est-elle issue de Beylongue? Rion a-t-elle possédée une église paroissiale dédiée à Saint Martin? A ce moment-là Beylongue est-elle issue de Rion? Nous serions tenté de répondre que Beylongue est un terroir très anciennement mis en valeur, aux qualités agricoles indéniables contrairement à Rion où le sable est dominant et a livré peu d'indices archéologiques: nous supposons donc que Rion est issue de Beylongue et que cette dernière est une paroisse de première génération, ce qui est étonnant à la vue de l'emplacement de

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> La carte de synthèse des filiations retenues est en annexe 28.

la paroissiale. L'autre possibilité est que Rion soit issue de la petite paroisse de Boos, au sud; cette hypothèse ferait de Beylongue une paroisse isolée, ancienne et au territoire intact.

Nous avons volontairement gardé pour la fin la paroisse de Gouts, qui est sans doute de première génération. Dédiée à saint Martin, elle serait la paroisse matrice de Tartas, qui l'aurait démembrée à la seconde génération. On constate au passage que les trois paroisses qui structurent le réseau paroissial sont dédiées à saint Martin, se suivent chronologiquement (respectivement dans la première, la seconde et la troisième génération) et sont sur un axe nord/sud: Gouts, Tartas et Carcen. La paroisse de Saint-Genès, de deuxième génération (par rapport à la dédicace et surtout la nécropole mérovingienne), trouve aussi sa place à la fin. Est-elle la paroisse-fille de Tartas ou de Gouts? Dans ce dernier cas, nous nous voyons dans l'impossibilité de trancher.

Au terme de cette généalogie des paroisses de la Vicomté de Tartas, on constate que plus de la moitié de ces paroisses seraient de création tardive.

La mise en place du monde rural médiéval passe par la sacralisation de ses terroirs: d'abord l'érection de lieux de cultes, puis l'inhumation des morts autour de ceux-ci et enfin le tracé des limites de ces communautés rurales qui s'identifient désormais à leur paroisse, qui se rassemblent régulièrement en une même église, vont se soigner aux mêmes sources sacrées. La société trouve son ciment dans le sentiment religieux.

Paradoxalement, nous sommes souvent tenus à émettre des hypothèses plus qu'à affirmer: la pénétration du sentiment religieux, sa chronologie dans nos campagnes demeurent fragmentaires, sujets à caution. En effet, nous ne disposons pas de témoignages écrits pour ce haut Moyen âge aux cadres sociaux flous. Abusivement peut-être, nous pourrions presque dire que la protohistoire a perduré dans les Landes jusqu'à l'orée de l'an mil.

Ce qui ressort de l'étude des paroisses dans la région de Tartas, c'est que le réseau paroissial s'est mis en place très progressivement, avec une accélération durant la dernière génération. Cette christianisation des campagnes paraît indissociable des voies de communication.

Mais une question reste en suspend, celle des paroisses disparues: seule l'archéologie et la toponymie sont à même d'apporter des éléments de réponse. Nous avons vu que la région de Tartas en a eu un certain nombre.

Dans les siècles qui ont suivi les fondations, les paroisses se sont parées d'églises, fierté des communautés de croyants: certaines sont des joyaux architecturaux, d'autres livrent des témoignages étonnants sur les préoccupations bien terrestres de ces hommes du Moyen âge, à savoir la défense, la peur d'être attaqués

En effet, si la religion a participé à la formation de la société médiévale, de ses mentalités, les pouvoirs politiques, laïcs ou ecclésiastiques ont structuré, administré les terroirs et les hommes, mettant en place des systèmes de gestion du sol et des productions issues de celui-ci. L'aboutissement en est, pour notre région, la création de la vicomté de Tartas.

# TROISIEME PARTIE LA STRUCTURATION MEDIEVALE DE LA VICOMTE DE TARTAS.

# LA STRUCTURATION MEDIEVALE DE LA VICOMTE DE TARTAS.

Entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle se structure la vicomté de Tartas. Ce territoire, tel que nous l'avons considéré au cours des deux parties précédentes, comprenait plusieurs paroisses à proximité immédiate de Tartas. Ce bloc de quinze paroisses (Gouts, Audon, Saint-Genès, Bégaar, Tartas, Lesgor, Ponson, Carcarès, Saint-Croix, Meilhan, Ronsacq, Marsacq, Saint-Yaguen, Carcen, Beylongue et Rion) représente le cœur de cette vicomté. Comme nous le verrons, le territoire vicomtal est plus vaste et englobe d'autres terres.

Le contexte historique d'une partie de cette période est celui de l'administration anglaise d'une partie du Sud-ouest. Les vicomtes de Tartas, comme de nombreux autres seigneurs gascons, doivent choisir leur camp: reconnaître comme suzerain ou le roi-duc d'Angleterre ou le roi de France. Mais dès le XIII<sup>e</sup> siècle intervient pour les vicomtes de Tartas un troisième homme, le roi de Navarre. Dans quel camp se trouve la vicomté? Les vicomtes sont-ils des vassaux irréprochables?

Au niveau de l'occupation du sol, outre la gestion vicomtale, existent des seigneuries: quelles sont-elles? Quelles connaissances avons-nous de leur rôle?

Au centre de la vicomté, la ville de Tartas fait figure de capitale politique et économique: elle est le siège du pouvoir des vicomtes: peut-on avoir une idée de sa morphologie médiévale?

Pour la compréhension de ces cadres politiques, économiques et sociaux, nous disposons de plusieurs sources. Outre les études diverses qui demeurent incontournables (comme celles de C. de Chauton, J. de Jaurgain, V. Foix, J.B. Marquette, R. Mussot-Goulard, J.P. Trabut-Cussac ou C. Urrutibéhéty), certains documents donnent de bons renseignements sur cette époque: les *Recogniciones Fédorum in Aquitania* et les *Gascon Rolls* transcrits, les *Fors et coutumes de Tartas*, postérieurs à notre période (XV<sup>e</sup> siècle) mais qui reprennent en majeure partie les statuts plus anciens. Divers articles épars sont venus appuyer ce tableau historique de la vicomté de Tartas au bas Moyen âge.

#### 1 Les vicomtes de Tartas et la formation de la vicomté.

Trois historiens permettent d'appréhender à la fois la généalogie des vicomtes de Tartas et la formation de ce territoire qui nous intéresse.

Le premier est J. de Jaurgain, qui, dans son ouvrage <u>La Vasconie</u>, donne une généalogie détaillée, avec des références systématiques. L'inconvénient majeur de cette œuvre est que l'auteur ne paraît parfois pas assez prudent, ne distinguant pas ce qui relève de la légende, de ce qui relève de l'histoire.

Pour cela, le troisième appendice de l'article de V. Foix <u>Les coutumes de Tartas</u> intitulé "Liste des vicomtes de Tartas" constitue un complément nécessaire étant donné que V. Foix est souvent plus sceptique et plus précis dans sa prosopographie.

Le troisième historien est J.B. Marquette qui, dans sa thèse sur les Albret fournit un arbre généalogique établi d'après <u>La Vasconie</u> de Jaurgain, mais avec la circonspection qui caractérise son œuvre historique.

Les deux premiers historiens donnent pour chaque vicomte, quand c'est possible, un aperçu de leurs possessions, ils permettent d'avoir une idée des accroissements territoriaux. Le troisième évalue l'étendue du domaine foncier relevant des Tartas à l'orée du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### A Généalogie des vicomtes et genèse de la vicomté.

L'existence de la vicomté de Tartas et de ses vicomtes est à peu près assurée sur trois siècles: le XI<sup>e</sup> siècle avec réserves, le XII<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle. Au XIV<sup>e</sup> siècle, la famille vicomtale s'éteint comme nous allons le voir<sup>90</sup>.

#### a) entre légende et histoire: l'origine de la Vicomté.

D'après une idée communément admise, le fractionnement territorial de la Gascogne, héritée des ducs d'origine pyrénéenne qui ont dominé les destinées politiques du duché de Vasconie durant plusieurs siècles, serait intervenu à partir du IX<sup>e</sup> siècle et se serait poursuivi jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. Pour A. Zink, dans son ouvrage <u>Pays ou circonscriptions</u>. Les collectivités territoriales de la France du <u>Sud-Ouest sous l'Ancien Régime</u>, la chronologie de ce démembrement est la suivante:

La vicomté de Béarn paraît en 819, la Navarre se constitue en royaume vers 840, la vicomté de Lomagne est mentionnée vers 960, celle de Dax vers 980, celle de Marsan à la fin du Xème siècle, la vicomté d'Oloron en 1004, celle de Montaner en 1032, celle de Gabardan au milieu du XIème siècle, celle de Labourd en 1059, celle d'Arberou en 1080, les vicomtes d'Ossau avant le XIIème siècle, la vicomté de Soule en 1120, celle de Baïgorry en 1168.

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> En annexe 29 se trouve un arbre généalogique des vicomtes de Tartas.

Ces démembrements vont de pair avec une perte de pouvoir politique: l'administration capétienne supplante la vasconne. La vicomté de Tartas serait aussi issue d'une perte de pouvoir, celle de la vicomté de Dax. Pour R. Mussot-Goulard dans <u>Les Princes de Gascogne 765-1070</u>, la Vicomté de Tartas, tout comme celle d'Orthe se seraient détachées de celle de Dax entre 1074 et 1107, date à laquelle la dynastie vicomtale de Dax disparaît. Cet affaiblissement de Dax serait dû à la montée en puissance du Béarn.

La vicomté ne remonterait pas au delà de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Pourtant, les avis divergent: de nombreux historiens ont voulu faire remonter la vicomté au X<sup>e</sup> siècle.

Oïhénart est le premier à mentionner un vicomte de Tartas pour le X<sup>e</sup> siècle: "Rex Tortus, vicecomes Tartassiensis circa annum Christi 960"<sup>91</sup>. L'unique action connue de ce Rex Tortus est la fondation du prieuré de Saint-Caprais à Pontonx.

J.B. Gabarra, dans <u>Pontonx-sur-l'Adour et le prieuré de Saint-Caprais</u>, appuie cette hypothèse par trois documents:

\_ un extrait du *Cartulaire de la Réole* où le vicomte apparaît sous le nom d'Arretort

\_ un extrait du *Diptyque des évêques d'Acqz* : "un vieux fragment de notre Cathédrale recognois pour fondateur du Prioré de Pontonx, Tortus, vicomte de Tartas qui vivoit environ l'an 960"<sup>92</sup>.

\_ un extrait de <u>l'Armorial des Landes</u> tome III du Baron de Cauna, où figure un vieil inventaire des titres des Albret, dont l'article suivant:

Lettres de fondation de l'abbaye de Vielle alias de Pontons du dixhuitième jour du mois de Janvier mil quatre cent cinquante trois, retenues par Jean de Ferrand, notaire d'Acqz, faite par Tortus roy dixième. Cotté 7.7 "93"

Gabarra précise que, dans ce dernier exemple, ces copies du XV<sup>e</sup> siècle de textes antérieurs n'ont pu par lui être retrouvées aux Archives de Pau.

<sup>91</sup> Cité dans GABARRA J.B., *Pontonx-sur-l'Adour et le prieuré de Saint-Caprais*, Aire, 1873 idem.

<sup>93</sup> id

De leur coté, V. Foix et Jaurgain accordent du crédit à l'existence de ce premier vicomte, mais reprennent tous les deux la même référence, à savoir l'acte XI du *Cartulaire de la Réole*.

Pour R. Mussot-Goulard<sup>94</sup>, sur ce même document, il fallait lire *Arrefort* et non *Arretort*. Elle en conclut qu'il s'agit de Raymond-Fort, vicomte de Tartas, qui assistait vers 1085 au plaid de Larreule en Béarn: pour l'historienne, il n'y a par conséquent pas eu de vicomte nommé Arretort au X<sup>e</sup> siècle, pas plus qu'il n'y avait alors de vicomté de Tartas.

L'origine des vicomtes de Tartas et de la Vicomté demeure nébuleuse et sujette à controverses.

#### b) les vicomtes de Tartas.

(en annexe 29 se trouve un tableau de synthèse sur les vicomtes de Tartas accompagné de deux arbres généalogiques: les renseignements qui suivent ne sont que des remarques d'ordre général.)

D'après les renseignements fournis par V. Foix, il y eut dix-sept vicomtes en titre, du X<sup>e</sup> siècle à 1312. Si les premiers vicomtes sont sujets à caution, dès Raymond-Robert I<sup>er</sup> qui à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, signe un accord avec les habitants de Dax sur la délimitation de leurs terres et participe à une assemblée de la noblesse à la Réole, ils paraissent devenir des personnages prépondérants dans la destinée de la Gascogne.

La connaissance que nous avons de ces premiers vicomtes est réduite: soit ils assistent à la ratification d'actes, soit ils sont présents comme donateurs auprès d'églises ou d'abbayes.

Du rôle de témoins ou de donateurs, les Tartas passent durant la seconde partie du XII<sup>e</sup> siècle au premier plan: Raymond-Robert II est choisi par le roi d'Angleterre Henri II (son suzerain), pour conduire sa fille Eléonore à son époux, le roi de Castille Alphonse VIII, en 1170. Cette tendance se confirme une

vingtaine d'années plus tard avec Arnaud-Raymond II vicomte, fils du précédent, qui épouse Navarre, la vicomtesse de Dax. A partir de là, les vicomtes de Tartas se permettent de rivaliser avec la puissante famille de Béarn, qui avait sonné le glas de la domination dacquoise: en effet, le vicomte de Tartas hérite par sa femme du pays de Mixe et d'Ostabaret, sur les terres du royaume de Navarre, pays objet des prétentions de Gaston VI, vicomte de Béarn; en mars 1196, Arnaud-Raymond II prête hommage à Sanche-le-Fort, roi de Navarre et s'engage sur commandement de son suzerain à guerroyer soit contre le roi-duc d'Angleterre, soit contre le vicomte de Béarn.

La question de la fidélité au(x) suzerain(s) se pose: les vicomtes de Tartas sont vassaux du roi d'Angleterre, duc de Gascogne, pour les terres vicomtales de ce même duché. Mais dès qu'ils héritent du pays de Mixe et d'Ostabaret, ils sont également vassaux du roi de Navarre pour ces terres qu'ils tiennent en son royaume. On constate que généralement, les vicomtes sont fidèles à ce dernier. En revanche, il en va autrement de leur fidélité envers le roi-duc. Si des vicomtes comme Raymond-Robert II, Raymond-Arnaud Ier ou Raymond-Robert III sont de bons et loyaux sujets, ce n'est pas le cas de Pierre I<sup>er</sup> ou d'Arnaud-Raymond III, qui n'hésitent pas, pour le premier à s'opposer militairement au roi-duc, ou à prendre le parti des français pour le second lors de la Guerre de Gascogne<sup>95</sup>, qui touche les Landes à partir de 1296. Durant ce court conflit, accompagné d'une occupation militaire d'une partie du duché par le roi de France, les vassaux du roi d'Angleterre profitent de l'affaiblissement de celui-ci pour aliéner des fiefs, usurper des hautes justices ou lever des péages indus: le vicomte de Tartas est au premier rang de ces usurpateurs.

Sur un plan matrimonial, les épouses des vicomtes sont connues à partir de 1155, date à laquelle Raymond-Robert II s'unit à Mathilde de La Marque. Sur dixsept vicomtes répertoriés, nous connaissons les compagnes de seulement six d'entre eux. Sur ces six mariages connus, le seul à avoir représenté un intérêt réel

 <sup>94</sup> op. cit. p.83.
 95 HIGOUNET (C.), La Guerre de Gascogne et les bastides, frontières landaises, *Bull. Soc. de* Borda Dax. 1976.

et que nous avons déjà évoqué, est celui d'Arnaud-Raymond II avec Navarre, la vicomtesse de Dax.

#### b) la fin des vicomtes du sang.

La famille de Tartas en lignée directe s'éteint en 1312, avec Arnaud-Raymond III. Malgré deux mariages, le premier avec Condor de l'Isle-Jourdain en 1295, qui décède ensuite, le second avec Mathe d'Albret en janvier 1309, il n'a pas de descendance légitime.

En théorie, à sa mort, ses possessions étaient censées se transmettre à son plus proche parent. C'est étonnamment son beau-père, Amanieu VII qui hérita de la vicomté en tant que descendant d'Assaride, sœur de Raymond-Arnaud de Tartas; il existait une descendante des Tartas plus proche encore, comme le fait justement remarquer J.B. Marquette dans sa thèse sur les Albret, Yolande du Soler, qui était en droit de prétendre à la succession. D'ailleurs, le codicille du 6 avril 1312 (après le testament du 29 mars de la même année qui n'évoquait pas ce qui suit) nomme celle-ci comme héritière ainsi que ses sœurs.

Mais, comme le note le même historien, la situation est plus complexe: dès 1305 puis 1309, le vicomte de Tartas n'est plus qu'usufruitier de ses terres: il a d'abord vendu contre 25000 s. morlans, les paroisses de Lesperon, Arrast et Rion, puis Tartas, Meilhan, Mauco, Gamarde, l'Auribat, Clermont, Mimbaste, Tercis et le pays de Mixe et d'Ostabaret contre 100000 l. bordelaises. L'acquéreur n'est autre qu'Amanieu VII.

C. de Chauton, dans <u>L'érection de la Baronnie d'Albret en Duché-paierie</u> se trompe quand il affirme que "n'ayant pas eu de postérité [Arnaud-Raymond III] cèda sa vicomté à son beau-père le 5 janvier 1309"<sup>96</sup>. Cette vente ayant été ratifiée le jour même du contrat de mariage avec Mathe d'Albret, cette remarque sur la postérité du vicomte est non avenue; il semblerait plutôt qu'il s'agisse là de

\_

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> CHAUTON (C. de), L'érection de la Baronnie d'Albret en Duché-paierie, *Bull. Soc. de Borda* 1963.

"reconnaissance de dettes déguisées"<sup>97</sup> entre Arnaud-Raymond III et son beaupère.

Toujours est-il qu'après le décès d'Arnaud-Raymond, la vicomté de Tartas entre à son tour dans les possessions déjà nombreuses des Albret.

Finalement, l'existence des vicomtes de Tartas au XI<sup>e</sup> siècle doit-elle être à tout prix remise en question, comme le pense R. Mussot-Goulard?

#### B Les accroissements territoriaux.

L'étendue de la vicomté de Tartas, de ses possessions est connue surtout pour la fin de la période étudiée<sup>98</sup>.

Le point de départ territorial est incontestablement la paroisse de Tartas, éponyme de la vicomté et de ses vicomtes. Si l'on en croit V. Foix et s'il y eut une vicomté des le début du XI<sup>e</sup> siècle, Carcarès devait très tôt en faire partie, puisque Raymond, vicomte, vendit aux jurats de Tartas en 1013 la forêt de Carcarès. Mais la connaissance des possessions des vicomtes est tardive, puisqu'elle n'est entière que pour le dernier d'entre eux. Il est pour l'heure impossible de déterminer une véritable chronologie des terres vicomtales; force est de se limiter à donner la liste de ces paroisses et de ces seigneuries pour lesquelles J.B. Marquette précise systématiquement dans sa thèse les références en archives.

#### a) les possessions en Gascogne.

Nous avons vu au cours de notre seconde partie plusieurs de ces paroisses. Deux d'entre elles, Rion et Meilhan, semblent posséder un statut à part des autres, mais dont les prérogatives sont pour le moment inconnues.

En plus de ces paroisses qui sont le sujet direct de notre étude, la Vicomté inclut également, à l'ouest, les paroisses de Lesperon (elle aussi détentrice d'un

<sup>97</sup> MARQUETTE (J.B.), Les Albret, Cahiers du Bazadais, 1975-1979.

<sup>98</sup> Une carte des possessions de la vicomté se trouve en annexe 30.

statut particulier) et d'Arrast; au sud de l'Adour, elle comprenait l'Auribat (Saint-Geours, Lier, Cassen, Vicq, Onard et Gousse) les seigneuries de Gamarde, Clermont, Mimbaste, les paroisses de Mées, de Tercis et de Mouscardès. A l'est, la Vicomté avait une enclave dans le Marsan, le Maucor appelé aussi vicomté de Maucor, qui regroupait peut-être à l'origine, selon J.B. Marquette, les paroisses de Meilhan et de Saint-Yaguen en plus de celle éponyme de Mauco. Enfin, J.P. Trabut-Cussac dans son ouvrage <u>L'administration anglaise en Gascogne</u>, écrit que la seigneurie de Belin (Gironde) dépendait de la Vicomté de Tartas.

#### b) les possessions hors de la Gascogne.

Elles sont exclusivement constituées de ces terres du nord du royaume de Navarre, connues sous le nom de pays de Mixe et d'Ostabaret, pour lequel en 1196, le vicomte de Tartas prêta serment au roi de Navarre, Sanche-le-Fort.

Ce territoire suit la vallée de la Bidouze sur une trentaine de kilomètres. Il est composé de deux régions distinctes: le pays de Mixe, autour de Saint-Palais (à partir du XIII<sup>e</sup> siècle) et de Garris, qui regroupe une trentaine de paroisses et le pays d'Ostabaret, autour d'Ostabat (l'*Hostavallam* du guide du pèlerin d'Aimery Picaud), qui regroupe une douzaine de paroisses. Cette vallée est une zone de passage notamment pour les troupeaux transhumants et les pèlerins de Compostelle<sup>99</sup>.

Les possessions des vicomtes se divisent donc en trois groupes: un premier bloc autour de la ville de Tartas, des territoires éparpillés au sud de l'Adour et un dernier bloc en Navarre.

#### C Vicomté et organisation seigneuriale.

La vicomté de Tartas n'est pas homogène dans sa constitution: des seigneuries foncières sont connues sur notre région avant 1312. Sur le territoire vicomtal

92

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> LABORDE-BALEN L. et DAY R., *Le chemin de St-Jacques du Puy-en-Velay à Roncevaux par le GR 65*, Aubenas 1993.

existait également des zones stratégiques, qui ont pu être le sièges de seigneuries particulières. Quels sont les aspects majeurs de cette organisation?

#### a) les "enclaves".

Deux enclaves territoriales sont présentes sur notre zone. Pourquoi leur accoler ce qualificatif d'"enclaves"? Elles ne paraissent pas, selon J.B. Marquette, posséder le même statut que le reste de la vicomté de Tartas.

La première est Rion. Elle est le siège d'une seigneurie. Arnaud-Amanieu d'Albret lui aurait concédé, selon V. Foix, des fors et coutumes, tout comme il le fit à Tartas en 1400. <u>Les Rôles Gascons</u>, cités par le même auteur, expliquent que Gaillard du Soler est seigneur d'Arrast et de Rion en 1255. Un document des Archives des Basses-Pyrénées (E 139) précise qu'à la suite d'un procès intenté par Jean I<sup>er</sup> de Tartas, Rion revint à celui-ci avec les cens et rentes.

La seconde est Meilhan. Le caractère particulier de cette seigneurie est renforcé par la présence d'un château. Elle est malheureusement encore moins connue que celle de Rion.

#### b) exemple d'une seigneurie foncière: Sainte-Croix.

A un plan inférieur de ces "enclaves", on trouve les seigneuries foncières, parfois de taille réduite ou se confondant avec l'étendue d'une paroisse.

Celle de Sainte-Croix a été étudiée par C. de Chauton, dans un article intitulé Le château de Sainte-Croix et ses barons. Elle se confond avec la paroisse du même nom. Son château est mentionné pour la première fois le 10 avril 1225: un acte évoque la concession par Henri III, roi d'Angleterre, aux possesseurs du château de Sainte-Croix, le droit de péage d'une conque de sel sur chaque nacelle passant la Midouze au niveau de la seigneurie. Le prélèvement se faisait au *Port d'Orion*, à 700 mètres en amont du château.

Les seigneurs de Sainte-Croix sis au château sont, de 1225 à 1550, de la famille de Benquet. En 1289, Raymond-Robert III, vicomte de Tartas, reçoit du roi

d'Angleterre la haute justice sur la seigneurie. Le château était situé, nous l'avons vu, sur un camp protohistorique.

D'autres seigneuries foncières existaient dans la vicomté de Tartas:

- \_ la seigneurie de Malet, autour du château du même nom, à Carcarès,
- \_ la seigneurie de Saint-Genès, au sud de Tartas, la seigneurie de Marsacq au nord de Meilhan et la seigneurie de Gouts tenues par l'abbé de Saint-Sever.

Ces seigneuries sont souvent ce que V. Foix appelle des "seigneuries de paroisse". La faiblesse de la documentation avant le XIV<sup>e</sup> ne permet que de mentionner leur existence sans pouvoir entrer dans le détail.

#### c) les places fortes.

Les vicomtes de Tartas ont à leur disposition cinq châteaux. Deux se trouvent dans la partie de la vicomté qui nous intéresse: celui de Tartas (sur lequel nous nous attardons plus bas) et de Meilhan.

Le bourg de Meilhan<sup>100</sup> était fortifié et possédait un château de terre à son extrémité, au lieu dit *Castéra*, sur la parcelle *Seignou* du plan cadastral napoléonien. Le château est à présent détruit et seule la motte a longtemps subsisté.

Trois châteaux des vicomtes apparaissent hors de notre zone: les châteaux de Clermont et de Gamarde, au sud de l'Adour, le château de Garris en pays de Mixe et d'Ostabaret.

Pour le roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, ces châteaux sont une occasion de disposer d'un glacis stratégique, confié aux bons soins de ses vassaux. Ainsi Edouard I<sup>er</sup> réquisitionne en 1254 le château de Clermont pour la durée de la guerre, puis le restitue au vicomte de Tartas.

Nous avons vu qu'il existait d'autres places fortes de second plan qui ne dépendaient pas directement du vicomte (Sainte-Croix et Malet). Les églises de

-

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> Le plan du bourg de Meilhan est en annexe 31.

Rion et de Lesgor, fortifiées, pouvaient à la rigueur servir de refuge en cas de problème, ayant dans leur disposition les caractéristiques d'une forteresse: une muraille de défense, une tour-clocher, un chemin de ronde, des meurtrières.

Les vicomtes de Tartas ne sont encore qu'incomplètement connus, tout comme leurs terres jusqu'au XIIIe siècle. Seigneurs haut justiciers de ce territoire qu'ils administrent, on ne dispose que de peu de textes sur leurs actions en tant que vicomtes, sur l'exercice du ban. Leur soumission au roi d'Angleterre est relative, celle au roi de Navarre apparemment irréprochable. L'autre zone d'ombre concerne les seigneuries foncières, sur leurs possesseurs, sur les rapports de ceux-ci et des vicomtes. Cette connaissance imparfaite des vicomtes et de la vicomté est néanmoins atténuée par les renseignements fournis sur la ville de Tartas.

#### 2 Au centre de la vicomté: Tartas.

La ville de Tartas est au Moyen âge, le chef-lieu de la vicomté du même nom et sa capitale politique et économique. Elle est placée à mi-chemin entre Mont-de-Marsan et Dax, sur un axe routier probablement déjà important.

Nous disposons de peu de renseignements sur Tartas avant le XIV<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, de manière régressive, il est possible de décrire les aspects majeurs de cette ville au niveau de l'archéologie monumentale, mais aussi sur le plan institutionnel et social.

En effet, en 1400, un peu moins d'un siècle après la mort du dernier vicomte de Tartas, furent octroyées à la ville par Arnaud-Amanieu d'Albret, des coutumes. Mais comme le précise le premier transcripteur de celles-ci, V. Foix, elles reprennent en majeure partie les anciennes coutumes, dont une copie incomplète du XVII<sup>e</sup> siècle fut par lui retrouvée à la Bibliothèque Nationale et comparée à celles de 1400.

Dans un dernier temps, nous pouvons élargir notre aperçu socio-économique à la vicomté même, avec un exemple de production potière du XIV<sup>e</sup> à Beylongue et une synthèse de la morphologie de l'implantation humaine au bas Moyen âge, d'après les cartes modernes.

#### A Archéologie monumentale de la ville de Tartas.

Trois ensembles monumentaux peuvent être en partie décrits ou évoqués: les remparts de la ville, le château vicomtal et divers édifices religieux. Ces descriptions peuvent être faites grâce au travail de J.E. Dufourcet et G. Camiade, auteurs de Tartas, Notice historique et archéologique, paru en 1894 dans un Bulletin de la Société de Borda. A la suite de cet article figure une note de l'abbé Départ sur le tracé des remparts. L'implantation religieuse est connue grâce à l'ouvrage manuscrit de V. Foix <u>Vieux clochers</u>, vieilles ruines. Anciennes églises et chapelles disparues, détruites ou désaffectées des diocèses d'Aire et de Dax. 101 Une dernière descriptions et pas la moindre est celle faite par J.B. Marquette dans sa thèse: pour avoir une meilleure idée de la forme de la ville et du tracé des remparts, il se sert du plan cadastral napoléonien de la ville. Nous l'avons reproduit en annexe<sup>102</sup> afin de faciliter la compréhension des indications.

 $<sup>^{101}</sup>$  Arch. Dép. Landes: 2MI16 R88.  $^{102}$  annexe 32.

#### a) les remparts.

La ville de Tartas est naturellement scindée en deux par la Midouze: sur la rive gauche de la rivière se trouve la ville haute, perchée sur une terrasse alluviale; sur la rive droite, en contrebas, se trouve la ville basse. Ces deux noyaux urbains distincts étaient l'un et l'autre ceinturés par une muraille, doublée d'un fossé. Celle-ci a été, suite à la Fronde, détruite dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi que le château dont nous allons parler. Heureusement, une vue cavalière de la ville a été exécutée en 1612 par R. du Viert<sup>103</sup>.

Pour F.J. Bourdeaux, cette enceinte est du XII<sup>e</sup> siècle. En revanche, J.E. Dufourcet et G. Camiade ne la voit pas antérieure au XIV<sup>e</sup> siècle, dans son architecture telle que dessinée par du Viert, mais ils n'excluent pas qu'elle soit l'aboutissement architectural d'un ouvrage aux bases plus anciennes.

Le rempart de la ville haute ceinturait un bourg dont la morphologie est celle d'un "quadrilatère de 175 m. de coté" 104. Il était pourvu de deux portes: l'une au sud, à l'actuelle place des Cordeliers, l'autre en bordure de la Midouze, à l'extrémité d'un pont en bois. Au nord de ce rempart, le ruisseau de Harlan particulièrement encaissé, complétait le dispositif défensif. C'est à l'intérieur de cette ville haute que se trouvait le château, l'église paroissiale et au moins au XVI siècle, le pilori et l'échafaud. La rue Ste-Ursule (dans son appellation contemporaine) constituait l'axe de ce bourg.

La ville basse, bourg de 250 mètres de long sur 75 mètres de large disposé de part et d'autre d'une longue rue (aujourd'hui trois: la rue Duprat, la rue du chanoine Bordes et la rue d'Oropes) parallèle à la Midouze, était elle aussi ceinturée par un rempart percé d'au moins quatre portes: une au sud-ouest, la porte de Bégaar, une à l'ouest, la porte de Vacher, une autre au nord, la porte du Bourg-St-Jean. La dernière était située à l'entrée du pont évoqué plus haut. Une cinquième porte a pu exister face à la dernière, à l'extrémité de la rue St-Vincent.

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Elle est reproduite en annexe 32.

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup>(Marquette, 1975-1978).

L'abbé Départ cite un passage d'un mémoire du XVII<sup>e</sup> siècle du duc de Bouillon, à propos de la démolition de la muraille, qui précise qu'à cette époque, il "n'y a pas plus de soixante à quatre-vingt maisons dans l'enceinte". Peut-être étaitce déjà le cas au Moyen âge.

#### b) le château.

Les vicomtes avaient leur château dans la partie nord de la ville haute. Il était lui-même muni d'une enceinte pourvue de trois tours.

Aujourd'hui, il ne reste que des pans de murs de cette enceinte, avec quelques traces d'un chemin de ronde. Un petit escalier qui servait à y accéder est encore visible dans la cour d'une école appuyée contre la muraille. Il subsiste également une tour carrée. La matière première est le calcaire coquillé qui affleure dans la ville même, taillé en gros appareil. On peut supposer que l'enceinte de la ville était elle aussi élaborée dans le même matériau. Sur le dessin de du Viert, on peut voir le château au premier plan, pourvu d'un gros donjon à contreforts d'angles, d'une hauteur de dix-huit brasses (un peu moins de trente mètres); on y distingue également des murs crénelés et des mâchicoulis. Ce château, certainement plus ancien, n'est pas mentionné avant le XIV<sup>e</sup> siècle.

#### c) les implantations religieuses.

Tartas a un riche passé concernant l'implantation d'ordres religieux. Si les plus connus sont d'époque moderne (cordeliers, clarisses et ursulines), dès le Moyen âge sont présents dans la ville basse des hôpitaux. La ville haute, elle, possédait deux églises.

Un hôpital St-Jean est mentionné dès 1286: il est alors l'objet d'un legs de Gensac Lambert, vicomtesse de Tartas. Il dépendait de la commanderie de St-Esprit de Bayonne. Au niveau architectural, un plan de 1741 montre une tour surmontée d'un beffroi, avec deux cloches abritées sous une flèche couronnée d'une croix. Cette tour est accolée à la muraille occidentale avec une chapelle.

Il existait également un hôpital de St-Antoine, peut-être issu selon V. Foix, d'une commanderie de l'ordre des Antonins. Il était accompagné d'une chapelle devant laquelle était inhumés les pauvres.

V. Foix<sup>105</sup> souligne la présence d'un troisième hôpital, celui de St-Esprit, dépendant très tôt du grand hôpital alsacien de Steffansfeld. Il est visité par un certain frère Monette en 1288 et est cité dans une Bulle de 1392.

Deux églises se partageaient le haut Tartas. La première est celle de St-Jacques-du-bout-du-Pont, mentionnée à partir de 1392; elle était la préférée des vicomtes, mais n'a jamais figuré dans les textes comme étant une chapelle seigneuriale. Selon V. Foix, elle a pu être occupée par les chevaliers de l'ordre de St-Jacques comme à Dax et St-Sever où on trouve la trace d'hôpitaux de St-Jacques-du-bout-du-Pont. Placée en surplomb de la Midouze, une crue exceptionnelle l'a gravement endommagée au XVI<sup>e</sup> siècle. Rasée, une autre église Saint-Jacques a été rebâtie au XIX<sup>e</sup> siècle plus en retrait dans le bourg.

La seconde est celle de Ste-Catherine, surtout connue à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. D'après V. Foix, elle aurait été incendiée par Arnaud-Raymond III, pas encore vicomte, en 1295, ou celui-ci aurait encouragé les français, qu'il soutenait, à le faire. Restaurée au XIV<sup>e</sup> siècle, elle est détruite par les protestants deux siècles plus tard. Cette église fut-elle la même que celle de St-Martin, paroissiale en alternance avec celle de St-Jacques? Elles étaient érigées au même endroit et furent détruites l'une et l'autre par les protestants: finalement, seul le titre de St-Martin est resté lors de la reconstruction au XVI<sup>e</sup> siècle, avant que cette nouvelle église ne tombe en ruine à son tour et ne soit remplacée par celle de St-Jacques.

Si la disposition générale de la ville de Tartas pour le Moyen âge est à peu près cernée, beaucoup de questions demeurent: à quelles dates remontent le château et les remparts? Quelle est la forme de l'habitat dans le bourg?

Ces données fragmentaires sur la ville peuvent néanmoins être complétées par un texte, les coutumes de Tartas.

-

<sup>&</sup>lt;sup>105</sup> Op. cit. p.57.

#### B Les coutumes de Tartas.

C'est le 12 avril 1400 qu'Arnaud-Amanieu d'Albret, en sa qualité de vicomte de Tartas, confère aux habitants de la ville, les "bésins", et de sa banlieue ou "dex", des coutumes. Elles s'appliquaient aussi, selon C. de Chauton qui a publié sa traduction du document dans un bulletin de la Société de Borda en 1956 intitulé Le Statut de Tartas, aux paroisses de la vicomté, Audon, Bégaar, Beylongue, Carcarès, Carcen, Lesgor et St-Yaguen.

Ce texte est composé de 111 "capitolz" ou articles. C. de Chauton (ce que ne fait pas V. Foix qui les avaient transcrits et publiés), les classe en six grands ensembles: I les droits et devoirs du seigneur, II les droits et devoirs des habitants, III la justice civile, IV la justice répressive, V les règlements sur les biens fonds des particuliers, les biens vacants et les communaux, VI les règlements municipaux.

L'article de V. Foix<sup>106</sup>, paru en 1911, est intéressant et complète celui de Chauton. En effet, il évoque les coutumes anciennes, antérieures à la mainmise des Albret sur la vicomté: la comparaison des deux textes met en avant le fait que les coutumes octroyées par Arnaud-Amanieu confirment en grande partie les précédentes. Par conséquent, le texte de 1400 trouve sa place ici. La seule différence notable concerne un règlement sur la justice répressive:

Si algun vesin de la viele ausira, que donqui 300 ssols au senhor de la viele, o asso en III ans, o quascun an en May C sols; et que seya yssilhat de la viele e deus dex per tot temps, et cent ssols que paguere a la viele e si no pode pagar la ley, que sie metut debad lo mort.

#### V. Foix en donne la traduction suivante:

Qui tue un citadin de Tartas paiera 300 sols d'amende au seigneur et cent à la ville, il pourra payer en 3 ans au mois de Mai, cent sous par an. Il sera de plus exilé de la ville et de ses limites. S'il est incapable de payer on le mettra à mort.

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> Op. cit. p. 81.

Cet article jugé scandaleux par Arnaud-Amanieu est remplacé par un autre pour lui plus juste. Un autre article disparaît également du texte de 1400: si un bûcheron fraudeur pris sur le fait avait le temps de lancer sa hache en dehors de la forêt, il était exempt de poursuites. Quels sont les aspects majeurs de ces coutumes?

#### a) seigneur et habitants.

La première personne évoquée par les coutumes est le vicomte de Tartas, qui, à l'image des habitants de la vicomté, a des droits et des devoirs.

Outre les règlements concernant des droits militaires ou de réquisition de biens immobiliers ou fonciers vacants, deux articles (102 et 103) sont en rapport avec le vin: le vicomte, mais aussi ces officiers, quand ceux-ci "ne sont pas voisins de la ville", ont le privilège de pouvoir conserver et consommer sans avoir de compte à rendre du vin "estrange", c'est-à-dire non produit dans la vicomté. On peut s'interroger sur la provenance de ce vin et surtout sur la qualité peut-être médiocre des productions locales. Le vicomte est aussi présenté comme distributeur de vin, prioritaire sur les marchands chaque année, pour une durée relativement longue, "du dimanche à trois semaines avant Pâques jusqu'à la nuit, vigile de Pentecôte", soit environ trois mois: c'est le droit de *mayade*. De Chauton indique que ce droit est aussi celui de l'impôt sur la consommation du vin, perçu par le vicomte.

On trouve un détail intéressant dans ces droits et devoirs du vicomte. Les "moulins viscomtaux" sont évoqués dans l'article 74: il en existait au moins trois, un au pied du château (sur le ruisseau de Harlan), un à la limite de Tartas et d'Audon (le *Moulin-du-Miey*) et un à la limite de Tartas et de Bégaar au lieu dit *Mouliats* près du *Pont-du-Viscomtal*.

Quatre thèmes se rapportent aux droits et devoirs des habitants de Tartas dans les coutumes.

Le premier thème concerne les jurats. L'élection de quatre jurats se fait chaque année, choisis et présentés au vicomte le 26 novembre par les jurats sortants. Leur

rôle est à peine évoqué: "maintenir les coutumes et franchises" et pour l'un d'entre eux, garder le sceau de la ville.

L'impôt foncier est le second thème (article 97). Il est appelé "capitol"; d'un montant de 6 deniers, il est prélevé annuellement sur les maisons. Il peut être doublé en cas de besoin.

Le troisième thème repose sur l'exemption de péage (article 61). Les habitants de Tartas ne paient pas de péage ni dans la vicomté, ni "dans le Born et le lieu de Mémysan": cette dernière précision est curieuse, mais remonte peut-être à Pierre Ier, vicomte de Tartas au XIII<sup>e</sup> siècle, qui possédait selon Jaurgain, la justice de Born et de Mimizan. Dans cet article, ces mêmes habitants se doivent de rester fidèles au vicomte même s'ils déménagent et de monter la garde sur les remparts.

Un dernier droit des habitants, que de Chauton nomme "Prises de guerre", concerne la prise d'otages, rétribuée selon la catégorie sociale du prisonnier ainsi fait: 1000 sols par exemple, pour un "seigneur de castet".

#### b) la justice.

Les coutumes donnent quelques détails sur la justice à Tartas et sur ceux qui la font respecter. Ces derniers sont le bayle (choisi par le vicomte, article 3), qui ordonne et qui juge et les sergents qui sont les exécutants du bayle et choisis par lui (article 4). Le bayle siège deux fois par semaine, "mercredi et samedi sont les cours ordinaires"(article 8). Trois articles (34, 36 et 60) concernent les peines à infliger à ceux qui défient leur autorité par violence verbale ou physique.

Les cas où les articles sont les plus nombreux sont les homicides (10 articles), les effractions et agressions dans les maisons (6 articles) et les vols (3 articles).

Nous avons vu qu'un assassin, dans les coutumes anciennes, se contentait de payer une lourde amende, contrairement aux coutumes nouvelles qui appliquaient la peine de mort. De nombreux autres cas justiciables sont pris en compte par les coutumes, comme la calomnie (article 17), l'adultère (article 28), le viol (article 29) ou la sodomie (article 33). La mort ne s'applique qu'à peu de cas: les

homicides volontaires, les blessures graves sur les jurats ou les sergents, les vols avec récidive, les viols, la sodomie et le crime de lèse-majesté ou de trahison envers la ville.

A l'article 30 est évoqué la tour-prison: celle-ci se trouvait au-dessus de la porte de Bégaar dans la ville basse. En revanche, la cour de justice peut se tenir où le veut le bayle (article 6).

#### c) propriété et économie de la ville.

Si de nombreux articles s'attardent sur le droit d'achat, de saisie ou la persistance du servage, quelques uns évoquent les zones de pacage autorisées dans les paroisses de Carcarès, de Bégaar et d'Audon (articles 87 et 92), mais aussi les essences d'arbres exploitables dans la même zone (article 65), dans un régime particulier, celui de "lène sègue" ou de menu bois (ramassage du bois mort pour le chauffage): le hêtre, le tilleul, l'aulne et "tout bois, sauf de chêne", utilisé pour la charpenterie et "pour clore la ville"(les portes étaient donc fermées avec du chêne). On constate que le pin n'est pas évoqué comme essence majeure, ce qui indique peut-être qu'il était peu présent autour de Tartas au Moyen âge.

Une distinction curieuse est faite dans ces coutumes entre le droit de faire paître les troupeaux dans les bois, où se trouvent herbes et glands à foison et l'interdiction formelle de ramasser ces mêmes glands: cela montre-t-il un soucis de faire primer l'intérêt général sur l'intérêt particulier (article 45)?

Les coutumes sont également très précises quant à l'organisation commerciale de la ville. Par exemple, il existait trois lieux de vente pour les viandes (article 54): deux dans la ville basse (une au Bourg-St-Jean, l'autre devant la porte de Bégaar), un dans la ville haute (entre l'extrémité du pont et la rue Pouy de Gadon). Deux foires se déroulaient chaque année dans la ville, l'une à la saint Georges, l'autre à la sainte Catherine.

Enfin, cinq articles concernent les tavernes (55, 57, 76, 100 et 101). Leur gestion est rigoureuse. Les contrôles s'opèrent sur les prix pour éviter la

concurrence déloyale, sur la justesse des mesures pour éviter la fraude, sur l'origine du vin pour que tout le vin local soit vendu avant le vin étranger et sur le respect des horaires de fermetures. L'article 101 révèle l'existence de chais à Tartas étroitement surveillés par le bayle et les jurats qui en possèdent les clés.

### C Eléments pour la compréhension socioéconomique de la vicomté.

Si les coutumes de Tartas intéressent surtout l'administration de la vile, l'archéologie et l'observation des cartes modernes peuvent apporter des compléments à la compréhension de l'occupation du sol au Moyen âge et à l'environnement de la population.

#### a) un exemple d'artisanat local.

En 1987, un labour sylvicole a ramené à la surface de nombreux tessons de céramique, au sud de la commune de Beylongue, au lieu dit *Lioué*. Un carroyage et un ramassage systématique sont alors entrepris sur cette parcelle.

Sur une surface d'environ cinquante mètres carrés, gisent 7721 tessons de céramique grise. Au nord de la concentration se trouve une lentille de terre noirâtre, à la couleur conférée par la présence de charbons de bois.

Ce site est celui d'une petite production potière, avec une zone de chauffe d'un coté et des résidus d'accidents de cuisson de l'autre. Ces vases ratés sont non glaçurés, la pâte est à gros dégraissant. Le mode de fabrication révèle la combinaison de deux techniques: le fond et la panse des vases sont modelés au colombin, l'épaule et le col sont tournés. Les formes sont essentiellement fermées: vases, cruches, jarres. Il y a néanmoins quelques formes ouvertes: des jattes ou des bassins. Beaucoup de ces formes étaient décorées, bien que sur les 7721 tessons récoltés, 5614 fragments ont été d'emblée écartés, ne portant pas d'éléments morphologiques ou décoratifs intéressants.

Cette vaisselle domestique en céramique commune se rattache à la fin du Moyen âge, vraisemblablement au XIV<sup>e</sup> siècle.

#### b) morphologie générale de l'implantation humaine.

Les documents permettant de connaître l'implantation humaine au Moyen âge ne sont pas nombreux. Ce sont le plus souvent des allusions dans les textes. Les cartes de Belleyme et de Cassini dont les relevés ont été effectués dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle nous aident à émettre des hypothèses sur une morphologie qui a peut-être peu évoluée depuis le XIV<sup>e</sup>.

Les exploitations agricoles sont exclues des grandes zones interfluves. Il n'y a guère qu'à Rion que l'on en trouve, loin des cours d'eau majeurs; le plus souvent, les cultures s'étendent le long des ruisseaux. Ces fermes sont rarement isolées et sont disposées en quartiers.

Il y a au moins un moulin dans chaque paroisse, mais certaines sont mieux équipées que d'autres: Gouts en a quatre, Tartas plus de cinq.

La forêt est très présente à proximité de l'Adour et de la Midouze où elle côtoie des barthes: ces bois de feuillus sont ceux dont il était déjà question au Moyen âge, Baudignon, Hourcq, Armantieu, Saubemage. Ces bois nobles étaient farouchement protégés par les vicomtes de Tartas et leurs successeurs. Plus au nord, la forêt est constituée avant tout de pins, se limitant aux bords des ruisseaux comme le Bez et le Retjon. La lande est le motif récurrent des espaces entre Ponson et Beylongue, entre Lesgor et Rion.

Toutes les paroisses sont desservies par des chemins: seule celle de Lesgor est en marge des voies de circulation. Trois routes partent de Tartas: une vers Dax, une autre vers Mont-de-Marsan; la dernière route va vers Souprosse via Saint-Sever. Il existe deux autres voies non terrestres constituées par l'Adour et la Midouze. Le trafic fluvial est apparemment déjà bien implanté sur la Midouze dès le XIII<sup>e</sup> siècle: l'existence d'un péage à Sainte-Croix le prouve.

Une dernière constatation est à faire au niveau social: on trouve dans trois paroisses le toponyme Chrestian ou sa variante Christian: à Bégaar, Lesgor et Beylongue. A Gouts, une enquête orale confirme que le ruisseau du Marrein était nommé par les habitants le ruisseau des Chrestians. Au Moyen âge, un chrestian était en Gascogne un paria de la société: ainsi dans certaines paroisses, vivaient à l'écart des autres villageois, des familles entières. Ces villageois particuliers étaient également qualifiée de cagots, gahets ou gésitains. On les cantonnaient au travail du bois, parce que d'après la tradition rurale, le bois ne transmet pas le mauvais œil. Ils pénétraient dans les églises par une porte spécifique à eux. Ils ont été accusés de nombreux maux, dont celui de propager la lèpre. Diverses hypothèses ont été émises sur eux, toutes plus farfelues les unes que les autres: descendants d'une tribu d'Israël, de Wisigoths ou de Sarrasins battus à Poitiers, ils ont tantôt été décrits comme étant grands et blonds ou petits et mats de peau. La seule certitude est qu'ils étaient des individus socialement déchus, marginaux, vivant en dehors des cadres de l'organisation seigneuriale des campagnes durant le Moyen âge.

Ces renseignements fournis issus de l'époque moderne peuvent aider à se figurer l'environnement général de la vicomté de Tartas au Moyen âge: une zone en partie désenclavée où l'on délaisse néanmoins les espaces de landes, où la vie se déroule moins autour des églises qu'à l'intérieur des quartiers éparpillés entres les cultures.

La ville de Tartas au Moyen âge sort un peu de l'ombre grâce au témoignage incomparable que représentent ses coutumes. Mais l'archéologie monumentale manque de son coté de matière à exploiter: la ville a souffert d'une double déprédation: le passage de bandes protestantes au XVI<sup>e</sup> qui endommagèrent gravement les églises et les représailles du pouvoir royal après la Fronde, qui fit mettre à bas les murailles de la ville; le château des vicomtes n'existait plus depuis 1622, rasé après avoir servi de refuge à un seigneur protestant.

L'organisation médiévale de la vicomté de Tartas, l'histoire de ses vicomtes et de la vicomté ont été par plusieurs historiens, étudiés dans le détail. La synthèse que nous venons de voir a mis en exergue les interrogations nombreuses qui demeurent à la fois sur l'origine des vicomtes, sur leurs premières possessions territoriales, sur les seigneurs fonciers présents au moins dès le XIII<sup>e</sup> siècle dans la vicomté et sur la ville de Tartas elle-même. Un complément inattendu à la connaissance de l'occupation du sol est apporté par la prospection d'un atelier de potier à Beylongue. Sur la même commune, une prospection inédite récente laisse supposer l'existence de bas-fourneaux peut-être médiévaux. Ce sont les conditions matérielles des habitants de la vicomté de Tartas et de ceux des Landes en général, qui font défaut: c'est la lacune majeure des travaux historiques: seule l'archéologie peut apporter des éléments de réponses.

## **CONCLUSION**

#### Conclusion

Retracer l'occupation du sol de la région de Tartas, sur une période aussi longue que celle que nous avons prise en compte, 5000 ans, est une étude qui demeure inachevée, bien que nous ayons examiné de nombreux aspects liés au peuplement. Nous avons mis en évidence une constante dans celui-ci : si l'on s'en tient à une vision globale de notre région, il n'y a pas de hiatus chronologique, l'occupation est continuelle. Mais si l'on prend au cas par cas, chaque commune, des zones d'ombre subsistent.

En effet, au niveau archéologique, nous n'avons pu mettre en évidence, ni par le recensement des découvertes, ni par la prospection pédestre, de traces de peuplement antérieures au Moyen âge dans deux communes, Lesgor et Meilhan. Cet échec est relatif : si nous excluons, à priori, l'hypothèse que le désert landais n'existe pas durant les temps les plus reculés, il convient de mettre en avant le désintérêt, durant de nombreuses années, des archéologues pour le département des Landes. Aujourd'hui, cette tendance est infléchie. Les prospections-inventaires ponctuelles, sur une ou plusieurs communes de notre région, effectuées depuis une vingtaine d'années, permettent de disposer d'une base de donnée, venue alimenter notre étude.

A partir de ces découvertes, nous avons pu mettre en avant le rôle structurant des rivières; les vallées de la Midouze, de l'Adour et du Bez sont les axes traditionnels de circulation pour les communautés humaines, de la Préhistoire au

Moyen âge. La culture matérielle révèle une variété importante d'outils dès le Néolithique. Les objets métalliques, parures ou haches, témoignages de la Protohistoire, sont bien présents alors qu'ils font défaut sur de nombreux autres sites landais de la même période. Pour l'époque antique, seule deux communes livrent des indices suffisants, Gouts et Beylongue. L'unique moyen de connaître la vocation du site de Gouts est la fouille: les prospections prouvent qu'il y eut une occupation importante et longue, au moins du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère à l'Antiquité tardive. Beylongue est un terroir riche en sites archéologiques : une surveillance assidue des labours forestiers et agricoles peut aider à la délimitation d'habitats.

La question de l'habitat est problématique au début du Moyen âge : aucun site n'a pu être retrouvé. Seules des restes d'inhumations, des nécropoles ont pu apporter quelques éléments : les équipements vestimentaires (fibules, plaques-boucles) sont soignés et témoignent d'un soucis de l'esthétique, voire de raffinement.

Durant ce haut Moyen âge pour le moins nébuleux, se sont formées les premières paroisses, preuves d'un christianisme bien présent. Ce réseau paroissial, dont l'étude repose sur un certain nombre d'hypothèses, se serait installé très progressivement dans notre région. Les contraintes du milieu (mauvais drainage des sols, dunes, landes) ont pu le ralentir, comme elles ont ralenti les défrichements dans d'autres zones et peut-être dans la notre. Nous ne pouvons pas faire de conclusion sur ce sujet, en l'absence de textes; aussi avons-nous choisi, avant d'émettre des hypothèses, de passer en revue des détails morphologiques variés, afin de permettre à d'autres, mieux documentés, de trancher. Néanmoins, la plupart des paroisses sur lesquelles nous avons travaillées paraissent récentes dans leur apparition sur le sol de la vicomté de Tartas.

La vicomté de Tartas s'est implantée sur ce fonds archéologique et historique. La connaissance que nous en avons se rapporte à une époque tardive de son histoire; la question des origines ne trouve pas, non plus, de réponse. Les racines des vicomtes seraient plus légendaires qu'historiques : l'hypothèse audacieuse de l'historien moderne Oïhénart, fait des Vascons, les fondateurs de Tartas et de la vicomté. Nous avons procédé de manière synthétique pour aborder la structuration médiévale de la vicomté : ce panorama général s'inspire d'études détaillées que nous avons citées et en partie reprises.

L'étude de la ville de Tartas souffre d'une carence : les monuments les plus intéressants ont disparus depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire le château et les remparts. Mais elle peut être palliée par l'observation d'un texte majeur pour l'étude de Tartas au Moyen âge, les coutumes. Elles reflètent plus que tout monument civil ou militaire, l'occupation du sol au sens social du terme, les rapports entre les habitants de la vicomté et la manière dont se déroulait une partie de leur quotidien.

Si l'étude du peuplement de la région de Tartas pose parfois plus de questions qu'elle n'y répond, une étude amenée à être mise en place sur Beylongue, peut contribuer à apporter des réponses. Sur cette commune, riche en indices de sites, une surveillance archéologique d'envergure permettrait de préciser les formes de l'habitat durant différentes périodes, de repérer des zones d'inhumations et d'étudier la formation de la paroisse sur un fonds gallo-romain. Les résultats de cette enquête éclaireraient peut-être divers points de notre étude.

Cette étude sur le peuplement et l'occupation du sol dans la région de Tartas ne vaut que si l'on compare ses résultats ou ses remarques à d'autres zones du département. L'avantage de la région de Tartas réside dans les différents types de terroirs que l'on y rencontre : elle est à elle seule, un résumé de la morphologie d'une grande partie des Landes. C'est pourquoi de nombreuses comparaisons sont possibles avec la Chalosse, la Grande Lande, le Marsan ou la Haute-Lande.

Nous avons vu que la vicomté de Tartas contrôlait un territoire plus vaste que celui sur lequel nous nous sommes penché. Il serait par conséquent intéressant d'établir une étude générale du peuplement et de l'occupation du sol, avec une tranche chronologique identique, sur la vicomté de Tartas au sens large.

### Université Bordeaux III "Michel de Montaigne" UFR d'Histoire Année universitaire 2000-2001

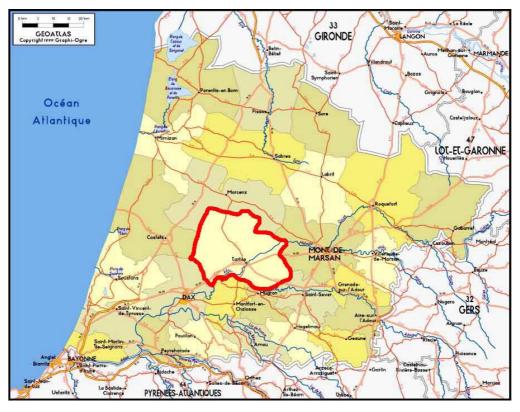
# OCCUPATION DU SOL ET PEUPLEMENT DANS LA VICOMTE DE TARTAS DU NEOLITHIQUE AU XIV<sup>e</sup> SIECLE

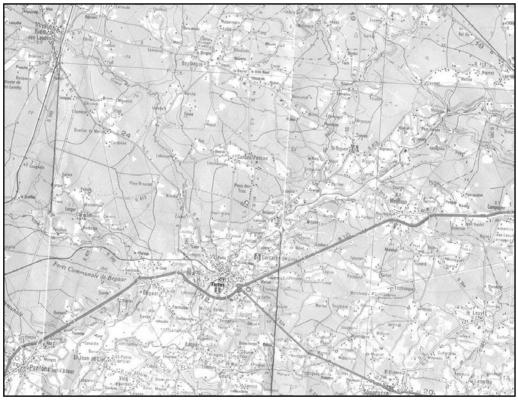
**ANNEXES** 

Travail d'études et de recherches présenté par Hervé
Barrouquère
réalisé sous la direction de
Monsieur Jean-Bernard MARQUETTE, professeur
d'histoire médiévale

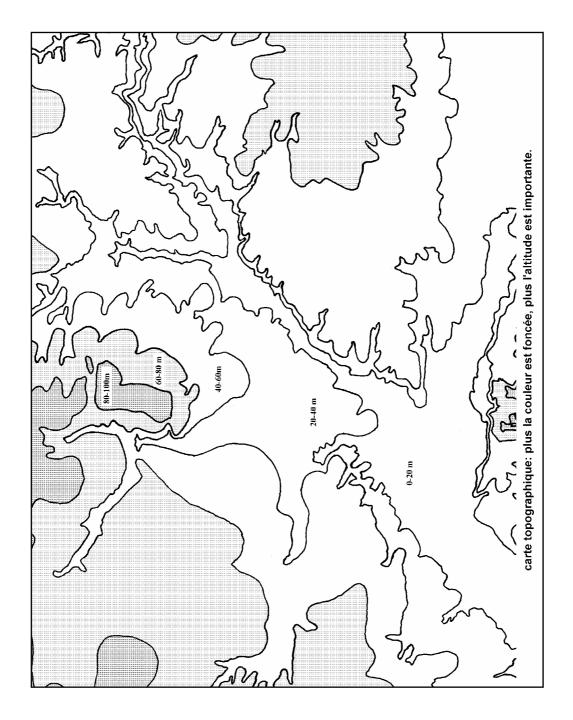
# **DOCUMENTS ANNEXES**

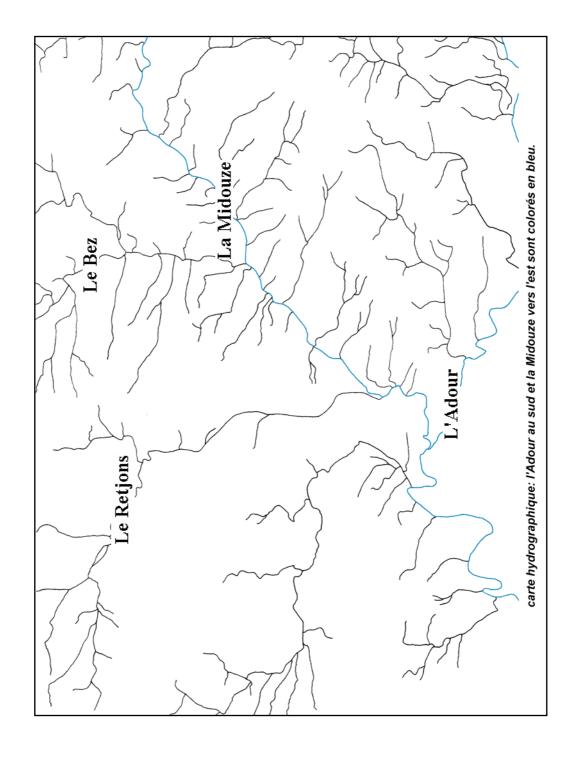
Annexe 1: les cantons est et ouest de Tartas (ils s'agit de la zone entourée de rouge).



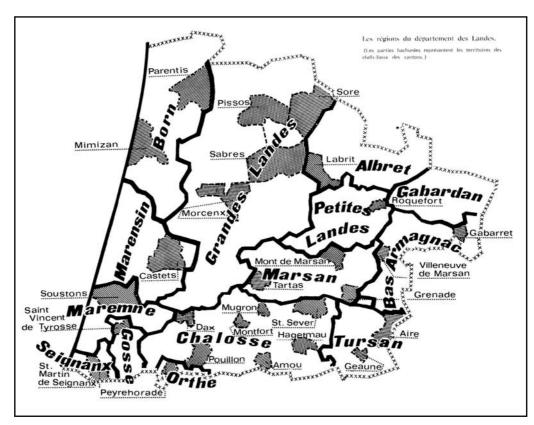


Annexe 2: cartes topographique et hydrologique de la région de Tartas. Nous ne faisons pas figurer les communes; seuls les noms des cours d'eau majeurs sont spécifiés (ils ne le seront pas sur les autres cartes, pour une raison de lisibilité).





Annexe 3: les pays landais d'après D. Chabas 107.



Cette carte en est une parmi tant d'autres : l'auteur de celle-ci ne fait pas figurer, par exemple, la Haute-Lande, à cheval sur l'est de la Grande Lande, sur ce que D. Chabas appelle l'Albret et sur le nord-ouest de ce qu'il nomme les Petites Landes. De plus, l'étendue qu'il donne du Marsan est erronée: la région de Tartas n'en fait pas partie; en revanche, il devrait englober plusieurs villages au nord de Mont-de-Marsan comme Canenx, Saint-Avit, etc.

## Annexe 4: les lagunes sur les cartes de Belleyme et de Cassini.

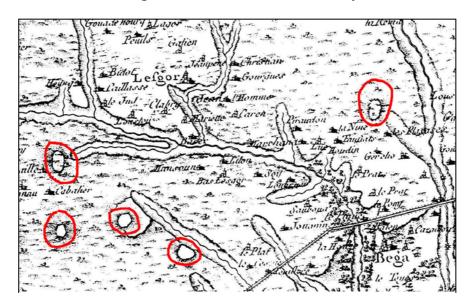


Figure 6: extrait de la carte de Cassini.

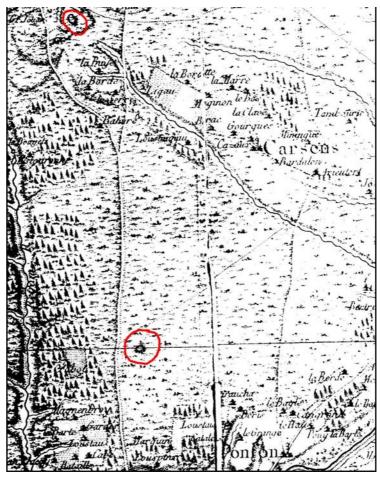


Figure 7: extrait de la carte de Belleyme.

118

<sup>&</sup>lt;sup>107</sup> Op. cit. p.35, note 50

# Annexe 5: quelques clichés de lagunes d'hier et d'aujourd'hui tirés de <u>l'article d'E. Glize<sup>108</sup>.</u>

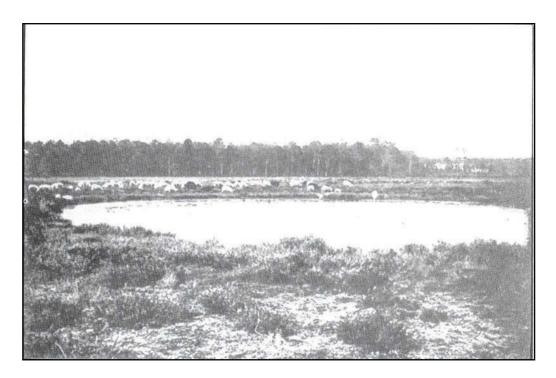


Figure 8: lagune de la Beyre (Labouheyre). Cliché F.Arnaudin.

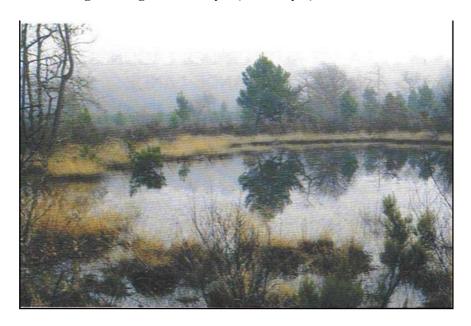


Figure 9: lagune de la Hubla (Canenx-et-Réaut). Cliché B.Gellibert.

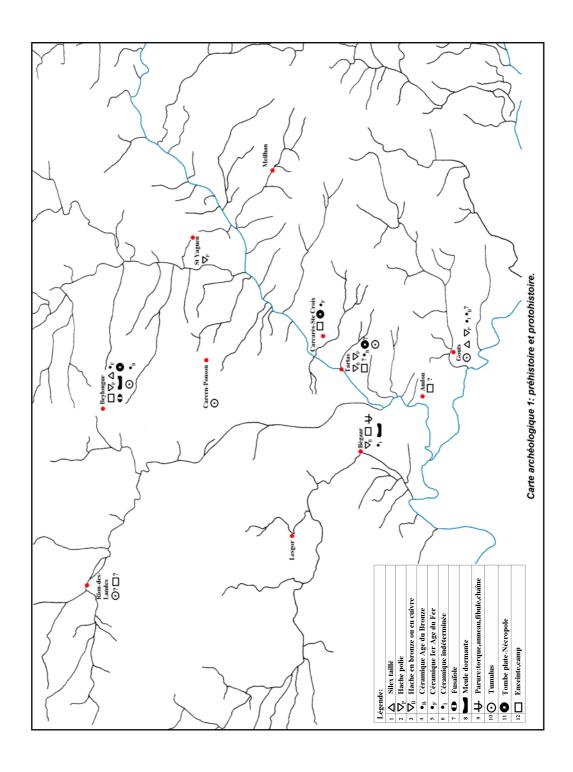
<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> op. cit. p.14.

# Annexe 6: chronologie des périodes préhistoriques et protohistoriques englobées par le mémoire:

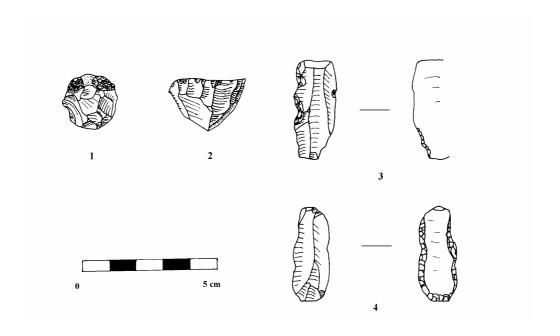
Cette chronologie est bien entendue théorique et repose sur la culture matérielle. Par exemple, il n'est pas exclu que des populations de chasseurs-cueilleurs aient perpétué leur mode de vie jusqu'au chalcolithique, avec une industrie lithique de type mésolithique. Dans ce cas, seule la stratigraphie est à même de fournir une réponse étant donné que les restes de faune, qui sont de bons pointeurs des périodes préhistoriques dans les habitats sous abri, ne se sont pas conservés dans les campements de plein air retrouvés, en raison de l'acidité des sols landais. La chronologie que nous reproduisons ici est issue d'un article publié dans le Dossier d'Archéologie n°224 de juin 1997 "L'homme des glaces", sur "L'art rupestre du Valcamonica" par E. Anati : le début de l'époque romaine, qu'il place après 16 avant notre ère, n'est pas applicable à notre région pour laquelle nous pouvons arbitrairement choisir, soit la fin officielle de la guerre des Gaules, en 52 avant notre ère, soit le début de l'organisation augustéenne des provinces de l'Empire, en 27 avant notre ère. Les autres tranches chronologiques sont valables.

PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	AGE ARCHÉOLOGIQUE	DATATION AV. JÉSUS-CHRIST
Chasse	Epipaléolithique	8000-5500
Chasse et début d'agriculture	Néolithique ancien	5500-4000
Elevage, chasse, agriculture	Néolithique moyen et récent	4000-3200
Elevage, chasse, commerce, agriculture	Chalcolithique	3200-2000
Elevage, commerce, agriculture, chasse	Age du Bronze	2000-1200
Agriculture, commerce, métallurgie, élevage, chasse	Bronze final et transition Bronze-Fer	1200-850
Commerce, agriculture, élevage, religion et sorcellerie	Age du Fer	850-16
Bureaucratie, mercenaires, religion, élevage, agriculture	Epoques romaine et médiévale	Après 16

Annexe 7: carte archéologique de la région de Tartas, du néolithique au premier âge du fer.

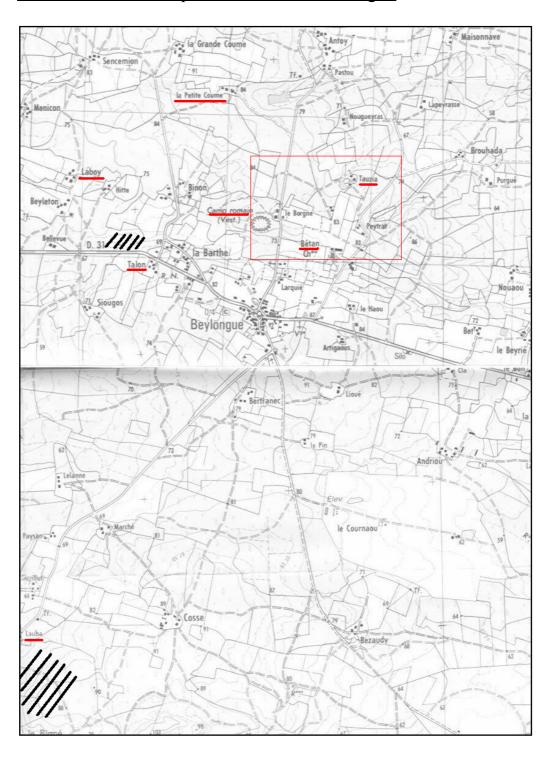


# Annexe 8: outils de silex trouvés à Bégaar, au lieu dit Mignounbourre.

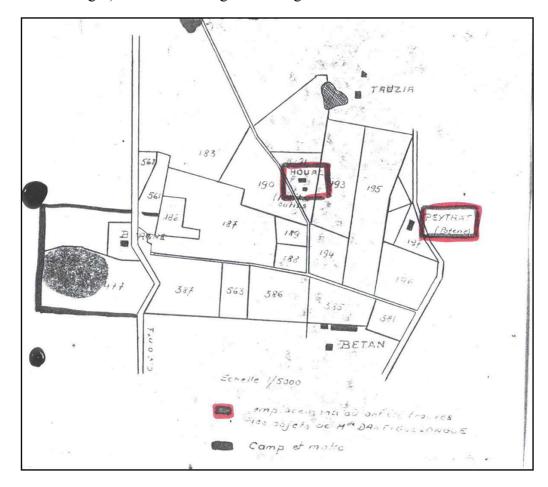


1: grattoir circulaire; 2: nucléus; 3: lamelle retouchée portant deux encoches; 4: lamelle retouchée, aux retouches abruptes sur le revers.

Annexe 9: localisation des sites de Beylongue sur la carte IGN au 1/25000 et sur un croquis inédit de R. Hirschinger.



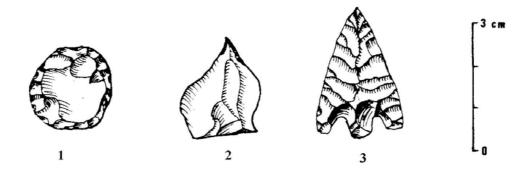
En hachuré, le site de Lauba, au sud et le site de Talon au nord (dans le ruisseau et sur les berges). Les noms soulignés de rouge sont mentionnés dans le mémoire.

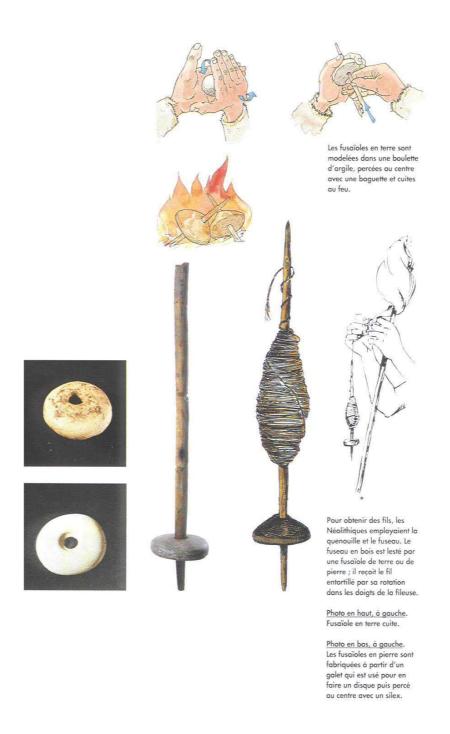


Ce plan est placé en annexe à titre indicatif, malgré sa lisibilité difficile. Les objets trouvés dont il est question sur ce document de R. Hirschinger, vont du néolithique à la période médiévale.

#### Annexe 10: exemples d'outils typiques.

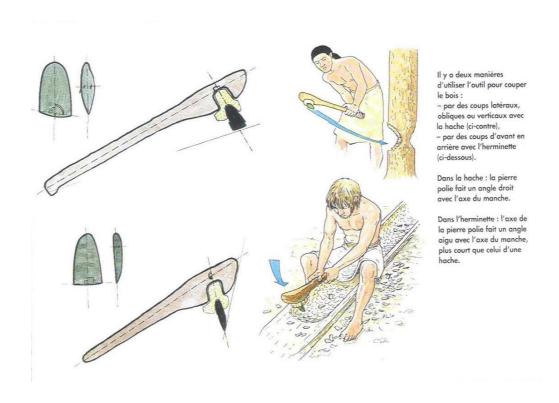
Les formes des outils en silex sont souvent stéréotypées: elles sont tributaires de l'usage auquel ces outils sont destinés. C'est pour quoi nous reproduisons ici, pour avoir une idée des objets retrouvés à Beylongue, des dessins d'un grattoir (1), d'un perçoir (2) et d'une pointe de flèche à ailerons et pédoncule (3). A la suite de ceux-ci, nous ajoutons quelques explications concernant l'usage des fusaïoles, tirées du Dossier d'Archéologie n°199 de décembre 1994 intitulé "Charavines il y a 5000 ans", textes de A. Bocquet et dessins de A. Houot. Les dessins des silex ont été réalisés par J.C. Merlet et sont tirés d'un article du *Bulletin de la Société de Borda* de 1991 intitulé "Un habitat de l'age du bronze à Candresse" de M. Daverat, M. Daverat et J.C. Merlet.





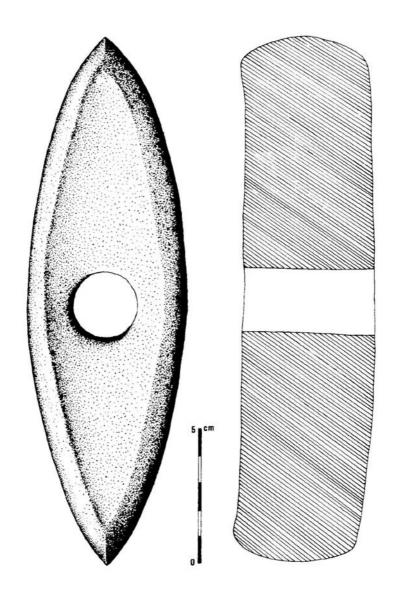
## Annexe 11: comparaison entre l'usage d'une hache et d'une herminette.

Ce document est lui aussi tiré du Dossier d'Archéologie sur Charavines.

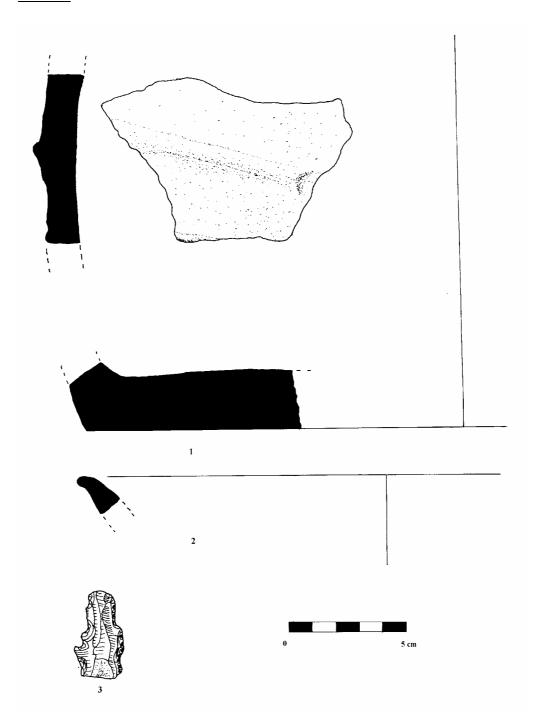


#### Annexe 12: hache naviforme découverte à Tartas en 1960.

Elle est à rattacher au néolithique final. Sa longueur est de 19.6 centimètres, sa largeur est de 5.3 et elle est épaisse de 4.8 centimètres. D'après F.Causse et J.C. Merlet qui la décrivent dans l'article du *Bulletin de la Société de Borda* de 1989 intitulé "Nouvelles découvertes du néolithique et de l'age des métaux en Marsan", elle est élaborée dans "une roche plutonique macrocristalline de couleur beige avec des grains noirs [...]. Le travail de polissage est excellent.



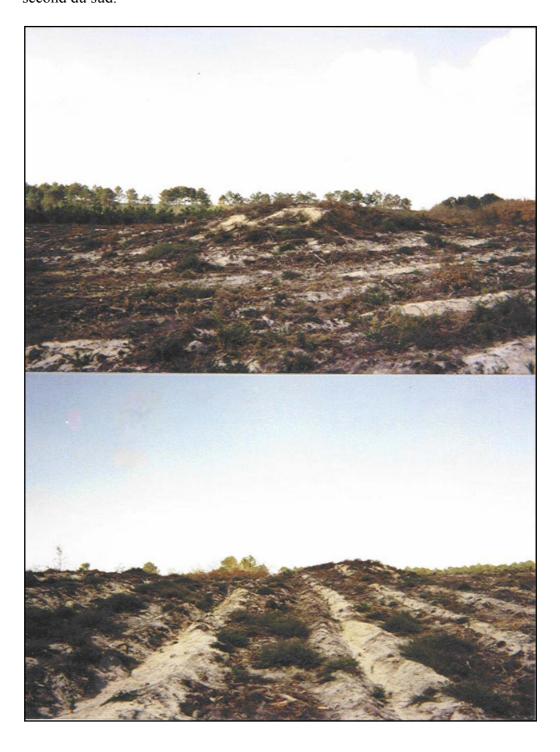
Annexe13: mobilier de l'âge du bronze trouvé à Beylongue au lieu dit *Lauba*.



1: fragments de fond et de panse (décorée d'un cordon oblique portant un coup d'ongle) d'une grande jarre. 2: bord de plat. 3: lamelle de silex retouchée portant des encoches.

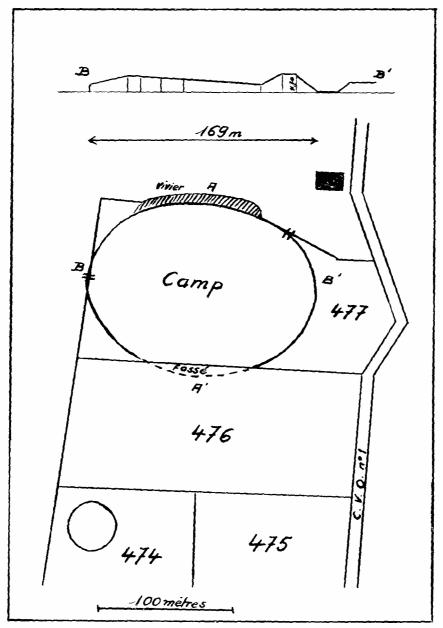
## Annexe 14: deux vues d'un tumulus.

Ce tumulus, repéré à Belin-Beliet dans un semis de pin, témoigne bien de la forme générale de ce type d'ouvrages funéraires. Le premier cliché est pris de l'est, le second du sud.

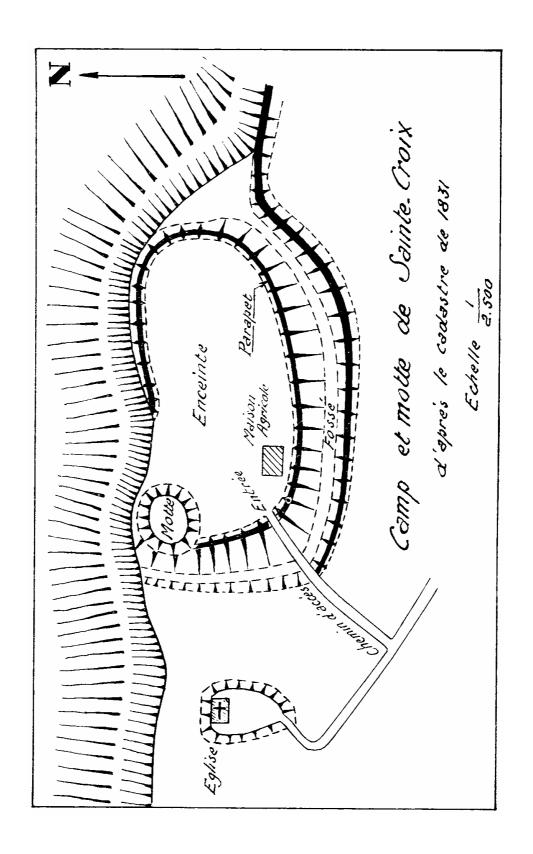


#### Annexe 15: les camps de Beylongue et de Sainte-Croix.

Les plans sont extraits de deux *Bulletins de la Société de Borda*: pour Beylongue, il s'agit de l'article de R. Hirschinger de 1970 intitulé "Une section d'archéologie au Club des Jeunes de Tartas"; pour Sainte-Croix, il s'agit de l'article déjà citée de J.F. Massie, "Le camp et la motte de Sainte-Croix", de 1965.

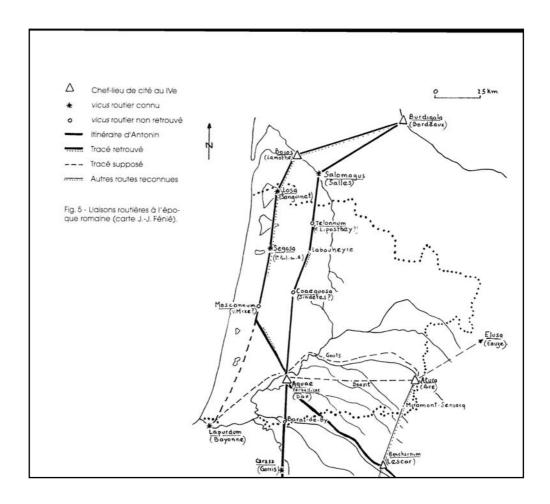


Profil et plan du camp de Beylongue.



## Annexe 16: les voies romaines dans les Landes.

Ce plan est tiré de la <u>Carte archéologique de la Gaule-Les Landes</u>, de B.Boyrie-Fénié, publiée en 1994.



Annexe 17: les peuples de l'Aquitaine d'après l'historiographie antique.

Ces extraits sont tirés de l'ouvrage de M. Grosclaude <u>La Gascogne</u>, <u>témoignages</u> <u>sur deux mille ans d'Histoire</u>, publié aux éditions Per Noste en 1986.

La guerre des Gaules de Jules César, Livre III ch. 20-27:

Notre cavalerie poursuivit l'ennemi en rase campagne. Sur les 50.000 Aquitains et Cantabres qui formaient cette armée, un quart à peine en réchappa.[...]

A la nouvelle de cette bataille, la majeure partie de l'Aquitaine fit sa soumission à Crassus et envoya spontanément des otages. Parmi ces peuples on comptait les Tarbelli, les Bigerriones, les Ptianii, les Vocates, les Tarusates, les Elusates, les Gates, les Ausci, les Garunni, les Sibusates et les Cocosates.

#### <u>Histoire naturelle</u> de Pline l'Ancien, Livre IV ch. 108-109:

Les Aquitains proprement dits qui ont donné leur nom à la province sont: les Boiates; puis les Convènes regroupés dans un oppidum, les Begerri, les Tarbelli répartis en quatre tribus, les Cocosates en six tribus, les Venarni, les Onobrisates, les Belendi. Au pied de la région boisée des Pyrénées, il y a les Onesii, les Oscidates montagnards, les Sybillates, les Camboni, les Bercorcates, les Pimpedunni, les Lassuni, les Vellates, les Toruates, les Consoranni. Les Ausci, les Elusates, les Sotiates, les Oscidates de la plaine, les Succasses, les Lactorates, les Vasaboiates, les Vassei, les Sennates, les Cambolectri et les Agessinates.

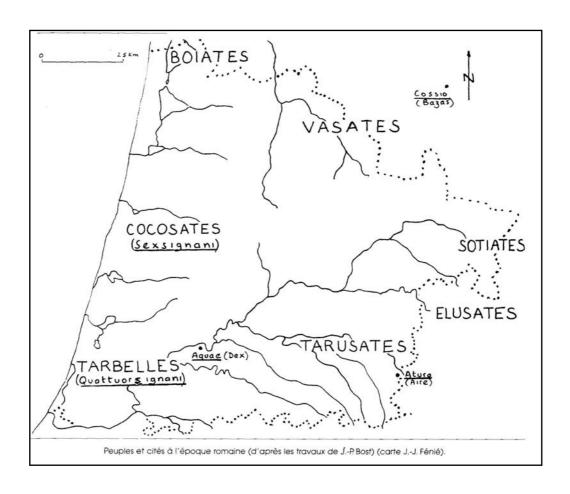
#### La Géographie de Strabon, extrait:

Bref, les Aquitains diffèrent de la race gauloise par la constitution physique et par la langue. Ils ressemblent davantage aux Ibères.

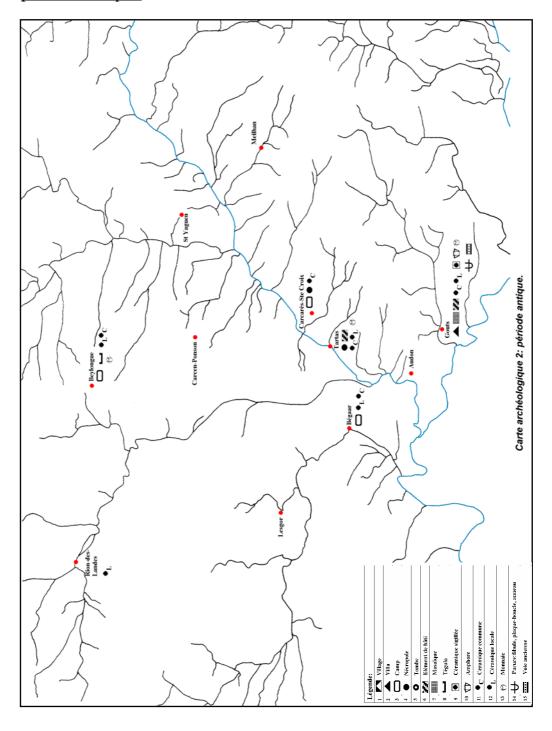
Leur pays est limité par le fleuve Garonne. Ils habitent un territoire situé entre ce fleuve et le Mont Pyréné. Le peuple aquitain comprend en fait plus de vingt peuples petits et obscurs.

# Annexe 18: carte de répartition des peuples aquitains dans la partie landaise du territoire.

Cette carte est tirée de la Carte archéologique de la Gaule (op.cit.).



Annexe 19: carte archéologique de la région de Tartas durant la période antique.



#### Annexe 20: la céramique à vacuoles.

Nous reproduisons ici deux dessins de vases significatifs (une jatte à anses internes et un vase à bord rentrant) trouvés dans un dépotoir antique à Saint-Paulles-Dax, tirés de l'article "L'émergence d'une tradition sidérurgique dans les Landes de Gascogne aux époques romaines et médiévales" de F. Réchin et J.C. Leblanc paru dans le tome 19 de la revue *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, année 2000. Nous mettons à la suite les dessins des céramiques trouvées à Rion (Merlet, 1992). Ce site est intéressant puisqu'on y retrouve des fragments de jatte à anses internes, déjà repérés à Lamothe (Gironde), à Sanguinet, Mimizan, Dax, Hastingues et depuis peu à Gouts (inédit). La position curieuse des anses s'explique par l'hypothèse que ces jattes pouvaient être suspendues au-dessus d'un foyer sans craindre que les liens de suspension ne brûlent. Enfin, nous y joignons les premiers dessins de fragments de céramiques du site antique de *Lauba* à Beylongue: un vase à bord rentrant et une coupe.

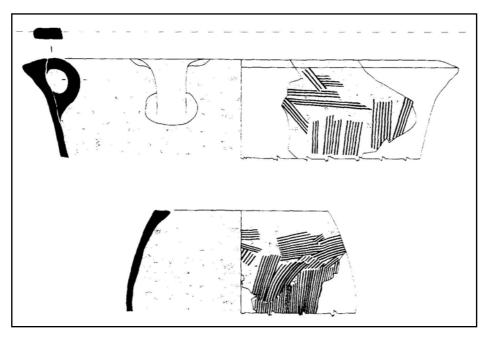


Figure 1: céramique à vacuoles de Saint-Paul-les-Dax.

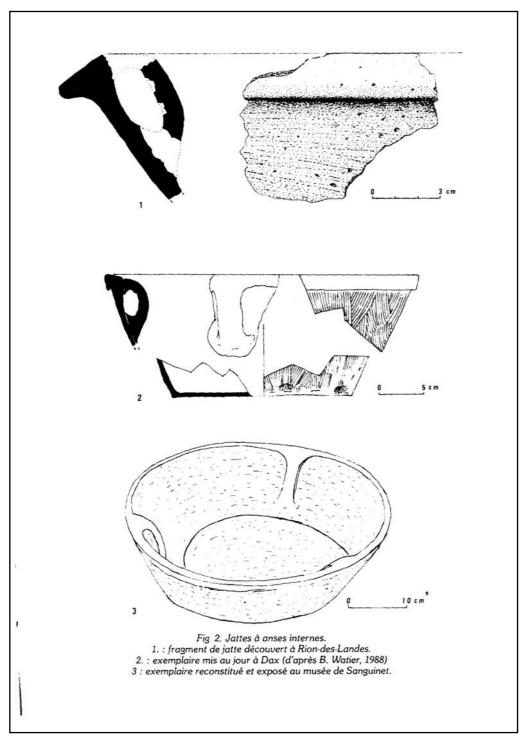


Figure 2: jatte à anses interne de Rion comparée avec d'autres exemplaires.

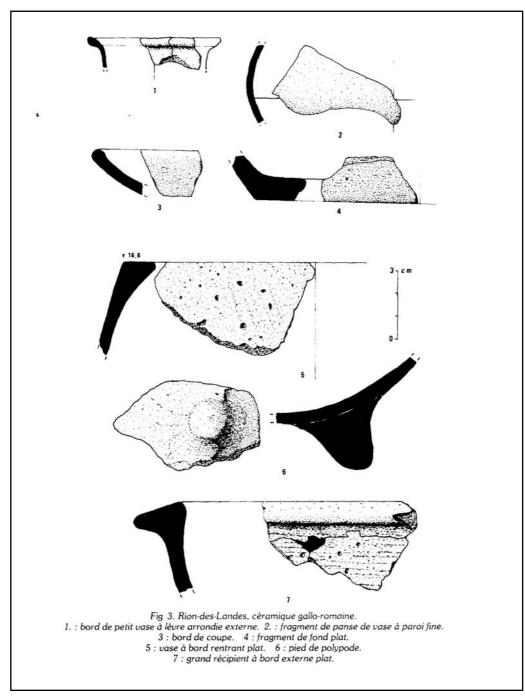


Figure 3: divers fragments de céramique gallo-romaine du site de Rion.

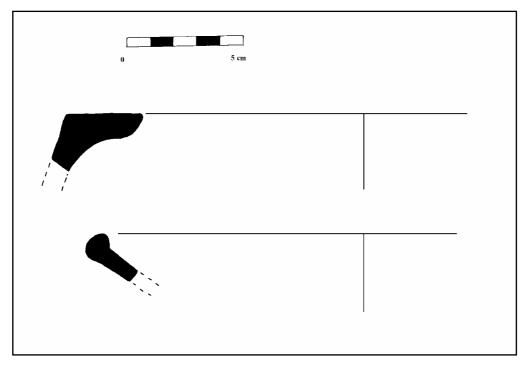
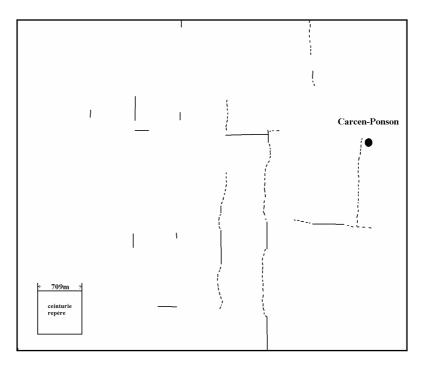


Figure 4: deux fragments de céramique à vacuoles de Beylongue, provenant du lieu dit Lauba (vase à bord rentrant et coupe).

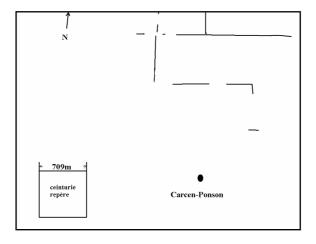
# Annexe 21: résultats du repérage d'une éventuelle centuriation dans la région de Tartas.

#### \_ au nord de Carcen-Ponson:

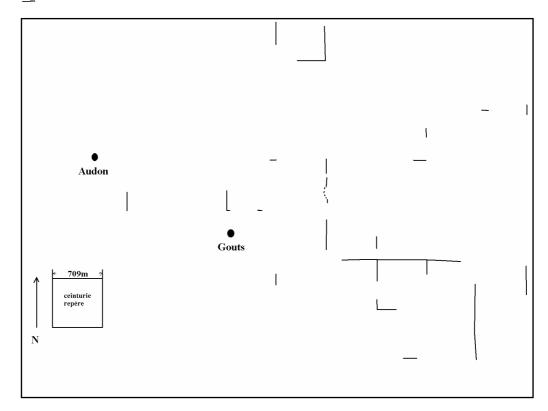


#### \_au nord de Carcen-Ponson:

(Contrairement au dessin précédent, nous précisons ici le nord étant donné que l'axe du cardo supposé est légèrement orienté vers le nord/nord-ouest)



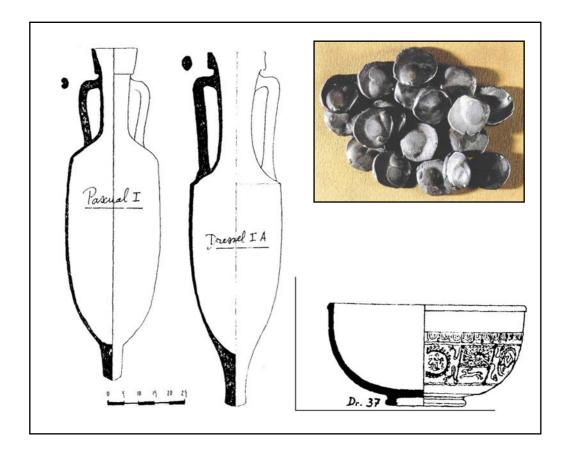
#### \_\_à Gouts:

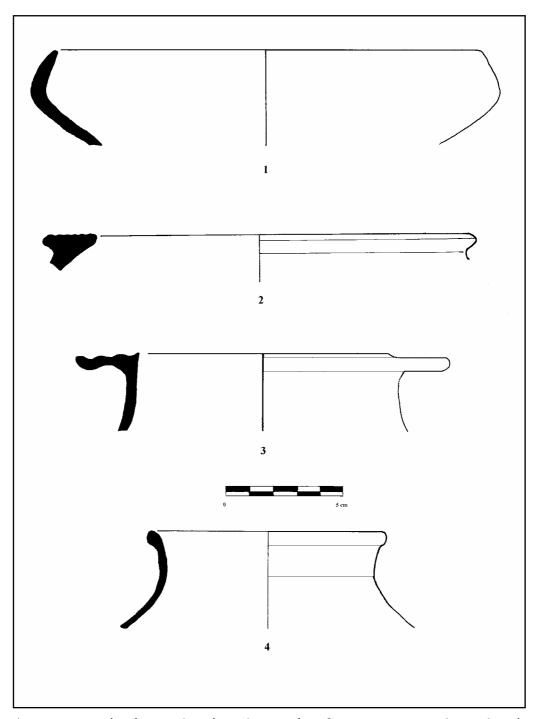


Ce dernier cas est le plus spectaculaire au niveau des coïncidences. Nous avons réitéré cette expérience sur la carte au 1/25000 de Labrit afin de comparer les résultats: le taux de rencontre entre le calque de centuriation et les lignes (chemins et limites de parcelles) de la carte est nettement plus bas que dans nos trois exemples.

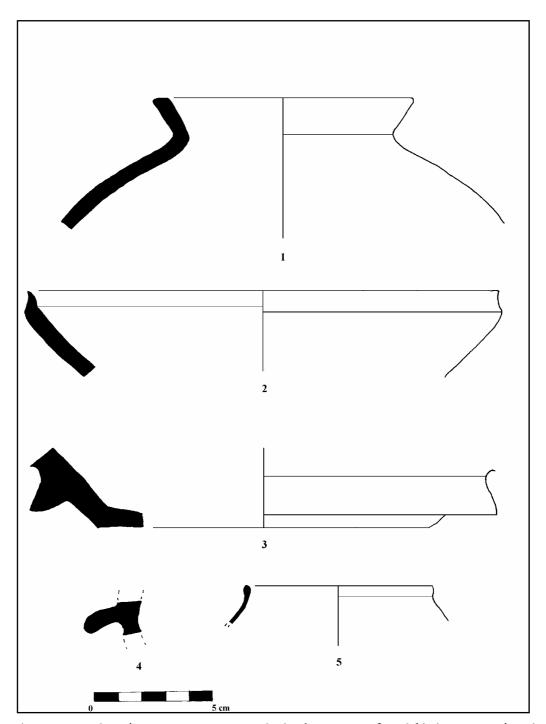
# Annexe 23: le site antique de Gouts: quelques exemples comparatifs du matériel retrouvé.

Les premiers documents donnent une idée des formes des objets: ainsi la première planche montre les deux types d'amphores évoquées dans notre développement, avec une coupe de céramique sigillée provenant de l'atelier de Montans. La même planche évoque les monnaies "tarusates" (Boyrie-Fénié, 1994) dont un exemplaire a été trouvé à Gouts. La seconde planche regroupe quelques dessins de vases issus du ruisseau Marrein. La troisième et dernière planche représente des vases provenant du site antique bordant le ruisseau de Beylongue, au lieu dit *Talon* (voir annexe 9).





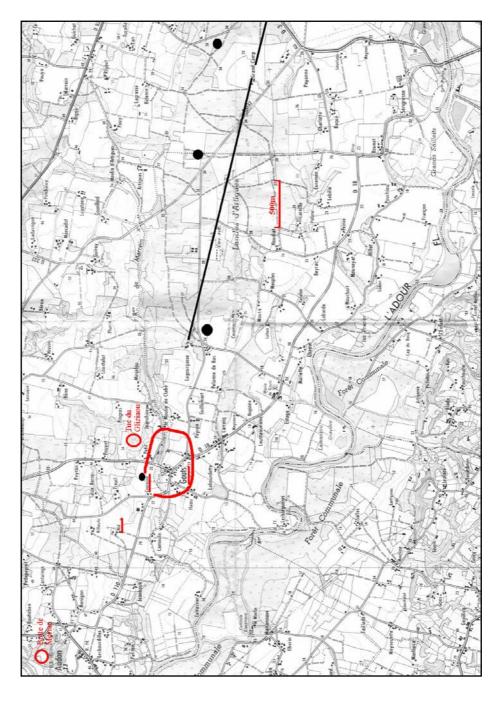
1: coupe ou tripode en céramique à vacuoles; 2: vase non tourné en céramique commune à pâte sombre, portant un décors au peigne sur la partie supérieure de la lèvre; 3: vase en céramique commune tournée à pâte orange; 4: vase à paroi fine en céramique beige tournée. Les vases 1 et 2 sont attribuables au Ier ou au IIème siècle (Réchin et Leblanc, 2000).



1: vase en céramique commune tournée à pâte orange foncé légèrement micacée; 2: coupe en céramique commune tournée à pâte grise et enduit blanc; 3: fragment de plat à collerette en céramique commune tournée à pâte rose; 4: fragment de collerette en céramique commune tournée à pâte rose et gros dégraissant sableux; 5: vase en céramique commune tournée à pâte orange.

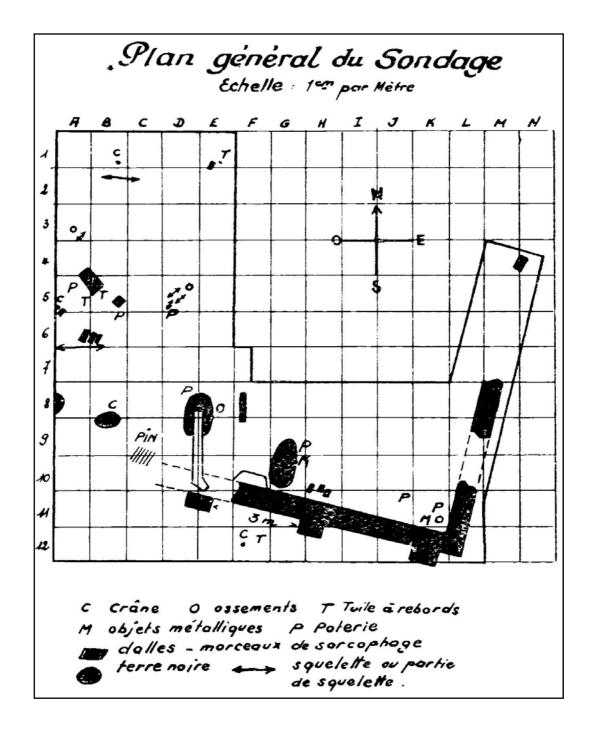
#### Annexe 23: localisation de la voie romaine de Gouts.

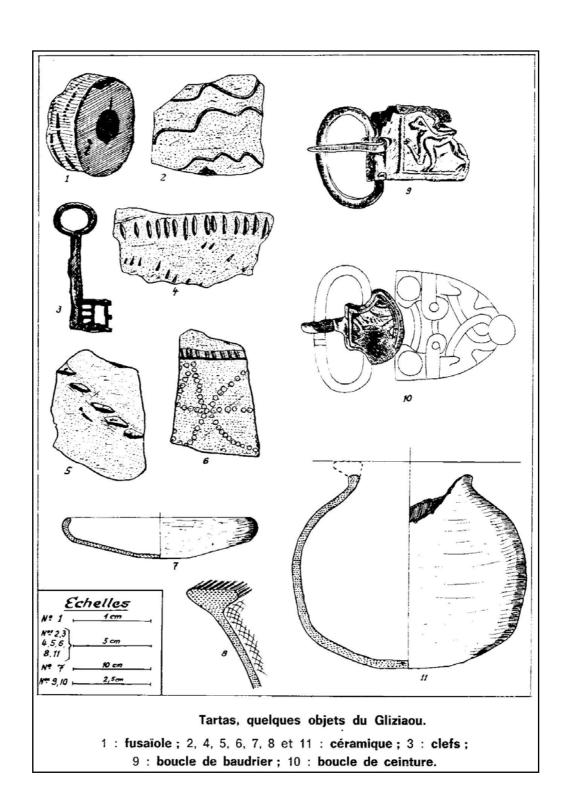
Elle provient du relevé qu'en a fait dans les années soixante-dix B. Watier. Sur la carte que nous insérons, on peut remarquer l'emplacement des tumuli repérés dans les environs de Gouts, surtout des trois qui bordent la voie. Nous faisons également figurer l'emplacement du *Tuc du Gliziaou*, la *Butte de Morian* (hypothétique camp protohistorique d'Audon), le lieu dit *Nid* où se trouvait un camp indatable et surtout l'étendue minimale du site de Gouts entouré de rouge.



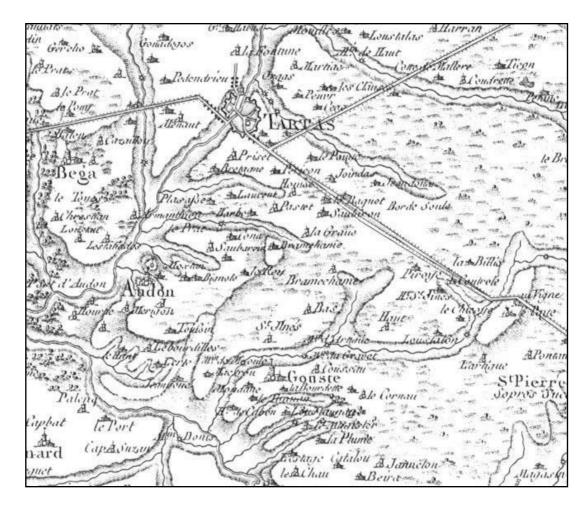
## Annexe 24: les fouilles de R. Hirschinger sur le site du Gliziaou.

Le plan et le dessin des objets proviennent de l'article de R. Hirschinger paru dans le Bulletin de la Société de Borda et intitulé "Une section d'archéologie au Club des Jeunes de Tartas" en 1970.

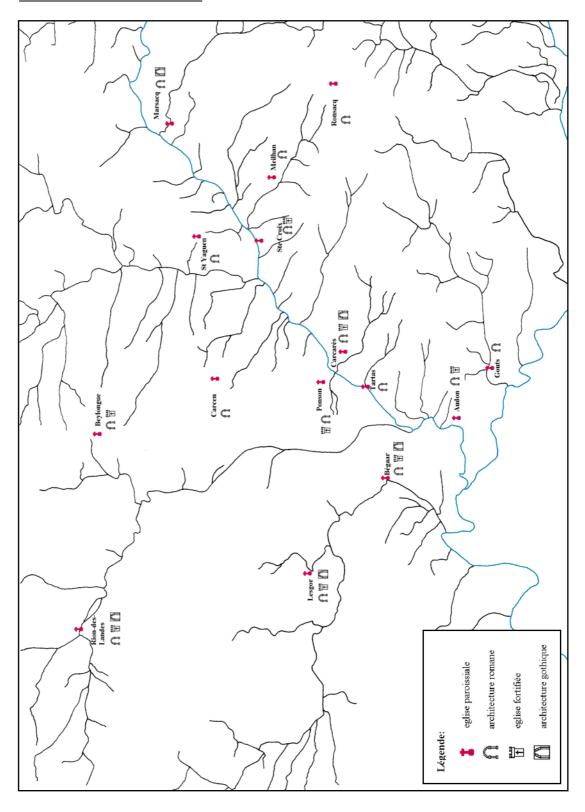




Sur cet extrait de la carte de Cassini, on distingue nettement juste au-dessus du village de Gouts (écrit *Gouste*) le lieu dit *Saint-Jinès* et à l'est de celui-ci un lieu dit *Haut Saint-Jinès*.



Annexe 25: carte de synthèse de l'architecture des églises paroissiales de la Vicomté de Tartas.



## Annexe 26: clichés et gravures d'églises de la Vicomté de Tartas.

Les clichés en noir et blanc et les gravures sont tirés de l'ouvrage de D. Chabas intitulé <u>Villes et villages des Landes</u>; les clichés en couleur, inégaux dans leur qualité, sont là pour la plupart à titre documentaire. La disposition est fonction de l'ordre alphabétique: Audon, Bégaar, Beylongue etc.





L'église Saint Pierre-ès-Liens de Bégaar.



L'église Saint Pierre de Beylongue.



L'église Saint Laurent de Carcarès.



Porche de l'ancien cimetière de l'église Saint Martin de Carcen.

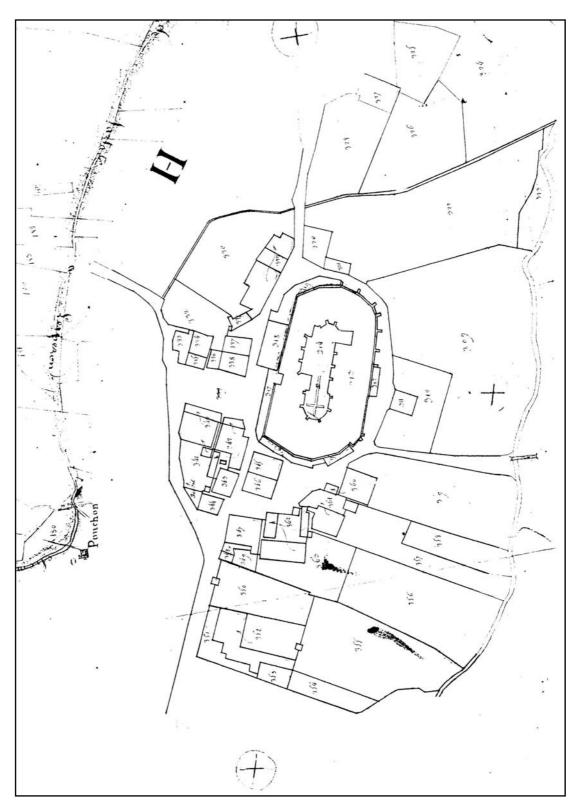


L'église Saint Pierre de Lesgor.

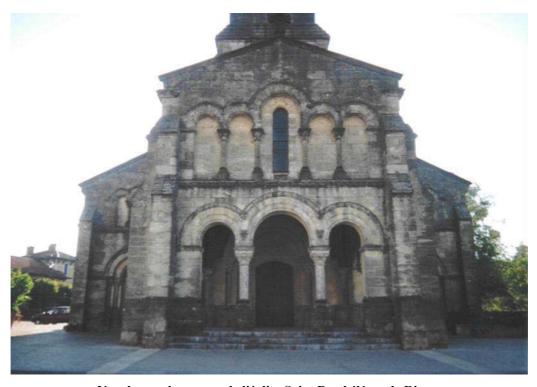




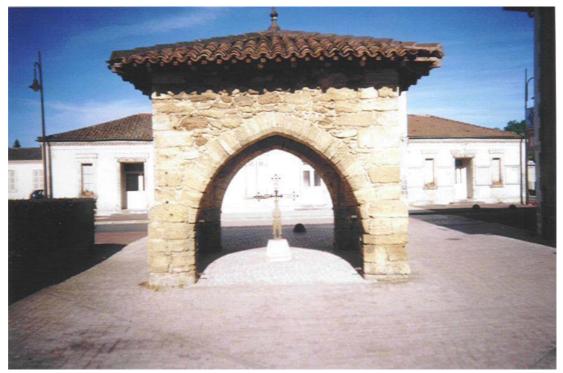
Tourelle d'escalier polygonale de l'église Saint Jean-Baptiste de Ponson.



Plan cadastral napoléonien montrant l'emplacement de l'église fortifiée de Rion-des-Landes.



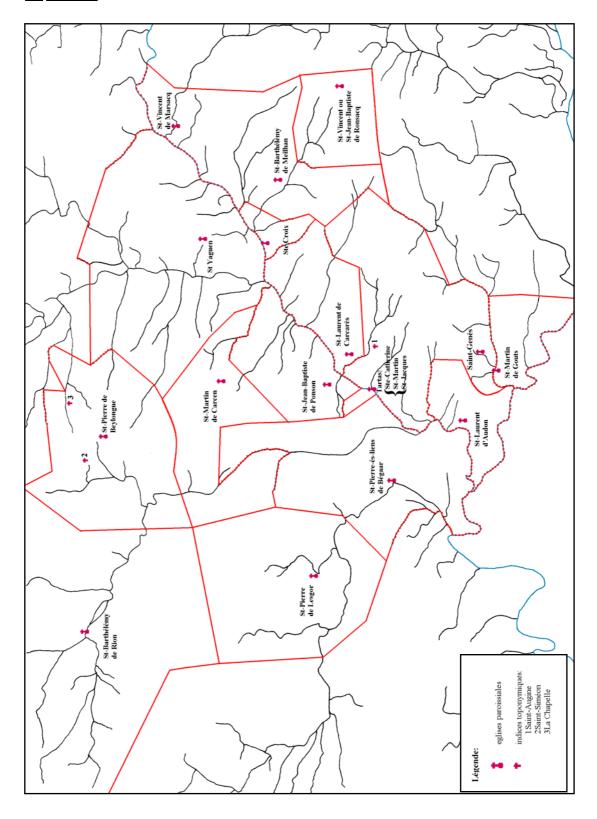
Vue du porche roman de l'église Saint Barthélémy de Rion.





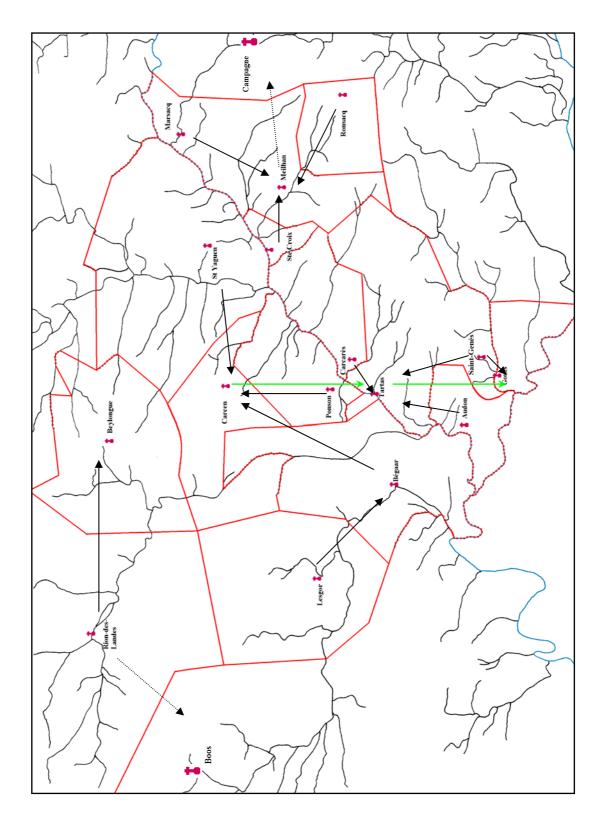
Deux vues du porche gothique de Rion connu sous le nom de Crouts arrmère.

Annexe 27: carte des dédicaces des églises paroissiales de la Vicomté de Tartas.



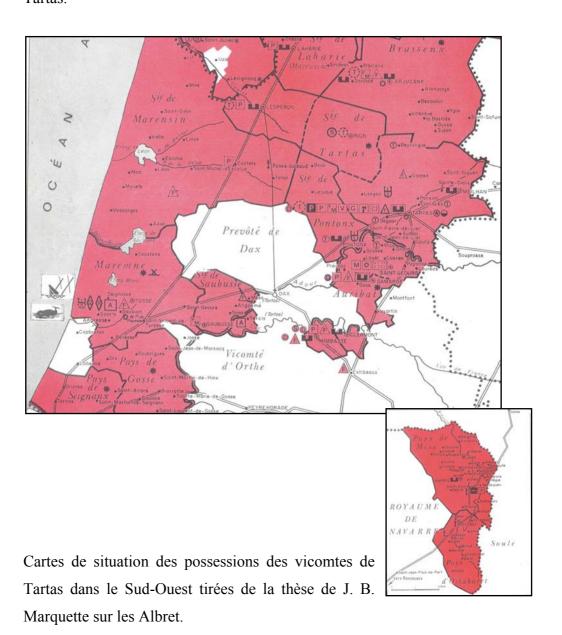
## Annexe 28: carte de filiations des paroisses de la Vicomté de Tartas.

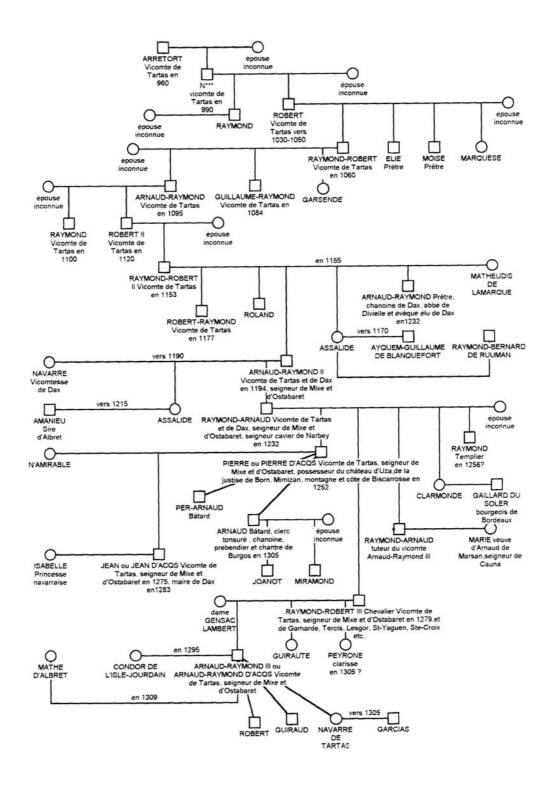
Chaque flèche part de la paroisse fille vers la paroisse mère; les flèches en pointillé pour les filiations extérieures (Campagne pour Meilhan, Boos pour Rion), les vertes pour les trois paroisses structurantes de la formation du réseau paroissial.

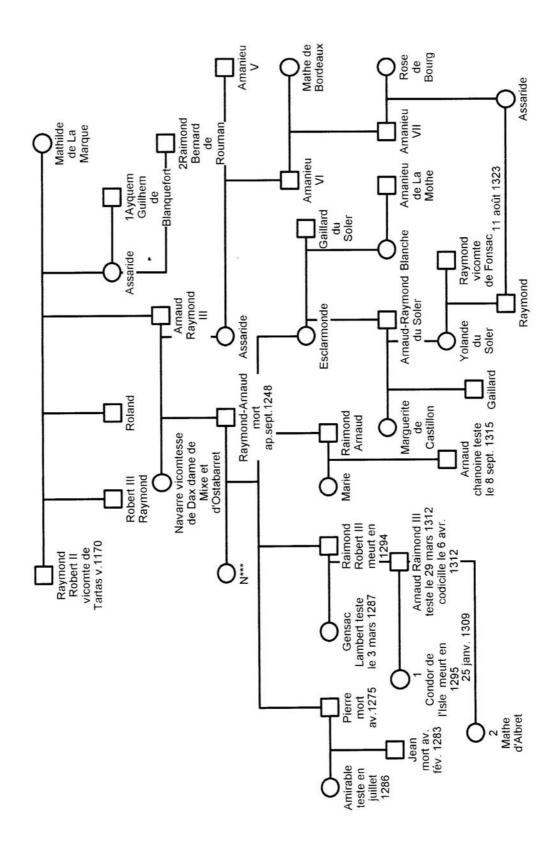


## Annexe 29: généalogie des vicomtes de Tartas.

Le premier arbre généalogique a été réalisé d'après les indications que donne V. Foix dans sa <u>Liste des Vicomtes de Tartas</u>, paru en 1911. Le second a été réalisé à partir de celui figurant dans la thèse de J.B. Marquette. Ces deux arbres généalogiques sont suivis d'un tableau récapitulatif sur l'histoire des vicomtes de Tartas.







Vicomtes en titre	Chronologie	Titulatures	Epouses	Réf. Jaurgain	Réf. Foix	Gestes et remarques
Arretort	Vers 960	Vicomte de Tartas	Inconnue	Cartulaire de la Réole (arch. hist. de la Gironde, t.I, p.101 et t.V, p. 175)	Arch. historiq. de la Gir. XI-3	Fondateur du prieuré de Saint Caprais à Pontonx
N*	Vers 990	Vicomte de Tartas	Inconnue		Bibliothèque de Bayon. Dossiers Communay	
Raymond	Vers 1013	Vicomte de Tartas	Inconnue	Oïhenart, <i>Notitia</i> , p.473	Dufourcet et Départ: Notice histor. et archéol. sur Tartas	Vend aux jurats de Tartas la forêt de Carcarès
Robert	Vers 1030-1050	Vicomte de Tartas	Inconnue			
Raymond-Robert	Vers 1060-1084	Vicomte de Tartas	Inconnue	Recueil des historiens, t. XIV, p. 186-187	Dompnier: Chroniques d'Acqs I-116	Accord en 1080 avec les habitants de Dax sur la délimitation de leurs terres. Participe en 1082 à l'assemblée de la noblesse à la Réole et confirme la donation de Saint-Caprais.
Guillaume-Raymond	En 1084	Vicomte de Tartas	Inconnue	Cartulaire de la Réole (arch. hist. de la Gironde, t.V, p.175)		
Arnaud-Raymond	En 1095	Vicomte de Tartas	Inconnue	Idem (ibidem)	Dompnier, I-116	Ratifie la donation de Saint- Caprais. Il meurt à la guerre.
Raymond	En 1100	Vicomte de Tartas	Inconnue		Rev. de Gasc. 1861- 229	
Robert II	Vers 1120-1140	Vicomte de Tartas	Inconnue	ABBE BIDACHE, Livre d'or de Bayonne, p.23 Cartulaire de la Sauvelade (OÏHENART, Vol. ms. de Mgr DE CARSALADE DU PONT f°302 v°) Idem (ibid., f°306 v°)	Balasque: Histoire de Bayonne I-93 De Jaurgain II-608	Assiste à la charte d'affranchissement de Bayonne vers 1120. Donations à l'abbaye de Sauvelade en 1129 et 1140.
Raymond-Robert II	Vers 1153-1170	Vicomte de Tartas	Mathilde de LaMarque	Oïhenart, <i>Notitia</i> ,	Brutails: Cartulaire de	Escorte la fille du roi d'Angleterre à son époux, le

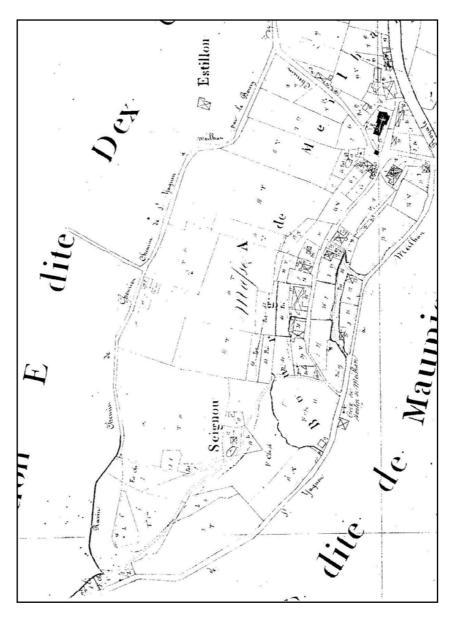
				p.473	Saint-Seurin, p.76	roi de Castille.
				Livre d'or de Bayonne,	Samt Scarm, p.70	
				p.64		
				BALASQUE, <i>Et. hist</i> .		
				sur Bayonne, t.I, p.414		
				et p.418		
				MARCA, <i>Hist. de</i>		
Dahant Darman d	En 1177	Vicomte de Tartas	Incommo	Béarn, p.503 Cartulaire de		
Robert-Raymond	En 11//	vicomie de Tarias	Inconnue			
				Sauvelade (OÏHENART,		
4 10 111	T7 1104 1010	7.7 1 m	NT	Vol. ms., f°305, v°)	D + II' + 1 / A	II / ni / n - n - n - n - n - n - n - n - n - n
Arnaud-Raymond II	Vers 1194-1210	Vicomte de Tartas et	Navarre, vicomtesse de	OÏHENART, Notitia,	Degert, Hist. des évêq.	Hérite par sa femme du pays de Mixe et d'Ostabarret: il se
		de Dax, seigneur de	Dax	p.472	de Dax p.128	reconnaît par conséquent
		Mixe et d'Ostabarret		Petit cartulaire de Dax	Archiv. des Landes	vassal du roi de Navarre en
				(L.C., f°350 v°)	H243	1196.
				MARCA, Hist. de		
				Béarn, p.503		
				Cartulaire de Saint-		
				Seurin, p.126		
				Arch. de Pampelune,		
				Cartul.III,		
				p.22_Brutails,		
				Documents des		
				Archives de Navarre,		
				p.1		
				Gallia christ., t.I,		
				Instr., col.174		
				Petit Cartulaire de		
				Dax (OIHENART, Vol.		
				ms. de Mgr DE		
				CARSALADE DU PONT,		
				f°352 v°)		
				Ibid., f°351		
				Gallia christ., t.I,		

				col.1068 RYMER, Foedera, t.I, pars prima, p.122 Gallia christ., t.I, col.1047-1048		
Raymond-Arnaud	Vers 1232-1248	idem	Inconnue	Arch. mun. De Dax, Livre rouge, fº24 RYMER, Foedera, t.I, pars prima, p.141 Gallia christ., t.I, col.1048 Arch. de Pampelune, Cartul.III, p.124_BRUTAILS, Documents des Archives de Navarre, p.10 Ibid., Cartul.III, p.227 SHIRLEY, Royal letters, t.II, p.380	De Jaurgain II-607	Comparait à Royan le 12 juin 1242 avec 20 hommes en armes. Il fait don de l'église de Narbey à la cathédrale de Dax le 5 juin 1243. Il rend hommage au roi de Navarre le 22 novembre 1247 et jure obéissance au roi d'Angleterre le 7 septembre 1248.
Pierre d'Acqs	Vers 1252-1272	idem	Namirable	BEMONT, Simon de Montfort, p.48 Rôles gascons, n°2187, 2539, 3041, 3540, 3548, 3559 et 4510 Manuscrit de Wolfenbüttel (Notices et extraits des manuscrits, t.XIV, p.452) Idem (ibid., p.400)	De Jaurgain II-607	Il est possesseur du château d'Uza, de la justice en Born, Mimizan, montagne et côte d'Acqs. Après avoir juré fidélité dans un premier temps au roi d'Angleterre, il s'oppose à lui avant de trouver un terrain d'entente le 30 octobre 1269.
Jean d'Acqs	Vers 1275-1283	idem	Isabelle, princesse navarraise	OÏHENART, <i>Notitia</i> , p.473 Ch. BEMONT, <i>Rôles</i>	Dufourcet: Municipalité, p.6 Rol. Gasc. II-107	Il doit restituer le 20 juillet 1280 les revenus d'Uza et de Born. Il est maire de Dax en1283.

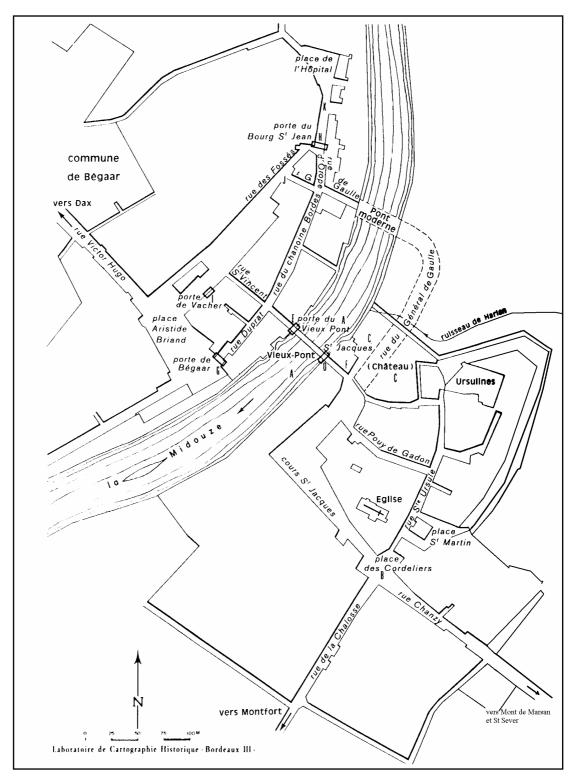
				gascons, t.II, n°295 Ibid., n°404 MORET, Annales, t.III, p.43	De Jaurgain, II-612	
Raymond-Robert III	Vers 1279-1294	Vicomte de Tartas, seigneur de Mixe et Ostabarret, seigneur de Gamarde, Tercis, Lesgor, Saint-Yaguen, Sainte-Croix, etc.	Dame Gensac Lambert	Ch. Bemont, Rôles gascons, t.II, n°231 et 276 Ibid., n°640 CAUNA, Armorial des Landes, t.III, p.290 Rôles gascons, t.III, n°1359 Ibid.,1589	Rol. Gasc. II-422 et II- 175	Rend hommage au roi de Navarre le 19 décembre 1292.
Arnaud-Raymond III	Vers 1295-1312	idem	1 Condor de l'Isle- Jourdain 2 Mathe d'Albret	Arch. de Pampelune, Cartul.III, f°147-149 Bibl. Nat., Dom VILLEVIEILLE, <i>Trésor</i> généalogique, vol.86, f°17 CAUNA, <i>Armorial des</i> <i>Landes</i> , t.III, p.7 et 8 (inventaire des titres d'Albret).	Arch. des BP., E.225 Registre de Clément V, t.I-232	Vend à son beau-père Amanieu VII, seigneur d'Albret, la totalité des terres de sa Vicomté.

## Annexe 31: le bourg de Meilhan.

Sur ce plan cadastral napoléonien, on voit la forme typique de ce bourg qui fut probablement fortifié. La parcelle *Seignou*, le seigneur en gascon, est à l'emplacement du château. C'est un bel exemple de bourg castral.



Annexe 32: Tartas au Moyen âge.

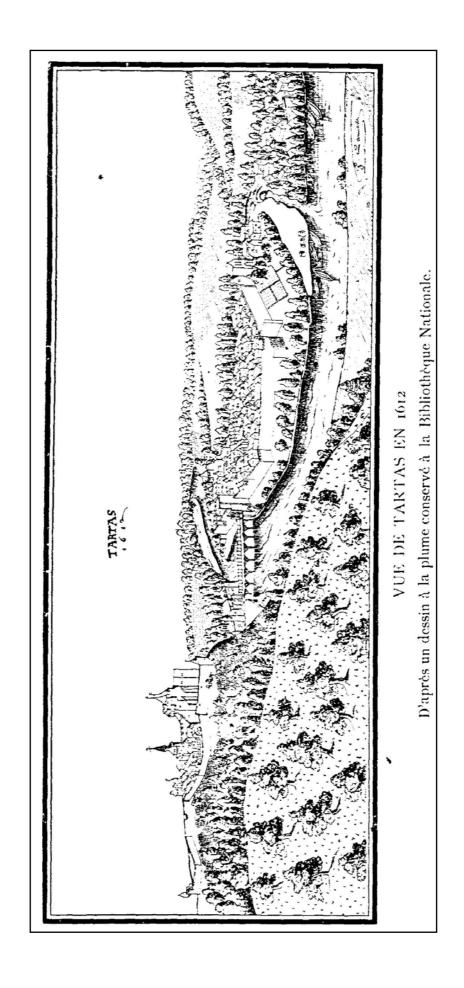


Sur ce plan de la ville de Tartas, réalisé par J. B. Marquette pour sa thèse, à partir du cadastre napoléonien, on distingue le tracé des remparts qui suit le découpage administratif: ils reliaient les quatre portes de la ville basse (rive droite). Dans la

ville haute, ils partaient de part et d'autre de l'actuelle place des Cordeliers où se trouvait une porte, pour border intérieurement le cours St-Jacques d'un coté; de l'autre coté ils bordaient extérieurement la place St-Martin et se prolongeaient en direction du nord-est pour bifurquer ensuite vers le nord-ouest en suivant le ruisseau du Harlan jusqu'à la Midouze. Le château était situé dans l'angle que forme ce ruisseau avec la rivière (il est noté C sur le plan).

Sur la page suivante, on peut voir un dessin réalisé à la plume par G. Camiade à partir de la gravure de R. du Viert. On y distingue quatre ensembles :

- \_ la ville haute, à gauche, avec le château qui surplombe la vallée de la Midouze,
  \_ en contrebas de la ville haute, l'église Saint-Jacques, munie d'un clocher-mur, en
  arrière de la première porte fortifiée du pont de bois,
  \_ la ville basse, sur la rive droite,
  \_ le faubourg St-Jean, en avant de la porte du Bourg St-Jean, à l'extrême droite du
- dessin, de part et d'autre du ruisseau.



# **BIBLIOGRAPHIE**

#### **BIBLIOGRAPHIE**

### Ouvrages et manuels publiés:

AUBRUN (Michel), La paroisse en France des origines au XV<sup>e</sup> siècle, Paris, 1996.

BALMELLE (C.), Recueil général des mosaïques de la Gaule. Aquitaine, Paris, 1987.

BEMONT (Charles), Les Rôles Gascons transcrits et publiés, Paris, 1900.

BEMONT (Charles), Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIIIe siècle, Paris, 1914.

BORDES (Maurice), (Dir.), *Histoire de la Gascogne, des origines à nos jours*, Auch, 1982.

BOURDEAU (F. J.), Manuel de géographie historique. Ancienne Gascogne et Béarn, Paris, 1861.

BOYRIE-FENIE (Bénédicte), Carte archéologique de la Gaule. Les Landes, Paris, 1994.

CARDAILLAC (Xavier de), Eglises fortifiées landaises, Dax, 1926.

CHABAS (D.), Villes et villages des Landes, Capbreton, 1972.

CUZACQ (R.), Nouveaux compléments et additions à des ouvrages antérieurs, Mont-de-Marsan, 1964.

DAGUIN (F.), L'Aquitaine occidentale, Paris, 1948.

DAUGE (Césaire), Rion-des-Landes. Son histoire, Bergerac, 1912.

DELOFFRE (Raoul), BONNEFOUS (Jean), Eglises, châteaux et fortifications des Landes méridionales, du Moyen Age à la Renaissance, Biarritz, 2000.

DUPOUY (Michel), Monographies paroissiales de Meilhan et Carcarès-Sainte-Croix, 1887-1808, Strasbourg, 1989.

DUPOUY (Michel), L'église de Ronsacq au temps jadis, Strasbourg, 1995.

FEDOU (René) (Dir.), Lexique historique du Moyen Age, Paris, 1995.

FENIE (Bénedicte et Jean-Jacques), Toponymie gasconne, Luçon, 1992.

GARDELLES (Jacques), Les châteaux du Moyen Age dans la France du sudouest, Paris, 1972.

GROSCLAUDE (Michel), La Gascogne, témoignage sur deux mille ans d'Histoire, Denguin, 1986.

CAUNA (Baron de), Hagiographie des Landes, Pau, 1873.

CAUNA (Baron de), Armorial des Landes, Arch. Dép. Landes.

JAURGAIN (Jean de), La Vasconie, Pau, 1898.

LABORDE-BALEN (L.), DAY (R.), Le chemin de St Jacques du Puy-en-Velay à Roncevaux par le GR 65, Aubenas, 1993.

LEGE (Joseph), Les diocèses d'Aire et de Dax sous la Révolution française, Airesur-l'Adour, 1875.

MARCA (Pierre de), Histoire de Béarn, Marseille, 1972.

MARLIAVE (Olivier de), Sources et saints guérisseurs des Landes de Gascogne, Bordeaux, 1999.

MUSSOT-GOULARD (R.), Les Princes de Gascogne, 768-1070, Marsolan, 1982.

ORPUSTAN (Jean-Baptiste), La langue basque au Moyen Age (IX-XV<sup>e</sup> siècle), Tarnos, 1999.

PERRIN (Charles Edmond), FONTREAUX (Jean de), *Pouillés des provinces d'Auch, Narbonne et de Toulouse*, Paris, 1972.

TARTIERE (M. H.), Essai sur la géographie ancienne du département des Landes, Mont-de-Marsan, 1864

TRABUT-CUSSAC (J. P.), L'administration anglaise en Gascogne sous Henri III et Edouard Ier de 1254 à 1307, Paris, 1972.

TROPLONG (Edouard), De la fidélité des Gascons aux Anglais pendant le Moyen Age (1152-1453), Paris, 1902.

URRUTIBEHETY (Clément), La Basse-Navarre, héritière du royaume de Navarre, Biarritz, 1999.

ZINK (Anne), Pays ou circonscriptions. Les collectivités territoriales de la France du sud-ouest sous l'Ancien Régime, Paris, 2000.

### Ouvrages et sources non publiés:

FOIX (Vincent), *Dictionnaire des Seigneuries, Maisons nobles et maisons titrées des Landes*, Arch. Dép. Landes, série IIF, Fonds Vincent Foix.

FOIX (Vincent), Vieux clochers, vieilles ruines. Anciennes églises et chapelles disparues des diocèses d'Aire et de Dax, Arch. Dép. Landes, série IIF, Fonds Vincent Foix.

Monographies paroissiales:

Bégaar: 16J17.

Beylongue: 16J18

Carcarès : 16J17.

Meilhan: 16J17.

Arch. Dép. Landes : DD3 : E suppl. 351-13.

Arch. Dép. Landes: IIF1587.

#### **Articles de revues :**

Bulletins de la Société de Borda:

ARRAMBOUROU (R.), Préhistoire des Landes : les temps postglaciaires, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1981.

CAUSSE (François), MERLET (J. C.), Nouvelles découvertes du Néolithique en Marsan, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1989.

CAUSSE (François), DARDEY (G.), LAFARGUE (F.), SUAU (J. P.), Découverte d'une tessonière de poteries grises médiévales à Beylongue (Landes), *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1989.

CHAUTON (Charles de), Le statut de Tartas, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1962.

CHAUTON (Charles de), L'érection de la Baronnie d'Albret en Duché-paierie, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1963.

CHAUTON (Charles de), MASSIE (J. F.), PETITCOL (X.), Sainte-Croix, Le camp et la motte. La seigneurie et ses barons. La paire de landiers, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1965.

CHAUTON (Charles de), La vie religieuse à Tartas de 1286 à 1856, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1966.

DEGERT (A.), Quelques nominations de curés ou autres bénéfices de l'ancien diocèse de Dax aux archives du Vatican, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1916.

DUBALEN (P. E.), Aperçu géologique sur la région du sable des Landes, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1911.

DUBOUCHER (Henri), Les fouilles de Gouts, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1878.

DUBOUCHER (Henri), Matériaux pour un catalogue raisonné des stations préhistoriques landaises, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1879.

FERRON (M.), Reflexions à propos des chrestians, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1966.

FOIX (Vincent), La Cour dels Sers, notes et documents, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1908.

FOIX (Vincent), Les Coutumes de Tartas, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1911.

GARDELLES (J.), Géographie des châteaux landais dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1957.

GLIZE (Eloi), La vie autour des lagunes de la Grande Lande (fin XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup>), *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1993.

HIGOUNET (Charles), La Guerre de Gascogne et les bastides, frontières landaises, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1976.

HIRSCHINGER (J.), Une section d'archéologie au Club des Jeunes de Tartas, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1970.

IDIART (Sophie), Occupation du sol et peuplement entre Adour et Midouze à l'époque médiévale, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 2000.

LACOSTE (Constant), Fontaines consacrées des pays landais, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1965.

MERLET (Jean-Claude), Une jatte à anses internes à Rion-des-Landes, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1992.

THORE (J. B.), Catalogue raisonné des vicomtes de Dax, *Bull. Soc. Borda*, Dax, 1879.

Notices, fol. XXXI et XXXII, Bull. Soc. Borda, Dax, 1906.

Dons au musée, p. 447, Bull. Soc. Borda, Dax, 1965.

Articles divers:

CARRERE (Isabelle), Les instruments perforés dans les Landes, *Néolithique et Chalcolithique dans les Landes*, Dax, 1986.

GABARRA (J. B.), Pontonx-sur-l'Adour et le prieuré de St Caprais, *Petite Revue catholique d'Aire et de Dax*, Aire, 1873.

MARQUETTE (J.B.), Les Albret, Cahiers du Bazadais, 1975-1979.

SORBETS (L.), Cris de guerre et devises héraldiques, *Revue de Gascogne*, tome 8, Auch, 1867.

#### Cartes et plans :

Carte géologique de Tartas au 1/50000<sup>e</sup>, éditions du BRGM, Orléans, 1990.

Cartes IGN:

Série bleue: 1441 O, 1441 E, 1442 O, 1442 E,

Top 100: Bayonne/Mont-de-Marsan.

Cartes modernes:

Carte de F. de Cassini (côte inconnue).

Carte de Guyenne de P. de Belleyme (côte inconnue).

Plan figuratif des bois de la Mage, Carcarès, Baudignon et Hourcq situés en Bégar, Carcarès et Odon, Arch. Dép. Landes, Pl 8616

Les extraits des cadastres napoléoniens proviennent de l'Hôtel des Impôts à Montde-Marsan et ne possèdent, par consèquent, pas de cote.

## **TABLE DES MATIERES**

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCT	ION	4
	PARTIE : DU MILIEU PHYSIQUE A OCCUPATIONS HUMAINES	
	a rencontre de la Grande Lande, de la Chaloss 1 Marsan	
	1.A Le plateau landais	11
	1.B Les terrasses alluviales	14
	1.C Le milieu de Tartas dans la perspective peuplement.	
	es traces d'occupations préhistoriques	
2	2.A Une répartition inégale du peuplement	19
2	2.B Archéologie funéraire	27

camps
3. L'Antiquité dans la région de Tartas33
3.A La région de Tartas à l'orée de l'Antiquité : de l'historiographie antique à l'archéologie
3.B Structures antiques et réoccupation de sites37
3.C Le cas de Gouts et du <i>Gliziaou</i> 41
SECONDE PARTIE: DE L'EMERGENCE DU SACRE A LA MISE EN PLACE DU RESEAU PAROISSIAL46
1. Sources archéologiques pour une étude des
paroisses47
1.A Les vestiges du haut Moyen âge48
1.B L'implantation d'églises paroissiales d'origine
romane
romane54
romane
romane

3. Essai de filiations des paroisses de la vicomté d	e
Tartas73	3
3.A Evidences chronologiques et premières étapes d la reconstitution	
3.B Des paroisses-filles aux paroisses-mères : le diverses éventualité de la formation du résear paroissial	u
3.C Explication finale des filiations retenues é émergence des matrices	
TROISIEME PARTIE: LA STRUCTURATION MEDIEVALI DE LA VICOMTE DE TARTAS83	
1. Les vicomtes de Tartas et la formation de la vicomté	
1.A Généalogie des vicomtes et genèse de l vicomté80	
1.B Les accroissements territoriaux93	1
1.C Vicomté et organisation seigneuriale92	2
2. Au centre de la vicomté : Tartas9	5
2.A Archéologie monumentale de la ville de Tartas96	<b>,</b>

	2.C	Eléments	pour	la	compréhension	socio-
	écono	omique de la	vicom	té		104
CONCLUSIO	ON	••••••	•••••	••••		108
DOCUMENT	ΓS AN	NEXES	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • •		112
BIBLIOGRA	PHIE					172